

« Y'a pus d'avenir ici »

L'EXODE DES JEUNES VERS
LES CENTRES URBAINS

AVIS



NOVEMBRE 1997

Cet avis a été adopté par le Conseil permanent de la jeunesse le 1^{er} octobre 1997 et transmis au ministre responsable de la jeunesse, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Monsieur André Boisclair, conformément à la *Loi sur le Conseil permanent de la jeunesse*.

Recherche et rédaction :

René Simard
Louise Bisson

Collaboration à la recherche :

Chantal Girouard

Comité de travail sur l'exode des jeunes :

Julie Lévesque
(vice-présidente du Conseil et responsable du comité)
Stéphane Coudé
Diane Denault
Christine Lagacé
Marie-Julie Michaud
Louis Morin
Michel Philibert
Sophie Poirier

Responsable de la production :

Marie Kronström

Secrétariat :

Danielle Gagnon
Danielle Tremblay

Conseil permanent de la jeunesse

875, Grande Allée Est, 3^e étage
Québec, G1R 5W5

Gouvernement du Québec
Dépôt légal 1997
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-32310-6

REMERCIEMENTS

Le Conseil permanent de la jeunesse remercie toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation de cet avis.

- **Pour leur participation aux discussions et leur collaboration**

De la MRC d'Asbestos

Les jeunes Mylène Brouillet, Chany Desgroseilliers, Marie-Noelle Frédette, Jean-Nicolas Gouin, Maryse Hamel, Patrice Laflamme, Stéphane Marchand, Yannick Mathieu, Samuel Nadeau et Anton Steiner;

Caroline Blais (Corporation de développement de la région d'Asbestos Inc.), Irénée Le Bourdais (CLSC La Chaumière), Daniel Pitre (Comité d'aide au développement des collectivités) et Alain Roy (Maison des jeunes d'Asbestos).

De la MRC d'Avignon

Les jeunes Line Bélanger, Alain Bernier, Marie-Pierre Desmanche, Marie-Ève Doucet, Judith Dugas, Anne Fugère, Maxime Lambert, Michel Landry, Ian Lapointe, Nancy Lapointe, Françoise Leblanc-Perreault et Josée Pitre;

David Brash (Maison des jeunes de Maria), Jean-Aimé Francoeur (Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre), Johanne Guité (Comité d'aide au développement des collectivités), Lisanne Labrie (Coopérative jeunesse de services de New Richmond), Sophie Poirier (Conseil permanent de la jeunesse) et Francine Rivière (Service d'aide aux jeunes entrepreneurs).

De la MRC de La Haute-Côte-Nord

Les jeunes Éric Desbiens, Annie Forest, Nadine Gagné, Cathy Gagnon, Julie Guignard, Luce Harvey, Sylvie Hovington, André Jourdain, Isabelle Maltais, Line Murray, Martin Poitras, Caroline Ross, Nady Sirois, Danielle Tremblay, Francis Tremblay et Audrey Trottier;

Micheline Anctil (CLSC Forestville), Stéphane Auray (Conseil permanent de la jeunesse) et Jude Brousseau (Comité d'aide au développement des collectivités).

De la MRC de L'Islet

Les jeunes Isabelle Bourguignon-Leblanc, Nathalie Cloutier, Stéphane Cloutier, Myriam Deschênes, Mélanie Duval, Daniel Ferrera, Jean-François Lévesque, Denis Lizotte, Josée Longchamp, Sébastien Lord, Line Morneau et Kathleen Thibodeau;

Henri Bélanger et France Gendreau (CLSC des Trois-Saumons), Normand Blier (municipalité de Tourville), Jocelyn Pelletier (Carrefour communautaire de Saint-Pamphile) et Pierre Roy (Service d'aide aux jeunes entrepreneurs).

De la MRC de Matane

Les jeunes Nannie Beaulieu, Julie Bérubé, Marie-Noelle Canuel, Mélanie Chassé, Éric Desjardins, Annick Gauthier, Martin Lefrançois, Linda Lévesque, Anny Saint-Laurent et Nadia Santerre;

Marie-Claude Bernier (Service externe de main-d'œuvre), Guy Charest (Comité d'aide au développement des collectivités), Jude Lévesque (CLSC de Matane) et Suzanne Rouzier.

De la MRC de Matawinie

Les jeunes Rosianne Arbour, Marcel Aubin, Éric Baillargeon, Jean-François Beauséjour, Julie Pinsonneault, Tommy Roy et Éric Soucy;

Daniel Deneault (Société d'aide au développement des collectivités) et Line Turgeon (Association des jeunes innovateurs regroupés).

De Montréal

Les jeunes Robert Asselin, Denise Aucoin, Yvon Bellavance, Denis Bourque, Dan Janidlo, Roberto Jean, Jean-François Kadima, Mireille Lepage, Sonia Lévesque, Léona Renaud, Patrice Rondeau et Vincent Weizinau;

Michel Boyer.

De la MRC de Pontiac

Les jeunes Sophie Angrignon, Chantelle Aubray, Chantal Belleau, Andrée Daviau, Sonia Dupuis, Stéphane Durocher, Maryse Lavigne, Jean Philippe, Éric Rochon et Kelly Turgeon;

Marc Corbeil (Comité d'aide au développement des collectivités), Christian Gagné, Warren Halligan (Pontiac Center) et Sylvie Landriault (Club de recherche d'emploi).

De Québec

Les jeunes François Brouillard, Emmanuel Deschênes, Magalie Deschênes, François Faucher, Sylvain Gaudreault, Sylvie Lefebvre, Caroline Pelletier, David Poirier, Yves Saint-Germain, Martine Tanguay et Monika Thériault.

■ **Pour leur participation à d'autres activités de consultation**

Richard Desjardins et Patrice Gagnon, de l'Association des services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec;

Mathieu Larocque, de la Coalition jeunesse Rimouski-Neigette;

René Duval et Patrice Dubé, de la Fédération de la relève agricole;

Jean-Guy Lévesque, du Mouvement des jeunes Matapédiens;

Judith Corriveau et Johanne Godbout, du Mouvement de la relève d'Amos région;

Gilbert Tremblay et Céline Bouchard, du Regroupement des jeunes de Charlevoix.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
Première partie	13
L'EXODE DES JEUNES VU PAR LES JEUNES	13
Avoir toutes les raisons de partir	13
Partir pour étudier	14
Partir pour travailler	15
Partir parce qu'on se moque des jeunes	18
Partir parce qu'en région, « c'est plate ! »	19
Améliorer l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle	20
Diversifier l'activité économique et promouvoir l'entrepreneuriat	22
Agir avec les jeunes	23
Revaloriser la vie en région	25
Deuxième partie	27
RAJEUNIR LES RÉGIONS DU QUÉBEC	27
2.1 Renouveler la vie démocratique	27
▪ Ouvrir les portes de la municipalité aux jeunes	28
▪ Compter avec les organismes communautaires jeunesse	30
▪ Des lieux à investir : les Conseils régionaux de développement (CRD) et les Centres locaux de développement (CLD)	31
2.2 Les municipalités peuvent et doivent agir	33
▪ Un conseiller responsable de la question jeunesse	34
▪ Une politique jeunesse concrète et adaptée	35
▪ Des pouvoirs permettant de répondre aux besoins spécifiques des jeunes adultes	37
▪ Les municipalités et la lutte au chômage des jeunes	38

2.3 Créer des emplois	40
▪ De meilleurs services pour les jeunes entrepreneurs	41
▪ La relève en agriculture	44
▪ Un suivi à Place aux jeunes	46
2.4 Un enseignement et des services plus accessibles	49
▪ Augmenter et améliorer la présence des établissements d'enseignement postsecondaire	50
▪ Améliorer la formation professionnelle et les services d'intégration professionnelle	51
Conclusion	55
Bibliographie	59
Sommaire des recommandations	63
Annexe 1	67
BILAN DE LA CONSULTATION	
Annexe 2	69
LES RAPPORTS DE CONSULTATION PAR MRC VISITÉE	
Asbestos. Beaucoup reste à faire	
Avignon. Les jeunes en quête de dynamisme	
Haute-Côte-Nord. Place à la relève	
Pontiac. Franchir la porte de la concertation régionale	
L'Islet. On s'inquiète de l'exode sans réagir	
Matane. Retrouver l'espoir	
Matawinie. Offrir des emplois aux jeunes	
Montréal. L'attrait de la grande ville	
Québec. De nouveaux horizons	

INTRODUCTION

Le Bureau de la statistique du Québec prévoit qu'une décroissance démographique affectera 49 des 102 MRC québécoises d'ici 2016¹. Et à cet égard, l'Est du Québec est particulièrement touché, puisque l'on y retrouve neuf des dix MRC québécoises ayant le plus haut taux de décroissance de leur population. En guise d'exemple, il est prévu que la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine connaîtront une diminution démographique de l'ordre de 8,1 % au cours des six prochaines années et de 18,4 % d'ici 2016. Les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean se retrouvent dans une situation similaire. En effet, les perspectives démographiques indiquent qu'elles seront toutes confrontées à une perte d'environ 10 % de leur population d'ici 2016².

Inévitablement, d'autres régions et MRC connaîtront une croissance de leur population pendant la même période. Il s'agit d'une croissance parfois importante, comme celle prévue dans les régions des Laurentides (+ 59,3 %), de l'Outaouais (+ 39,9 %) et de la Montérégie (+ 33,4 %), parfois plus modeste mais significative, comme celle prévue dans la grande région de Québec (+ 6,2 %).

Pour le Conseil, ces données illustrent, avant toute chose, que le Québec connaît un mouvement démographique qui semble irréversible. Comme plusieurs recherches l'ont déjà souligné, la population s'accroît autour des grands centres urbains et des centres régionaux, alors qu'elle diminue en milieu rural agricole³ et dans les municipalités situées en retrait des grands axes de communication et des capitales régionales.

Ce phénomène se vérifie constamment depuis près d'une quarantaine d'années. Dans ce contexte, ce ne sont pas que des localités marginales qui sont en déclin mais aussi des MRC et des régions entières⁴.

¹ Henri MICHAUD, « L'Est du Québec se vide : des prévisions pessimistes, au moins jusqu'en 2016 », *Le Soleil*, 1^{er} avril 1995, p. A-3.

² Gouvernement du Québec, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Nouvelles perspectives de la population des MRC, 1991-2016*, communiqué, 28 mars 1995, 4 p.

³ Madeleine GAUTHIER et Johanne BUJOLD, *Les jeunes et l'exode des régions : revue des travaux*, rapport présenté au Secrétariat à la jeunesse, document de travail, Québec, INRS Culture et société, 1994, 58 p.

⁴ Clermont DUGAS, « Sous-développement et développement régional ? », *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 217-229.

L'exode des jeunes adultes : une cause importante du déclin des régions

Bien sûr, les causes du déclin démographique de certaines régions périphériques ou éloignées sont à la fois nombreuses et difficiles à cerner tant elles sont étroitement en rapport avec leurs conséquences. Toutefois, une chose semble généralement admise : le fait que les jeunes adultes quittent leur région d'appartenance ou leur localité d'origine contribue fortement à leur déclin. Cet exode, parfois massif, entraîne une dénatalité qui accélère le vieillissement de la population. Souvent, ces départs des jeunes et ce vieillissement de la population s'accompagne d'une dépendance sociale accrue de ceux qui restent, de problèmes sociaux et de santé liés à la hausse du chômage, de la pauvreté et de l'isolement, de même que d'une accessibilité moindre aux services.

Autrement dit, depuis les années 1950, l'exode des jeunes va de pair avec les changements sociaux et économiques qui marquent le Québec. Ces changements importants ont fait que, d'une société qui favorisait la colonisation et qui faisait une grande place à l'agriculture et à l'exploitation des ressources naturelles, le Québec est passé à une société urbanisée dont l'économie est basée sur le secteur tertiaire.

Des jeunes qui ont plusieurs raisons de partir

Les ouvrages québécois qui portent sur l'exode des jeunes démontrent que ces derniers quittent leur région pour plusieurs raisons. Bien sûr, ils quittent parce qu'ils n'ont pas de possibilités d'emplois dans leur région d'origine ou qu'ils ont trouvé du travail ailleurs. Mais ils quittent aussi pour faire des études postsecondaires ou tout simplement pour acquérir une formation professionnelle de niveau secondaire. D'ailleurs, les liens entre l'exode et le niveau de scolarité souhaité ou atteint sont clairs : « Plus le niveau de scolarité est élevé, plus la propension à migrer augmente »⁵.

Les études québécoises font également ressortir que l'exode a un sexe. En effet, généralement, les filles sont davantage candidates à l'exode parce qu'elles ont des aspirations scolaires et professionnelles plus élevées que les garçons et qu'elles ont moins d'affinités avec le mode de vie du milieu rural. Certaines des localités affectées par ce phénomène en arrivent même à montrer une présence anormalement élevée d'hommes.

Par ailleurs, on quitte également le milieu d'origine parce qu'il est pauvre en matière de loisirs, d'activités culturelles, de centres commerciaux et de services. De plus, un départ peut être motivé par des raisons strictement personnelles liées à une situation familiale difficile, à une relation amoureuse ou à l'intolérance manifestée par rapport à la marginalité ou au désir de vivre différemment.

⁵ Madeleine GAUTHIER et Johanne BUJOLD, *op.cit.*, p. 19.

Il appert donc que l'exode des jeunes s'explique par une foule de facteurs qui se conjuguent avec l'idéalisation de la vie en ville et la dévalorisation de la région d'origine.

Pourquoi un avis sur l'exode des jeunes ?

Comme il a été dit précédemment, l'exode des jeunes représente une menace bien réelle au développement, voire au simple maintien, de la qualité de vie des personnes qui habitent les municipalités, les MRC et les régions qui en sont affectées. Par contre, la perspective diffère sensiblement si l'on se place du côté des jeunes qui quittent les régions. En effet, ceux et celles qui quittent leur région le font dans l'espoir d'améliorer leur situation. Peu importe s'ils y parviennent vraiment, vouloir améliorer sa qualité de vie est un objectif bien légitime qu'il est impossible, voire inutile, de réprimer. À cet égard, l'exode présente donc possiblement davantage d'inconvénients pour les jeunes qui choisissent de demeurer dans leur localité d'appartenance que pour ceux qui partent.

Fort de ces constats et de ces hypothèses, le Conseil ne s'interroge pas moins sur le désir et les motivations des jeunes à vouloir quitter ou demeurer dans leur communauté d'origine. Il a donc voulu pousser plus loin la réflexion et approfondir certains aspects de la vie en région. Aussi, le Conseil remarque que les municipalités, les MRC et les régions affectées par le déclin démographique et l'exode des jeunes tardent à prendre des actions visant à renverser une situation qui les menace. C'est pourquoi il a aussi orienté ses activités de recherche de façon à pouvoir recommander des actions précises aux décideurs mis en cause.

Cet avis ne traite pas spécifiquement de développement régional ou d'exode rural, pas plus de l'itinéraire qu'empruntent les jeunes dans leurs déplacements à travers le Québec. Il s'agit là de questions éminemment complexes qui méritent d'être fouillées de façon rigoureuse. Toutefois, ce qui est aussi important pour le Conseil, il vise à apporter de nouveaux éléments de compréhension de la situation et de solution au mouvement général qui fait que des municipalités ou des régions entières semblent condamnées au déclin démographique, économique et social, et à la perte de leurs jeunes adultes au profit de territoires toujours plus densément peuplés.

Une première partie qui donne la parole aux jeunes

Afin de mieux rendre compte des désirs et des motivations des jeunes, le Conseil leur a donné la parole dans la première partie de cet avis. Ainsi, il présente la synthèse des propos exprimés par la centaine de jeunes adultes qui ont participé à une consultation. Cette consultation a été menée au moyen de groupes de discussion tenus à l'automne 1994 dans sept MRC (Avignon en Gaspésie, Matane dans le Bas-Saint-Laurent, L'Islet dans Chaudière-Appalaches, la Haute-Côte-Nord sur la Côte-Nord, Asbestos en Estrie, Matawinie dans Lanaudière et Pontiac dans l'Outaouais)

ainsi qu'à Montréal et à Québec (afin d'avoir le point de vue des jeunes ayant quitté leur région pour vivre dans l'un de ces deux grands centres urbains).

Il est à noter que, pour donner plus de signification aux résultats de la consultation, le Conseil a porté une attention particulière au choix des MRC et à la composition des groupes de discussion. Ainsi, les MRC visitées ont été choisies parce qu'elles étaient affectées par l'exode des jeunes et qu'elles étaient défavorisées sur le plan économique. De plus, des MRC présentant des profils diversifiés (région monindustrielle en déclin, région agricole, région forestière, présence d'un cégep, MRC défavorisée dans une région en croissance, etc.) furent préférées. En ce qui concerne la composition des groupes, le Conseil l'a voulu diversifiée non seulement sur les plans de l'âge et du sexe mais aussi sur celui du statut socioéconomique, de l'état matrimonial, de la scolarité, de l'origine ethnique et culturelle et de l'engagement dans la communauté.

Une deuxième partie axée sur l'action

La deuxième partie de l'avis, quant à elle, présente des recommandations, des idées et parfois des expériences qui ont toutes pour objectif soit d'améliorer les conditions de vie des jeunes adultes en région et ainsi endiguer l'exode qui menace plusieurs communautés, soit de faire revenir ceux et celles qui le souhaitent. Inspiré par les propos des jeunes consultés et de personnes travaillant quotidiennement pour améliorer les conditions d'intégration sociale et professionnelle des jeunes adultes, le Conseil a regroupé l'ensemble de leurs recommandations autour de quatre éléments : l'émergence d'une démocratie qui engage les jeunes adultes, l'action des municipalités, le développement de l'emploi et l'accessibilité à l'éducation.

PREMIÈRE PARTIE

L'EXODE DES JEUNES VU PAR LES JEUNES

Quitter sa région est-il le gage d'une vie meilleure ? Vaut-il mieux être sans emploi en région ou en ville ? Quelles sont les conséquences de l'exode chez les jeunes qui restent ? L'exode des uns entraîne-t-il la démission des autres ? le goût de partir à son tour ? de nouvelles formes de solidarité ? un dynamisme particulier ?

En fait, si l'on se place du côté des jeunes, beaucoup de questions méritent attention. C'est pourquoi l'étape déterminante de la recherche du Conseil a été de consulter les jeunes au moyen de groupes de discussion pour connaître leurs avis et leurs perceptions sur l'exode des jeunes des régions vers les villes. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'organisme de coller aux réalités des jeunes, de leur donner la parole et de connaître les solutions qu'ils privilégient sur les questions qui les touchent.

« Ce qui me ferait revenir chez nous ? D'abord, sentir qu'on a besoin de moi, sentir aussi qu'il y a des possibilités d'action dans mon milieu et, bien sûr, des possibilités d'emplois. »

Avoir toutes les raisons de partir

« Ce qui me ferait revenir chez nous ? D'abord, sentir qu'on a besoin de moi, sentir aussi qu'il y a des possibilités d'action dans mon milieu et, bien sûr, des possibilités d'emplois », confie une jeune femme travaillant à Montréal et y résidant pour poursuivre ses études universitaires. Cette jeune femme ne tarit pas d'éloges pour son coin de pays natal, mais ne peut se résoudre à y retourner. Elle évoque les difficultés à y exercer son métier dans l'industrie de la mode, en admettant cependant que cela ne constitue pas la seule raison de son exil. Comme pour beaucoup de jeunes, le manque de dynamisme perçu dans son milieu d'origine la rebute.

Ces quelques lignes résument d'ailleurs le témoignage de plusieurs jeunes rencontrés par le Conseil. On y note au moins trois facteurs importants d'exode :

- la nécessité de quitter son milieu d'origine pour poursuivre des études;
- la difficulté de trouver un emploi dans sa région;
- la perception du manque de dynamisme des régions.

Partir pour étudier

Les jeunes plus scolarisés ou qui ont l'intention de le devenir sont plus sujets à l'exode. Bien entendu, cette observation a été particulièrement vérifiable dans les groupes de Montréal et de Québec, où étaient réunis des jeunes originaires de régions périphériques ou éloignées qui vivent désormais dans ces grands centres. La très grande majorité d'entre eux détiennent un diplôme universitaire ou poursuivent des études universitaires. Peu envisagent un retour dans leur région natale.

Les jeunes des régions périphériques ou éloignées, complétant actuellement leurs études secondaires et qui pensent les poursuivre au cégep et à l'université sont généralement peu confiants d'atteindre cet objectif dans leur région et même d'y revenir ensuite pour occuper un emploi, à moins d'avoir choisi une formation en lien avec l'activité économique locale ou régionale. Il demeure donc que la plupart évaluent négativement les possibilités d'emplois pour les diplômés d'université dans leur région. La phrase « Je ne pense pas qu'il y a de l'emploi dans mon domaine ici ! » résume bien l'opinion de plusieurs.

« Quand les jeunes de ton âge partent, quand tes amis partent, tu n'as pas nécessairement d'affinités et d'intérêts communs avec ceux et celles qui restent. Ça peut être difficile. »

En contrepartie, la majorité des jeunes qui ont complété des études professionnelles ou techniques ont l'intention de rester dans leur région, et ce, malgré les difficultés appréhendées d'insertion sur le marché du travail. Ils estiment d'ailleurs que ces difficultés sont les mêmes que celles retrouvées dans les grands centres urbains.

En fait, pour les jeunes, il n'y a pas d'ambiguïté : le premier pas vers l'exode, ce sont les études. En région périphérique ou éloignée, il est nécessaire de quitter sa municipalité natale pour étudier. Certains sont d'ailleurs confrontés à cette réalité dès le primaire, car plusieurs communautés n'ont pu conserver leur école locale. Au secondaire, le scénario se généralise. Certaines régions sont si mal pourvues d'établissements d'enseignement que les élèves sont obligés de faire d'interminables trajets en autobus scolaire pour se rendre quotidiennement à la polyvalente la plus proche. Cette migration forcée et hâtive ne nuit-elle pas au sentiment d'appartenance au milieu et à l'attachement à celui-ci ?

La situation se complique singulièrement lorsqu'un jeune veut s'inscrire à un programme de formation professionnelle au secondaire. À ce chapitre, les jeunes dénoncent non seulement le manque de programmes et de lieux de formation, mais soutiennent aussi que les programmes offerts ne sont pas suffisamment en lien avec le marché du travail local ou régional. En ajoutant à cela que la formation professionnelle n'est valorisée ni dans la société ni dans le système scolaire (notamment par les responsables des services d'orientation et d'information scolaire et professionnelle), les jeunes craignent que ces lacunes accélèrent l'exode et nuisent au développement économique et social des régions. En fait, plusieurs pensent qu'un système de formation professionnelle inadéquat amplifie le phénomène d'abandon scolaire, lequel est souvent élevé dans les milieux où l'économie bat de l'aile. Tout cela alimente un cercle vicieux où des régions se retrouvent

à la fois avec une faible activité économique et de forts taux de sous-scolarisation et de dépendance sociale. Et la situation est d'autant plus inquiétante que les jeunes qui quittent les régions pour s'instruire n'y reviennent pas.

D'autre part, le problème de l'inaccessibilité à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle revêt aussi un caractère financier. Étudier loin du domicile familial représente une charge importante pour les familles. Pour beaucoup de jeunes, cela signifie qu'il faut s'endetter de façon importante. Ainsi, certains jugent que le régime d'aide financière aux étudiants du gouvernement du Québec ne reconnaît pas de façon équitable la situation de ceux et celles qui vivent en régions éloignées. En fait, les jeunes qui ont bénéficié du régime de prêts et bourses estiment que les montants alloués ne sont pas suffisants pour couvrir les dépenses liées au transport et au logement.

Des critiques virulentes ont aussi été faites à l'endroit des services d'orientation scolaire et professionnelle. Les jeunes comprennent mal que les responsables de ces services donnent des renseignements si déconnectés de la réalité locale et régionale et si peu respectueux de celle-ci. Ils déplorent le fait que les possibilités locales ou régionales d'emploi ne soient jamais présentées aux jeunes du secondaire au moment où ils doivent réfléchir à leur avenir professionnel. En fait, aucune information liée à l'économie régionale ne leur est transmise. On leur apprend plutôt que quitter sa région est dans l'ordre des choses.

Plus encore, les valeurs véhiculées par le système scolaire en général et par le cours « Éducation au choix de carrière » en particulier contribuent à maintenir l'idée que la réussite professionnelle ne peut se faire qu'en ville et non pas en contribuant au développement social et économique de sa région d'origine. D'ailleurs, ces valeurs sont renforcées par le fait que l'histoire régionale n'est ni valorisée ni enseignée et qu'il en va de même des traits culturels propres à la région. Ajoutez à cela le postulat largement répandu par les parents, les amis et la communauté selon lequel la région n'a rien à offrir aux jeunes, et tout concourt à leur faire envisager un départ définitif.

« On quitte pour aller étudier, après on ne revient pas parce qu'il n'y a pas d'emplois ! »

Partir pour travailler

Plusieurs jeunes résument le problème de l'exode de façon simple : « On quitte pour aller étudier, après on ne revient pas parce qu'il n'y a pas d'emplois ! » Si la poursuite des études est un important facteur d'exode, l'emploi, ou plutôt le manque d'emplois, en est un autre qui pèse aussi lourd.

En fait, la situation économique difficile de nombreuses régions est bien réelle. Les jeunes n'en sont pas dupes et savent que les régions-ressources ne peuvent plus compter sur la grande entreprise et l'exploitation des ressources naturelles, des éléments qui ont jusqu'ici constitué l'épine dorsale de leur économie. Au fil des années, le milieu a été touché par des rationalisations, des fermetures d'entre-

prises et des changements technologiques, avec le résultat que le nombre d'emplois offerts par la grande entreprise y a considérablement diminué. Selon les jeunes, les secteurs public et parapublic n'ont pas non plus été à l'abri des coupures de services et des pertes d'emploi. Plusieurs régions dont l'économie est peu diversifiée se retrouvent ainsi avec un déficit important sur le plan de l'emploi. Le déclin démographique accentue cette situation. Les commerces et les entreprises de services survivent difficilement dans ce contexte et offrent de moins en moins d'emplois. Bref, le nombre d'emplois diminue, les bons emplois deviennent une denrée rare et les emplois spécialisés sont encore plus rares. C'est le règne des emplois précaires et des emplois saisonniers, souvent créés à l'aide de différents programmes gouvernementaux. Les taux de chômage et d'inactivité très élevés dans de nombreuses localités éloignées et périphériques deviennent des indices probants d'une situation économique désastreuse. La dépendance à l'État devient monnaie courante, voire mode de vie.

« Certains élus ne sont pas beaucoup scolarisés, n'ont pas beaucoup sorti de la région et sont malheureusement fermés aux idées nouvelles. Ils n'ont pas de vision sur l'avenir des jeunes. C'est difficile de faire passer notre point de vue. »

Dans ce contexte, il n'est pas facile de trouver du travail. Les jeunes le savent bien. D'ailleurs, tout le monde le dit, leurs parents, leurs amis, les médias : « Y'a pus d'avenir ici. » Leur perception de la situation économique en conditionne plus d'un à envisager un avenir à l'extérieur de la région ou à entreprendre des études supérieures qui leur permettront d'accéder à un emploi convenable dans un milieu plus prospère.

Les jeunes qui quittent leur région laissent derrière eux d'autres jeunes, souvent moins scolarisés et moins qualifiés, qui connaissent évidemment des difficultés importantes d'insertion sur le marché du travail. Tout comme les premiers, ces derniers se sentent exclus du marché du travail régional. Ils estiment que peu de choses sont faites pour les aider à l'intégrer et pour créer des emplois dans leur région. Même s'ils peuvent expliquer en partie cette situation par la conjoncture économique régionale, les jeunes qui restent sont néanmoins sceptiques par rapport aux options économiques et politiques choisies par les différents paliers gouvernementaux.

À leur avis, un des obstacles majeurs au développement économique des régions réside dans la vision même du développement chez les décideurs locaux et régionaux. Dans les municipalités, en particulier, on a trop souvent une vision à court terme. Les élus municipaux évaluent les projets de développement davantage en fonction de l'augmentation du compte de taxes qu'en fonction des retombées économiques et sociales. Les jeunes qui se sont frottés à la politique locale ou qui ont pris l'initiative de proposer des projets de développement sont particulièrement critiques. Selon un jeune entrepreneur engagé en politique municipale : « Il y a une différence profonde de vision du développement. Les élus voient à court terme, travaillent à conserver les acquis. Certains ne sont pas beaucoup scolarisés, n'ont pas beaucoup sorti de la région et sont malheureusement fermés aux idées nouvelles. Ils n'ont pas de vision sur l'avenir des jeunes. C'est difficile de faire passer notre point de vue. » « Ils nous trouvent menaçants avec nos idées

nouvelles, nos diplômes, nos projets qui coûtent toujours trop chers, selon eux », constate un autre jeune.

Ces jeunes sont d'avis que la création d'emplois passe par l'engagement de la collectivité et la concertation. C'est pourquoi ils en veulent à l'esprit de clocher qui caractérise trop de municipalités et compromet le développement économique régional. Ils trouvent aussi que la concertation entre les acteurs du développement n'existe pas vraiment. Et les exemples de dysfonctionnement ne manquent pas, tant sur les plans économique que culturel, par exemple des équipements de loisirs sont multipliés inutilement d'une municipalité à l'autre, des retards inexplicables retardent l'implantation de points de services d'un cégep, etc.

D'autre part, ils dénoncent également les pratiques des entreprises et des institutions qui ne favorisent pas l'embauche de gens qui habitent dans la région ou qui en sont originaires. Cette attitude nuit aux jeunes de la région et n'incite pas les diplômés intéressés à revenir dans leur milieu d'origine. De plus, il est fréquent que les personnes de l'extérieur engagées par ces entreprises et ces institutions partent dès qu'elles le peuvent, soit après avoir pris de l'expérience ou au premier revers de situation.

On pense également que les liens entre les régions et les jeunes qui partent à l'extérieur pour étudier ne sont pas assez soutenus. Il est difficile pour ces jeunes d'être informés des postes offerts dans leur région. Ils perdent donc le contact, surtout s'ils ne sont pas revenus travailler l'été ou les fins de semaine pendant leurs études. Les employeurs ne sont pas non plus au courant du bassin de jeunes originaires de leur région susceptibles de combler leurs attentes.

Un autre point de vue partagé par bon nombre de jeunes est que le développement économique passe par la création d'entreprises. Or, ils estiment encore une fois qu'à ce chapitre, le virage n'est pas encore pris. Plusieurs années de dépendance envers la grande entreprise ou les programmes de transferts de l'État auraient, en quelque sorte, sclérosé l'esprit d'initiative et d'entreprise. Ainsi, le soutien à la création d'entreprises fait cruellement défaut. D'une part, la sensibilisation et la valorisation de l'entrepreneuriat auprès des jeunes sont insuffisantes. À cet effet, une directrice d'un service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) soutient d'ailleurs avoir peu de collaboration de la commission scolaire. Son projet de faire des conférences d'information le midi dans les écoles secondaires de son territoire a été refusé. « On a préféré les Forces armées canadiennes », constate-t-elle.

« ... on crée un engouement pour l'entrepreneurship, mais on ne donne pas les outils. Ces jeunes qui sortent des études n'ont pas d'argent. Ils sont déjà endettés par leurs études ... »

Il n'est pas étonnant alors que les jeunes qui se sont lancés dans l'aventure de créer leur propre entreprise se plaignent du manque de soutien du fait que les municipalités ne s'engagent pas, que les institutions bancaires soient méfiantes et que la communauté ne se mobilise pas. Il y a bien les programmes gouvernementaux, mais cela ne suffit pas. D'ailleurs, ils les jugent trop compliqués, éparpillés, mal adaptés aux projets de petites entreprises et aux réalités régionales. De plus, le

financement est souvent et toujours leur réelle pierre d'achoppement. Qui plus est, non seulement l'accès au capital de risque et aux garanties de prêts est difficile mais, lorsqu'on est jeune, on doit faire la preuve deux fois plutôt qu'une de son sérieux et de sa volonté.

« Ici ou en ville, c'est pareil : les jobines, le chômage, le BS ! »

Pour contourner tous ces écueils, les jeunes qui ont des projets d'entreprise font appel aux Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) qui sont présents dans la plupart des MRC. Toutefois, du même souffle, ils déplorent que ces organismes ont peine à répondre à la demande, faute de ressources suffisantes. Ils signalent également que les SAJE ne savent pas toujours imposer le dynamisme nécessaire au développement et à la reconnaissance de l'entrepreneuriat des jeunes dans le milieu local et régional. D'ailleurs, certains d'entre eux ne feraient pas la promotion de leurs services en raison d'une insuffisance chronique de ressources humaines et financières.

Finalement, les jeunes qui sont demeurés dans leur région, quel que soit leur statut, sont en général plus positifs en ce qui a trait à la vie dans cette même région. Plusieurs pensent qu'en ville, leur situation professionnelle ne serait pas meilleure et qu'ils s'en tireraient moins bien en raison du coût de la vie moins élevé que leur offre leur localité d'appartenance. « Ici ou en ville, c'est pareil : les jobines, le chômage, le BS ! » résumant-ils. La situation des jeunes femmes peu scolarisées semble par contre plus problématique que celle des jeunes hommes, les emplois exigeant peu de qualification étant plus rares pour elles.

Partir parce qu'on se moque des jeunes

Si les jeunes sont d'avis que l'inaccessibilité à l'éducation et le manque d'emplois expliquent en bonne partie leur exode, ils rappellent aussi que leur place et leur apport à la vie sociale, culturelle et économique des communautés ne sont pas suffisamment reconnus. En fait, selon eux, bien peu de communautés démontrent de l'intérêt pour les jeunes et leurs besoins.

Dans les régions où l'exode sévit et où s'accélère le déclin démographique, les jeunes n'ont pas de poids politique. Ils sont rarement invités à participer aux prises de décisions et les instances régionales, municipales et scolaires fonctionnent sans les consulter. Ils estiment donc que l'on ne tient pas compte de leurs besoins et que, conséquemment, les services qui leur sont destinés sont souvent inadéquats ou insuffisants.

C'est ainsi que, dans plusieurs MRC, on note un manque de ressources communautaires apportant du soutien aux jeunes en difficulté ou aux jeunes familles et une pénurie de lieux de rencontre pour les 18-30 ans. De plus, les décideurs régionaux ignorent les difficultés de transport rencontrées par les jeunes. Ces difficultés revêtent un caractère particulier en région parce qu'elles contribuent à rendre inaccessibles les services essentiels : « Sans char ici, c'est la mort ! Aller au

CLSC, suivre un cours du soir, aller à une entrevue pour un emploi, tout est compliqué. Il n'y a pas de transport en commun entre les villages. » En matière de loisirs et de culture, on note aussi beaucoup d'insatisfactions. Avec le vieillissement de la population, les communautés ont tendance à aider davantage les personnes plus âgées. Les jeunes ont le sentiment que « tout va à l'âge d'or ».

Et il n'est pas nécessairement facile de s'engager socialement non plus. « Ça m'a pris huit ans de bénévolat dans plusieurs organismes avant qu'on me prenne au sérieux », raconte une jeune femme déterminée à rester dans son village natal.

En fait, les jeunes ressentent beaucoup de méfiance à leur égard. Ils ne trouvent pas beaucoup de soutien aux projets sociaux et communautaires qu'ils proposent. Les projets faits par et pour les jeunes semblent toujours plus difficiles à faire accepter : « Une maison de jeunes, une garderie, un parc, des loisirs, ça dérange, ça coûte toujours trop cher ! »

De plus, le pessimisme véhiculé par les gens des générations précédentes pèse lourd. Il semble qu'il soit très difficile de faire bouger les choses. Ainsi persiste une mentalité défaitiste qui décourage l'initiative : « Essaie rien, ça marchera pas ici. »

Le manque d'ouverture et l'intolérance à l'égard des jeunes plus marginaux sont également dénoncés. Dans les milieux « tissés serrés », tout indique que le respect des différences ne fait pas partie des valeurs collectives. Aussi, les préjugés et les racontars finissent souvent par provoquer la fuite de ces jeunes vers un milieu plus anonyme comme la grande ville. « Les voisins savent quasiment avant toi que t'es enceinte ! » lance une jeune mère adolescente.

Dans ce contexte, l'homosexualité, par exemple, est très difficile à vivre. Les jeunes touchés par cette réalité ne savent souvent pas à quelle porte frapper pour obtenir de l'écoute et du soutien. De plus, les ressources institutionnelles et communautaires sont de toute façon souvent absentes ou tellement peu sollicitées par ce genre de clientèle qu'elles ne savent pas comment intervenir.

Finalement, les jeunes se demandent si les gens des régions sont vraiment conscients de l'exode et de ses conséquences. Le peu de considération à leur égard et le peu d'actions en leur faveur sèment des doutes à ce sujet dans l'esprit de plusieurs.

Partir parce qu'en région, « c'est plate ! »

Les jeunes sont nombreux à percevoir leur milieu de façon négative : manque de dynamisme, manque d'ouverture, pénurie de services, insuffisance d'activités de loisirs, pessimisme généralisé, mentalité défaitiste, absence de réseaux intellectuel et culturel. Selon eux, cette image négative influence d'autant plus profondément

« Une maison
de jeunes,
une garderie, un
parc, des loisirs,
ça dérange,
ça coûte
toujours trop
cher ! »

les mentalités qu'elle est réfléchi par la région elle-même, les personnes qui l'habitent, le système scolaire et les médias nationaux. Ces derniers, situés à Montréal et centrés sur cette ville, contribuent d'ailleurs à idéaliser la vie urbaine de façon exagérée.

En fait, les jeunes trouvent que les médias nationaux reflètent mal la réalité des régions et ce problème découlerait de la fermeture de plusieurs stations de radio ou de télévision régionales au cours des dernières années. Ainsi, selon eux, tant dans les téléromans que dans les émissions d'information, les médias reflètent une image très peu réaliste, souvent passéiste et folklorique de la vie en région, comme si ces communautés n'appartenaient pas au même monde et à la même époque que les milieux urbains. À ce propos, une jeune fille qui a grandi sur une ferme souligne, sourire en coin, l'exemple de l'émission *Passe-Partout* où, il y a plusieurs années, Fardoche incarnait l'agriculteur : « Il avait un vieux tracteur, de vieux équipements, des techniques désuètes, alors que l'agriculture, c'était pas ça chez nous. Ce que tous les enfants du Québec ont eu comme image du monde rural pendant des années, c'était une image folklorique qui n'avait rien à voir avec l'agriculture moderne. » Des jeunes de la Gaspésie soulignent, quant à eux, qu'il est rare que l'on parle positivement de leur région dans les bulletins de nouvelles : « On fait une nouvelle quand une municipalité décide de ne plus assumer les services de déneigement dans un rang. Belle image pour la région ! »

« La seule chose
que je sais
de ma région,
c'est un chiffre :
Côte-Nord,
région 09. »

Les jeunes sont nombreux aussi à penser que peu de choses sont faites pour « cultiver » leur sentiment d'appartenance et pour leur « vendre » leur région. En fait, non seulement les parents et les médias dévalorisent la vie en région, mais le système scolaire perpétue également l'idée que la réussite sociale et professionnelle s'acquiert à la ville. Ils avouent ne pas être sensibilisés à leur région, ni dans leur milieu, ni à l'école. Ils connaissent mal son histoire, sa géographie, sa culture et son économie. D'une perception négative à la perte de sentiment d'appartenance, il n'y a qu'un pas que plusieurs franchissent allègrement.

Par ailleurs, ce fragile sentiment d'appartenance des jeunes pour leur région n'est pas à l'abri d'un séjour à l'extérieur. Si le séjour est le moins long, les liens avec la région natale s'estompent. Les jeunes n'ayant souvent pas maintenu de contacts pendant ce séjour, n'ont plus de renseignements sur le marché du travail régional, les possibilités d'emplois ou le développement possible de projets novateurs. Plusieurs optent donc alors pour un exil définitif.

Améliorer l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle

Comme il a déjà été signalé, quitter son milieu pour faire des études collégiales ou universitaires, ou pour acquérir un diplôme de formation professionnelle, paraît inévitable. Conséquemment, pour les jeunes, améliorer l'accessibilité géographique et financière des institutions d'enseignement est l'une des solutions à l'exode. Bien sûr, les territoires touchés sont vastes et la dispersion des personnes l'est tout

autant; les jeunes sont toutefois convaincus que tout n'a pas été tenté et qu'il est possible d'agir en cette matière pour assurer une meilleure rétention des étudiantes et des étudiants dans les régions.

Concrètement, ils proposent d'améliorer l'accès à la formation professionnelle en élargissant l'éventail des programmes offerts et en diversifiant les lieux de formation. Mais, surtout, ils insistent pour que les programmes soient davantage adaptés à l'économie régionale et sous-régionale, de manière à ce que la formation professionnelle constitue un véritable moteur de développement régional. D'ailleurs, à ce chapitre, les jeunes ont insisté sur la nécessité d'améliorer les liens entre l'école et les entreprises par le biais notamment de stages en milieu de travail et de programmes fonctionnant selon la méthode de l'alternance travail-études.

De plus, ils sont d'avis que des programmes de formation professionnelle plus appropriés aux régions et mieux répartis géographiquement contribueraient à diminuer l'abandon scolaire. En effet, certains seraient intéressés à acquérir une formation professionnelle si celle-ci était offerte à proximité de leur domicile et si elle donnait des possibilités réelles d'emplois dans leur région.

Offrir des programmes de formation professionnelle plus adaptés et plus nombreux ne représente quand même pas toute la solution. Encore faut-il qu'on informe les jeunes et qu'on les y intéresse ! Cela suppose que des efforts destinés à soutenir et à orienter adéquatement les personnes intéressées par ces programmes soient déployés. Pour les jeunes, il est clair que le milieu scolaire a une grande part de responsabilités à assumer à ce chapitre, notamment en matière d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. Tenir compte de l'intérêt que certains portent naturellement à leur région peut certainement devenir une nouvelle dimension à exploiter pour valoriser la formation professionnelle.

Bref, de l'avis des jeunes, former sur place une main-d'œuvre fiable et compétitive orientée vers le marché régional de l'emploi aurait des retombées positives sur l'économie régionale. Évidemment, cela contribuerait à retenir les jeunes dans leur région, ces jeunes qui, autrement, vont faire des études à l'extérieur ou, tout simplement, abandonnent l'école.

Pour améliorer le système de formation, les jeunes sont d'avis que les municipalités, les commissions scolaires, les cégeps, les universités et les différentes instances à vocation économique doivent travailler en plus étroite collaboration. Ces acteurs régionaux doivent mettre de côté les batailles de clocher ou de juridictions pour innover et développer des formules souples et originales assurant plus de services aux jeunes. L'accès à des programmes d'études collégiales et universitaires pourrait être amélioré par le déploiement de points de services dans les régions. À cet effet, des ententes entre les institutions scolaires et les municipalités sont à envisager, comme le sont les possibilités offertes par les technologies informatiques en matière de formation à distance.

Les institutions d'enseignement présentes en régions périphériques et éloignées, les institutions collégiales et universitaires en particulier, n'ont pas toujours la faveur des jeunes de ces régions. Elles auraient intérêt à mieux évaluer les services et les programmes qu'elles offrent, notamment en fonction des besoins économiques régionaux et des attentes de leur clientèle potentielle. Également, il faut qu'elles mènent des campagnes de promotion plus sérieuses auprès des jeunes de leur région.

Diversifier l'activité économique et promouvoir l'entrepreneuriat

Bien sûr, il faut créer des emplois, mais comment y arriver ? Pour les jeunes, il est clair que l'économie régionale doit s'ouvrir à de nouveaux créneaux, se diversifier en misant davantage sur la transformation des matières premières que sur leur seule exploitation. Pour cela, nombreux sont ceux qui pensent que les régions ne détiennent pas suffisamment de pouvoirs décisionnels. Les politiques « mur à mur », les programmes globaux concoctés à Québec ou à Ottawa et les chevauchements de toutes sortes contribuent à miner les efforts de concertation et à éteindre le dynamisme local et régional pouvant s'exercer sur les plans économique, scolaire, social et culturel. Décentralisation des pouvoirs et développement local sont donc considérés comme des leviers essentiels au développement économique et social régional.

« Il faut que ça devienne un choix de partir, pas une obligation. Et pour ce faire, il faut passer à l'action et améliorer les conditions de vie de la population et plus précisément des jeunes. »

Les jeunes sont aussi d'avis qu'il est impérieux de développer la volonté d'entreprendre. À cet égard, l'école a un rôle considérable à jouer. Sensibiliser les jeunes aux vertus économiques personnelles et sociales de l'entrepreneuriat est un premier pas contre l'exode. Mais le développement de l'entrepreneuriat ne relève évidemment pas que des institutions scolaires. Les projets d'entreprises des jeunes ne verront jamais le jour si les municipalités ne participent pas davantage, par exemple en facilitant l'implantation d'entreprises par le moyen de rabais de taxes pour la location des locaux ou par la mise en commun de services. De même, les communautés et les institutions bancaires doivent faciliter l'accès au capital, par exemple en créant des fonds locaux d'investissement. Les entrepreneurs d'expérience peuvent aussi contribuer à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en les parrainant ou en leur offrant des incubateurs d'entreprises. Il faut également trouver les moyens pour appuyer des projets qui semblent moins rentables, mais qui permettent aux jeunes de prendre de l'expérience et de vaincre la morosité que l'on retrouve dans plusieurs milieux. On pense ici à des projets liés au domaine culturel ou au développement de ressources communautaires.

Mais, avant d'opter pour certaines solutions, les jeunes précisent qu'ils doivent être parties prenantes aux exercices de planification régionale. Jusqu'à maintenant, ils ont toujours été écartés de ce genre de processus, et cela malgré qu'on y décide souvent les priorités régionales et les projets qui les concernent au premier chef. Il est temps, non seulement de déplorer leur exode, mais aussi de les associer aux prises de décisions et à l'action.

Agir avec les jeunes

« Les décideurs, c'est une gang de gens qui ont le même point de vue. La plupart d'entre eux veulent conserver leurs acquis ... et se foutent de la jeunesse. »

Le peu de place faite aux jeunes et le peu d'intérêt qu'on semble leur porter en préoccupent plus d'un. Les jeunes sont ainsi plusieurs à penser que, lorsqu'il est question de la jeunesse, les élus et les décideurs en restent trop souvent au point des bonnes intentions. Or, ils sont d'avis qu'une meilleure reconnaissance de leur apport réel et potentiel dans les communautés représente un élément qui peut certainement contribuer à améliorer leur qualité de vie et à hausser le pouvoir de rétention des jeunes dans les régions.

Cela est d'autant plus vrai et important que plusieurs jeunes installés dans leur région d'origine, ou qui ont l'intention d'y retourner, démontrent un important désir d'engagement dans leur communauté. Nous avons, par exemple, rencontré un jeune gaspésien étudiant en médecine qui rêve du jour où il viendra pratiquer chez lui, dans cette région où il manque de médecins. Et il ne veut pas venir seul mais, autant que possible, avec d'autres jeunes prêts à se mobiliser pour faire bouger des choses en faveur du développement de la Gaspésie.

Cette volonté d'engagement dans son milieu d'origine n'est pas uniquement associée aux jeunes plus scolarisés, on la retrouve aussi chez des jeunes qui ont choisi de ne pas faire d'études supérieures et qui n'ont jamais quitté leur région.

La volonté d'engagement social serait aussi influencée par le sexe, l'âge et l'état matrimonial. Du moins, c'est ce que laissent entendre des affirmations comme celle de cette jeune femme de 30 ans : « Notre choix évolue en vieillissant, on n'a plus les mêmes besoins, les mêmes activités. La ville, c'est le fun quand on est plus jeune, quand on est étudiant. Quand on a des enfants, on se dit que c'est peut-être mieux dans une petite ville ou un village. Là, il faut s'impliquer pour avoir des services, une garderie par exemple. Mais, quand on s'implique, on trouve ça enrichissant, plus intéressant. »

Toutefois, il faut admettre que l'engagement social et communautaire touche toujours une faible proportion de la population. Les jeunes n'échappent pas à cette règle. D'ailleurs, ceux qui sont engagés tentent d'en mobiliser d'autres, mais avouent se heurter à l'apathie de la majorité. Il semble que le goût de s'engager dans son milieu d'origine soit associé à un faible désir de le quitter ou à un pressant besoin d'y revenir. Et, même si cela touche une faible proportion de jeunes, nul doute que cette dimension a intérêt à être exploitée par les autorités régionales.

Ainsi, dans le but de favoriser et de hausser leur engagement dans leur communauté, les jeunes jugent nécessaire que les décideurs politiques, socioéconomiques et scolaires, de même que la population en général, soient davantage sensibilisés au phénomène de l'exode des jeunes et aux points de vue des principaux intéressés. Pour ce faire, des activités de sensibilisation et de consultation, menées de

concert avec eux, peuvent aider à orienter les actions dans le respect des particularités locales.

« Il faut utiliser cette volonté pour passer d'une culture de dépendance à une culture d'initiative en misant sur les jeunes. »

Ainsi, s'ils réclament plus d'ouverture devant leurs idées et leurs projets, les jeunes savent que ceux-ci ne se réaliseront pas sans le soutien de la communauté. Ils veulent être encadrés, guidés et parrainés par les décideurs et les personnes expérimentées et croient que c'est là la meilleure façon de concrétiser les appels à la solidarité et au rapprochement entre les générations. Les jeunes disent qu'il faut profiter de leur goût de l'engagement pour faire bouger les choses et secouer les mentalités défaitistes et dépendantes. Il faut utiliser cette volonté pour « passer d'une culture de dépendance à une culture d'initiative en misant sur les jeunes », affirme un jeune Madelinot.

Les jeunes croient aussi que l'on tiendra compte de leurs besoins dans la mesure où ils auront voix au chapitre sur les questions qui les concernent et lors des débats portant sur le développement de leur communauté. Déjà loin d'attendre, certains mettent sur pied des regroupements de jeunes. C'est notamment le cas dans les MRC d'Asbestos, d'Avignon et de Matane. Dans la MRC de Pontiac, le Conseil permanent de la jeunesse de la région travaille déjà à assurer une meilleure représentation des jeunes dans la vie sociale, culturelle et économique de la MRC. En Haute-Côte-Nord, les jeunes qui ont participé au projet Place aux jeunes, qui vise à sensibiliser les jeunes à un retour dans leur région, ont eux aussi décidé de former un regroupement. Ils souhaitent établir la place des jeunes dans la communauté et développer des activités spéciales en ce sens dans la MRC.

Selon les jeunes, en appui à ces regroupements, il est clair que la représentation des jeunes dans les conseils municipaux, les conseils d'administration des organismes régionaux et les commissions de crédit des caisses populaires doit être accentuée. À cette fin, et pour que cela se concrétise rapidement, les jeunes suggèrent de créer des postes désignés au sein de ces instances.

Enfin, les jeunes sont conscients que favoriser leur engagement dans les différentes communautés va à l'encontre des tendances démographiques. Même si la population vieillit, ils pensent qu'il faut tout de même continuer à offrir des services aux jeunes et à en faire une priorité collective. C'est ainsi qu'il est nécessaire, selon eux, de faire en sorte que les activités socioculturelles et les activités de loisirs offertes répondent mieux aux besoins de l'ensemble des jeunes adultes. L'on croit que les municipalités auraient intérêt à se doter de comités jeunesse. Pour ce qui est des services offerts par les institutions de santé et de services sociaux, on réclame le maintien et l'amélioration des services destinés aux jeunes, services que les jeunes estiment insuffisants, notamment en matière d'aide à la toxicomanie et à l'alcoolisme, de lutte contre le suicide, les problèmes familiaux et le décrochage scolaire. Ces dernières demandes interpellent non seulement les CLSC, les écoles et d'autres organismes publics, mais aussi les communautés, qui devront appuyer des initiatives visant la mise sur pied de ressources communau-

taires de soutien aux jeunes. Selon les jeunes, c'est à ce prix que l'on freinera leur exode.

Revaloriser la vie en région

Selon les jeunes, améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, créer des emplois, favoriser l'engagement social des jeunes et leur offrir des services mieux adaptés à leurs besoins font partie d'une stratégie de lutte à l'exode mais ce n'est pas tout : les régions doivent mieux se vendre.

Estimant que l'exode des jeunes est d'abord et avant tout un problème important pour les régions et les personnes qui y demeurent, ceux et celles qui ont participé à la consultation affirment que les responsables régionaux ont tout intérêt à les retenir ou à les attirer. En fait, certains croient que les régions sont en partie responsables de leur propre malheur : « Les communautés elles-mêmes poussent les jeunes à l'exode en étant fermées aux idées nouvelles. »

Pour bon nombre de jeunes, le « problème » appartient donc à la région, ce qui veut dire qu'il appartient aussi aux jeunes qui décident d'y vivre : « Je ne me sens pas coupable, mais un peu responsable tout de même, c'est pourquoi j'ai décidé de m'impliquer en politique municipale et de tenter de faire évoluer les choses pour les jeunes », confie un jeune œuvrant en politique municipale.

Pour plusieurs jeunes, revaloriser les régions, c'est engager les institutions scolaires dans une entreprise d'information, de sensibilisation et d'amélioration de la connaissance et de la reconnaissance des régions auprès des jeunes. À cet égard, les programmes d'études du secondaire devraient intégrer davantage de notions historiques, géographiques, culturelles et économiques régionales. Et cela doit s'ajouter aux renseignements fournis par les services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle sur les possibilités et les besoins des régions.

D'autre part, pour s'assurer que les jeunes qui le souhaitent puissent revenir dans leur région d'origine après leurs études, il faut mettre en place des mécanismes maintenant des liens entre les jeunes vivant à l'extérieur et leur région, comme la publication de bulletins de liaison ou la création de banques d'emplois. Des jeunes proposent ainsi de mettre à la disposition des entreprises et des organismes de la région un outil d'information, sous la forme d'un répertoire des coordonnées et des qualifications des jeunes intéressés à revenir dans leur région. Les municipalités peuvent aussi faire davantage d'efforts visant à créer des emplois d'été réservés à des jeunes qui poursuivent leurs études hors de la région.

Les institutions des centres urbains peuvent également contribuer à résorber l'exode des jeunes des régions. Ainsi, les cégeps et les universités pourraient accepter plus facilement que les étudiantes et les étudiants fassent des stages dans

« Des discours
sans actions...
Les régions vont
devenir des
sanctuaires de
vieillards. »

leur région d'origine. Ce serait là une bonne façon pour ces derniers de se faire connaître et d'augmenter leurs chances de se faire embaucher chez eux une fois leurs études complétées. Malgré les contraintes que cela peut comporter, il serait utile que ces institutions d'enseignement soient sensibilisées à cette question et modifient leurs pratiques en conséquence.

« On doit prendre
notre place...
améliorer l'image
de la jeunesse,
faire tomber
les préjugés.
Montrer aux
décideurs que
nous sommes une
ressource pour
la région. »

Enfin, le projet Place aux jeunes, dont les objectifs sont de favoriser le retour des jeunes dans leur région et de promouvoir l'entrepreneuriat, est à utiliser davantage. Les quelques jeunes qui y ont participé ont trouvé l'expérience enrichissante et prometteuse.

En fait, toutes les propositions et les recommandations formulées par les jeunes ont l'objectif de réhabiliter la région. Pour eux, il n'est jamais question d'empêcher les jeunes de la quitter, mais plutôt de leur montrer que, s'ils le souhaitent, ils y ont une place, un milieu où l'on a besoin de leur compétence et de leur dynamisme.

Finalement, les jeunes consultés pensent que les autorités régionales doivent se mettre à l'œuvre et innover sans attendre, car les régions sont en proie aux attraits des centres urbains. En fait, plusieurs affirment que, du côté strictement personnel, le départ pour la ville apparaît comme une solution. Partir, c'est vouloir rencontrer ses aspirations scolaires et professionnelles. C'est aussi le choix de ceux et celles qui recherchent un milieu de vie stimulant, offrant une grande variété d'activités. Partir, c'est aussi une étape importante, parfois obligatoire, du cheminement personnel. Sur ces points, les jeunes originaires des régions et vivant à Montréal ont exprimé mieux que quiconque ce qu'ils croient retirer de leur aventure : possibilités professionnelles, diversité de services, milieu plus ouvert pour la culture, les arts et les relations interculturelles, tolérance et respect des différences. En contrepartie, ils avouent que leur départ leur a fait perdre des relations familiales et amicales, un accès facile à la nature et un certain sentiment lié à la sécurité personnelle. Ces éléments ne semblent pas cependant avoir une importance suffisante pour remettre leur choix en question.

DEUXIÈME PARTIE

RAJEUNIR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Les jeunes qui ont participé à la consultation ont indiqué qu'ils partent dans les centres urbains pour contrer l'absence de perspectives et l'ennui qu'ils éprouvent dans leur communauté d'origine. En fait, les jeunes ne manquent pas de motifs pour expliquer leur départ : manque d'emplois, de services et d'activités, lacunes sur le plan de l'accessibilité aux études, difficultés à vivre différemment, manque d'ouverture de la communauté face aux projets et aux idées nouvelles, guerre de clochers, absence de vision chez les décideurs, avantages exclusivement offerts aux aînés. Et, ce qui est inquiétant pour les localités touchées, c'est que ce mouvement semble d'autant plus irréversible que peu d'initiatives sont prises pour l'endiguer.

Dans un tel contexte, rajeunir les régions du Québec apparaît comme un défi, presque une utopie. Aucune recette miracle ne peut être mise en œuvre. Tout le monde doit agir et tous les secteurs d'activités sont sollicités, mais, encore là, aucune promesse de réussite ne peut être faite puisque les localités situées en régions éloignées et périphériques feront toujours face à la concurrence des centres urbains.

Pourtant, rajeunir est la condition qui permettra à de nombreuses municipalités québécoises d'envisager un avenir marqué autrement que par leur déclin. Les jeunes consultés font naître un espoir à cet égard. Plusieurs d'entre eux, motivés par un fort sentiment d'appartenance, sont inquiets de l'avenir de leur communauté d'origine, mais veulent investir leurs ressources personnelles au service de son développement. N'est-il pas temps de mettre ces jeunes à contribution ?

2.1 Renouveler la vie démocratique

Dans chacune des régions visitées par le Conseil, les jeunes qui ont participé à la consultation ont réclamé une place au sein des organismes décisionnels et consultatifs de leur localité et de leur région. Ils ont souligné avec vigueur et conviction que leur participation accrue à la vie démocratique était un préalable absolu à l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques et au renforcement de leur sentiment d'appartenance à leur communauté.

Le Québec entre actuellement dans une ère où les décideurs locaux et régionaux auront plus de responsabilités et seront appelés à prendre des décisions ayant des répercussions dans un plus grand nombre de secteurs. Pour le Conseil, le moment semble donc bien choisi pour réviser la place qu'occupent les jeunes adultes dans l'espace démocratique local et régional.

En ce moment, il y a lieu d'être inquiet. Les jeunes qui ont participé à la consultation sont unanimes à dénoncer le fait qu'ils demeurent ignorés des institutions locales et régionales et que celles-ci manquent d'écoute à l'égard de leurs préoccupations.

À leur avis, les groupes consultatifs et décisionnels locaux et régionaux demeurent inaccessibles pour les personnes qui ne font pas partie des clubs sélects du pouvoir local. Souvent, ceux et celles qui exercent des responsabilités importantes dans la communauté se côtoient et siègent simultanément au sein de plusieurs instances. Dans ce contexte, les jeunes adultes ne peuvent s'intégrer à la vie démocratique et la coupure existant entre eux et les élus s'en trouve exacerbée.

Les jeunes veulent donc que changent les attitudes des intervenants, des élus et des décideurs à leur égard. Ils veulent être présents aux conseils municipaux ou aux conseils d'administration des caisses populaires, des institutions publiques, des clubs sociaux ou des organismes communautaires. Les décideurs en place doivent prendre conscience que le développement de leurs organisations et de leur localité seront favorisées par la présence de jeunes adultes à tous les paliers. Il importe de changer la tendance actuelle et d'accorder aux jeunes un poids politique qui compense leurs pertes démographiques.

▪ Ouvrir les portes de la municipalité aux jeunes

Bien sûr, il est toujours possible pour un jeune de se présenter comme candidat aux élections municipales et de courir la chance d'être élu au conseil municipal. Le Conseil juge important que les jeunes intéressés et prêts à se plier aux exigences du mode électoral entreprennent une telle démarche, leur présence au sein des conseils municipaux étant indispensable. Ils y auront la possibilité d'apporter des idées nouvelles, de faire germer un autre dynamisme et de porter les revendications d'une partie de la jeune population de la communauté. Des jeunes ont déjà réussi à prendre leur place au sein des conseils municipaux, mais leur nombre est encore très restreint.

Recommandation

Parce que les conseils municipaux doivent être plus représentatifs, le Conseil permanent de la jeunesse recommande à tous les partis politiques municipaux du Québec et aux personnes candidates à la mairie de favoriser et d'assurer la présence de jeunes adultes parmi leurs candidats et candidates aux élections municipales.

Néanmoins, la présence au sein d'un conseil municipal ne doit pas constituer l'unique mode de participation directe des jeunes à la vie démocratique. D'autres avenues doivent compléter ce mode de représentation et en combler les lacunes.

Ici, des organismes d'information et de mobilisation bien connus, comme l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), ont un rôle majeur à jouer. Déjà, l'UMRCQ a fait de la question de l'engagement des jeunes dans la vie municipale un sujet de discussion important lors de ses deux derniers congrès annuels. Il faut maintenant aller plus loin que la seule sensibilisation.

En fait, parmi les actions concrètes qui peuvent être prônées par l'UMRCQ et l'UMQ, le Conseil attire l'attention sur le projet mis en œuvre dans la municipalité d'Alma au Lac-Saint-Jean. À cet endroit, six jeunes adultes de 18 à 25 ans ont été intégrés dans six comités consultatifs de la Ville.

À la suite d'une période de mise en candidature et de sélection menée sous la responsabilité de la Table de concertation jeunesse d'Alma, les six jeunes adultes (quatre hommes et deux femmes) sont entrés en fonction en mars 1996. Ils siègent, selon leurs aptitudes et leurs intérêts respectifs, à l'un ou l'autre des comités de la Ville, soit aux comités de la sécurité publique, des travaux publics, des loisirs, de la culture, de l'environnement et de l'urbanisme ainsi qu'à la commission d'urbanisme.

Membres à part entière de ces comités consultatifs, les jeunes ont dû prêter le serment d'allégeance visant à assurer la confidentialité des dossiers traités. Ils bénéficient aussi des mêmes droits et ont les mêmes devoirs que les autres membres.

Tout comme les conseillères et les conseillers nouvellement élus, qui ont à apprendre rapidement les procédures municipales et à assimiler beaucoup d'information, les jeunes des comités doivent lire et se documenter sur les différents dossiers et les procédures. D'ailleurs, afin de connaître les rouages de l'administration, ils bénéficient du soutien d'un conseiller municipal expressément désigné à cette fin. C'est ainsi que les six jeunes sont initiés à la lecture du budget, à la *Loi sur les cités et villes* et au fonctionnement du service des travaux publics.

« Avant, je songeais à quitter la région, je ne me sentais pas vraiment en lien avec ma ville. Maintenant, je vois tout différemment. Je me sens concernée par ce qui se passe à la municipalité. Je m'intéresse de près aux décisions. Je suis très contente de mettre la main à la pâte et je trouve que les conseillers municipaux se sont rapprochés des jeunes », témoigne Karine, l'une des jeunes ayant participé au projet.

Les six jeunes trouvent essentiel de se réunir régulièrement entre eux pour échanger, adopter des positions communes, élaborer des projets ou préciser leurs besoins. De plus, désireux de tâter le pouls des autres jeunes adultes de la municipalité, ils ont organisé un forum jeunesse à l'automne 1996 où il fut

notamment question de développement de l'emploi et de participation aux instances municipales ou autres.

Cet exemple démontre qu'il est possible de combler le manque ou l'absence de représentation des jeunes au sein des conseils municipaux. Il s'agit d'avoir la volonté de combler cette lacune et de mettre en place la formule qui semble la plus appropriée à la municipalité.

Recommandation

Considérant que l'amélioration de la vie démocratique est au cœur de l'entreprise visant à rajeunir les régions, le Conseil permanent de la jeunesse recommande à l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de tout mettre en œuvre pour que leurs municipalités membres ouvrent leurs instances démocratiques aux jeunes. L'UMRCQ et l'UMQ doivent leur indiquer des actions concrètes à prendre en ce sens et même les outiller, si nécessaire.

■ Compter avec les organismes communautaires jeunesse

Le Conseil est d'avis que les organismes communautaires jeunesse sont actuellement bien placés pour prendre une place plus importante dans l'espace démocratique. Les personnes qui y travaillent connaissent généralement bien leur communauté et la situation de plusieurs jeunes adultes qui y vivent. De plus, elles ont développé une expertise dans un ou plusieurs secteurs d'interventions, tels le développement de l'emploi et de l'employabilité, la formation, les services sociaux, les loisirs, l'entrepreneuriat et la culture. Ces personnes peuvent donc être d'un apport considérable lors de concertation et de prise de décision qui touchent les jeunes.

Conséquemment, le Conseil est d'avis qu'une meilleure reconnaissance des organismes communautaires jeunesse contribuerait à améliorer la vie démocratique. C'est notamment par ces organismes que les préoccupations de plusieurs jeunes, dont celles des sans-emploi, des étudiants, des jeunes parents ou des jeunes entrepreneurs, peuvent être présentées et débattues sur la scène publique.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux municipalités et aux MRC de soutenir concrètement les organismes communautaires jeunesse présents sur leur territoire en complétant le soutien financier qui leur est offert par les autres ordres de gouvernement et en assurant leur présence dans les divers organismes décisionnels et consultatifs dont elles sont responsables.

■ **Des lieux à investir : les Conseils régionaux de développement (CRD) et les Centres locaux de développement (CLD)**

Reconnus par le gouvernement du Québec comme étant les instances situées à la base de sa récente politique de soutien au développement local et régional, les Conseils régionaux de développement (CRD) et les Centres locaux de développement (CLD) permettent la participation de représentantes et de représentants de différents milieux aux exercices de consultation, de planification et de décision dont ils sont chargés.

Instances régionales, les CRD se composent d'élus municipaux, des députés de la région et de représentantes et représentants du milieu des affaires, des milieux syndicaux et sociocommunautaires ainsi que des organismes dispensateurs de services. Ils intègrent également les autres organismes régionaux sectoriels tels que les conseils régionaux de la culture, des loisirs et de l'environnement, les associations touristiques régionales et les comités régionaux de développement de l'économie sociale⁶. Leurs rôles sont d'élaborer les stratégies de développement régional, d'aviser les ministères en conséquence et d'assurer la tenue des exercices de concertation et de planification⁷.

Déjà, quelques CRD manifestent un intérêt certain pour la situation des jeunes adultes. En effet, selon une recherche menée par le Conseil en 1995, six CRD sur seize réservent au moins un siège aux jeunes ou aux organismes communautaires jeunesse au sein de leur conseil d'administration (Québec, Montérégie, Lanaudière, Chaudière-Appalaches, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue). Un autre (Laval) accorde un siège aux organismes communautaires, ce qui, aux yeux du CRD en question, compense puisque plusieurs organismes communautaires offrent des services aux jeunes. Ailleurs, on peut retrouver des postes d'observateurs (avec droit de parole mais sans droit de vote) pour les jeunes, une table sectorielle jeunesse ou une commission jeunesse. Par exemple, toujours en

⁶ Gouvernement du Québec, SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS, *Politique de soutien au développement local et régional*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1997, pp. 27 et 47.

⁷ *Ibid.*, p. 26.

1995, le CRD de la Mauricie-Bois-Francs se munissait d'une commission jeunesse, laquelle est composée de jeunes provenant des diverses MRC de la région, des institutions scolaires présentes sur le territoire et de représentantes et représentants d'organismes de développement de l'employabilité. On voulait que cette commission soumette des recommandations au CRD.

Maintenant que la mission et les rôles des CRD ont été réaffirmés par le gouvernement du Québec, le Conseil est d'avis que la présence des jeunes doit y devenir plus significative.

Recommandation

Aussi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande au ministre responsable du Développement des régions de réserver deux postes à des représentants d'organismes communautaires jeunesse à l'intérieur du conseil d'administration de chaque Conseil régional de développement (CRD).

Les Centres locaux de développement (CLD) seront éventuellement présents au plus tard à partir d'avril 1998 dans chaque MRC et à l'intérieur de territoires équivalents dans les centres urbains. La nouvelle politique gouvernementale propose que le conseil d'administration de chaque CLD soit composé de représentantes et de représentants des milieux des affaires, commercial, municipal, syndical, coopératif, institutionnel, communautaire et politique. Ces organismes auront la responsabilité d'élaborer une stratégie locale de développement de l'entrepreneuriat et des entreprises incluant celles liées à l'économie sociale. Ils auront aussi à mettre en œuvre un plan local d'action en matière de développement économique et de l'emploi et d'aviser les Centres locaux d'emploi (CLE) à cet effet. De plus, ils auront à créer un guichet multiservices à l'entrepreneuriat dans leur MRC ou territoire d'appartenance⁸.

Le gouvernement a annoncé son intention à l'effet que toutes les constituantes locales puissent participer à la gestion de leur CLD. Ainsi, aucun groupe ne doit accaparer la majorité des postes au conseil d'administration alors que « dans la détermination des personnes de chacun des secteurs, le gouvernement indique qu'une attention particulière est apportée à une représentation équitable entre les femmes et les hommes et à une représentation significative des jeunes, des autochtones et des membres de communautés culturelles⁹ ».

⁸ *Ibid.*, pp. 17-19.

⁹ *Ibid.*, p. 19.

Or, le Conseil est d'avis qu'il faut profiter de la mise en place des CLD pour garantir, là aussi, une représentation meilleure et plus officielle des jeunes.

Recommandation

Ainsi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande au ministre responsable du Développement des régions, aux Conseils régionaux de développement (CRD) et aux MRC de s'assurer que les Centres locaux de développement (CLD) désignent des places à l'intention de représentantes ou représentants des jeunes au sein de leur conseil d'administration respectif.

Par ailleurs, le Conseil est d'avis que les CLD ont un mandat beaucoup trop étroit qui limite ledit développement à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'expansion des entreprises. Or, comme les jeunes l'ont mentionné lors de la consultation, le développement local et régional ne peut être circonscrit au seul aspect économique.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande donc au ministre responsable du Développement des régions d'élargir le mandat des Centres locaux de développement (CLD). Ainsi, ceux-ci devraient également s'occuper des questions relatives au rajeunissement des régions, à l'amélioration de la vie démocratique, à la promotion de la concertation entre les municipalités dans le but d'améliorer la qualité de vie, et à l'accès à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle.

2.2 Les municipalités peuvent et doivent agir

Au cours de la consultation, le Conseil a été saisi du sentiment d'appartenance manifesté par les jeunes pour leur milieu. Toutefois, ce sentiment varie selon qu'il porte sur le territoire, ses caractéristiques géographiques et ses attraits physiques ou sur la population qui l'habite. En fait, les propos des jeunes indiquent qu'ils sont très attachés à la beauté de leur coin de pays, mais qu'ils cherchent encore à se reconnaître parmi les gens de la communauté. Selon eux, seule une réelle participation au développement économique et social de leur région peut faire grandir leur sentiment d'appartenance à leur milieu.

La municipalité représente une entité particulièrement intéressante pour les jeunes. Pendant la consultation, ces derniers, à tort ou à raison, ont démontré peu d'intérêt pour les autres ordres de gouvernement, comme s'ils étaient convaincus de n'y avoir aucune prise.

Le Conseil est d'avis qu'ils visent juste en voulant occuper l'espace municipal et en interpellant les élus municipaux, les municipalités du Québec étant investies de champs de compétence nombreux et variés qui peuvent être davantage mis à contribution dans un mouvement visant à rajeunir les régions. Cependant, le Conseil croit que celles-ci auraient avantage à agir en concertation avec d'autres acteurs municipaux ou locaux afin de donner plus d'efficacité et de cohérence à leurs interventions.

▪ **Un conseiller responsable de la question jeunesse**

La participation directe de jeunes adultes au sein des instances municipales peut certainement sensibiliser les élus municipaux aux diverses situations vécues par les jeunes de la localité. Selon le Conseil, cela n'est toutefois pas suffisant pour que la municipalité entreprenne des actions cohérentes visant à améliorer les conditions de vie des jeunes.

En fait, le Conseil est d'avis que chaque municipalité doit se doter d'une conseillère ou d'un conseiller responsable de la question jeunesse. Ce conseiller doit être nommé par résolution du conseil municipal et posséder le mandat de recueillir de l'information sur la situation des jeunes de la municipalité afin de développer des services ou des projets mieux adaptés aux différents groupes d'âge.

Son rôle peut se traduire ainsi :

- il s'assure d'avoir un portrait fidèle de la situation des 15-30 ans, par catégorie d'âge;
- il analyse les besoins des jeunes selon les groupes d'âge et dégage des possibilités d'action;
- il propose des mesures ou des projets au conseil municipal;
- il s'assure que la municipalité tienne compte des jeunes dans ses politiques et les services qu'elle offre;
- il crée des liens entre le conseil municipal et les organismes jeunesse présents sur le territoire;
- il voit à concerter les actions entreprises par les divers intervenants qui œuvrent auprès des jeunes;
- il sensibilise les autres élus municipaux et les autres municipalités à la situation vécue par les jeunes.

De plus, ce conseiller peut très bien créer ou joindre les rangs d'un comité d'orientation jeunesse qui réunirait des conseillers de différentes municipalités (les municipalités membres de la même MRC, par exemple) et des représentantes et représentants des organismes jeunesse et des institutions locales ou régionales qui agissent ou peuvent agir pour les jeunes. Selon le Conseil, les principales fonctions d'un comité d'orientation jeunesse sont de développer des projets et des services cohérents sur un territoire plus vaste que celui d'une municipalité et d'agir à titre d'organisme consultatif auprès des conseils municipaux présents sur le territoire desservi.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande à chaque municipalité de nommer par résolution du conseil une conseillère ou un conseiller municipal responsable de la question jeunesse. Cette personne devra mobiliser les autres élus de sa municipalité et les divers intervenantes et intervenants qui sont en contact avec les jeunes, dans le but de poser des actions concertées visant l'amélioration des conditions de vie des 15-30 ans.

■ Une politique jeunesse concrète et adaptée

Par ailleurs, un comité d'orientation jeunesse réunissant, entre autres, les conseillers municipaux responsables de la question jeunesse présents dans une MRC donnée, peut prendre la responsabilité d'élaborer une politique jeunesse adaptée à la situation vécue dans cette MRC. Cette politique sera construite à partir d'une large consultation, fondée sur la participation des jeunes et des organismes jeunesse mais aussi sur celle des différentes institutions publiques et des acteurs et actrices des milieux des entreprises, des syndicats et des groupes communautaires.

De l'avis du Conseil, une politique jeunesse devrait inclure ces éléments :

- une définition de la jeunesse;
- le profil socioéconomique des jeunes du territoire, selon les groupes d'âge;
- les principes d'intervention à la base de la politique;
- un diagnostic par champ d'intervention;
- des recommandations classées par ordre de priorité;
- des précisions quant au rôle des différents partenaires engagés dans la mise en œuvre des recommandations;
- un plan et un échéancier de travail.

Adaptable aux différentes situations vécues par les municipalités et les MRC, une politique jeunesse n'en est pas moins un guide à utiliser lors de tout processus décisionnel. De plus, elle présente l'avantage de couvrir plusieurs champs d'actions et de préciser la contribution des différents partenaires dans l'atteinte des objectifs.

Il est à souligner qu'un projet d'élaboration d'une politique jeunesse est en cours depuis septembre 1996 dans la MRC des Chutes-de-la-Chaudière¹⁰. Ce projet est sous la responsabilité d'un comité aviseur, composé des conseillers municipaux responsables de la question jeunesse de huit municipalités, d'un chargé de projet et de représentantes et représentants de la table sectorielle jeunesse de la MRC. Un portrait des jeunes adultes du territoire, une consultation publique et une liste de recommandations furent réalisés pour l'été 1997. La politique jeunesse complète doit être rendue publique à l'automne 1997.

Le projet est d'autant plus intéressant qu'il engage une large gamme d'intervenantes et d'intervenants. Ainsi, un comité restreint, composé notamment de représentants et de représentantes d'organismes jeunesse ainsi que d'intervenantes et d'intervenants œuvrant dans des institutions en contact avec les jeunes, a été mis sur pied pour conseiller le comité aviseur. De plus, les recommandations faites pour améliorer les conditions de vie des jeunes ne s'adressent pas qu'aux municipalités, elles interpellent aussi les institutions d'enseignement, les organismes communautaires, les composantes du réseau de la santé et des services sociaux et d'autres instances gouvernementales régionales.

Bien que la MRC des Chutes-de-la-Chaudière connaisse une situation fort différente des MRC touchées par l'exode des jeunes (la MRC des Chutes-de-la-Chaudière étant l'une des plus jeunes du Québec), le Conseil suggère aux MRC présentant des déséquilibres démographiques de s'inspirer de cette expérience pour élaborer leur propre politique jeunesse.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande donc à chaque MRC, et plus particulièrement à celles aux prises avec l'exode des jeunes, de se doter d'un comité d'orientation jeunesse composé entre autres des conseillers municipaux responsables de la question jeunesse. Ce comité serait chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une politique jeunesse afin de favoriser une meilleure concertation entre les municipalités.

¹⁰ MRC DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE, *Projet de politique jeunesse, « Livre vert »,* (s. l.), (s. éd.), 997, 43 p. et annexes.

■ **Des pouvoirs permettant de répondre aux besoins spécifiques des jeunes adultes**

Si les municipalités peuvent agir pour améliorer la vie démocratique et mobiliser les jeunes de leur milieu, elles sont en mesure également de réviser les actions qu'elles posent à l'égard des jeunes adultes, à l'intérieur des champs de compétence suivants :

- hygiène du milieu et environnement;
- santé et bien-être (soutien à la famille, services de garde à l'enfance, œuvres de charité, etc.);
- loisirs et culture;
- organisation territoriale;
- protection des biens et des personnes;
- transport (transport en commun, etc.);
- voirie;
- urbanisme et mise en valeur du territoire (habitation, revitalisation, promotion industrielle et commerciale, etc.)¹¹.

Ainsi, en matière de transport en commun, les municipalités ont le pouvoir d'organiser un service de transport en commun sur leur territoire et de conclure une entente avec d'autres municipalités pour assurer ce service.

Dans le domaine des loisirs et de la culture, les municipalités disposent des pouvoirs nécessaires pour établir et maintenir des bibliothèques, des centres culturels, des musées et des institutions à caractère historique, littéraire, artistique ou scientifique. Elles peuvent aussi gérer des centres de loisirs et des terrains de jeux et confier leur organisation à des organismes sans but lucratif auxquels elles viennent en aide. Les municipalités ont également le pouvoir de créer ou de préserver des lieux qui peuvent permettre aux jeunes adultes et aux jeunes familles d'améliorer leur qualité de vie. Ainsi, la mise en place de pistes cyclables et l'aménagement de parcs, de marchés publics ou d'aires de repos figurent parmi les possibilités à offrir.

Enfin, les municipalités sont en mesure de répondre à la pénurie de ressources communautaires adressées aux jeunes adultes. Elles ont en effet le pouvoir d'accorder une aide financière ou technique à tout organisme communautaire jeunesse présent sur son territoire. De plus, elles ont toute la latitude d'action pour prendre d'importantes initiatives en ce qui a trait aux services de garde à l'enfance. Ainsi, elles peuvent agir à titre d'agence de services de garde en milieu familial. Elles peuvent créer, maintenir ou améliorer les services de garde en garderie, en jardin d'enfants ou en halte-garderie. Enfin, elles peuvent louer,

¹¹ Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, *Les institutions municipales au Québec*, (s.l.), (s.éd.), 1995, p 4.

vendre ou donner des locaux, garantir des emprunts et subventionner des garderies sans but lucratif.

Il appert donc que les jeunes adultes consultés par le Conseil ont raison de demander aux élus municipaux de contribuer à solutionner des problèmes qui affectent leur qualité de vie.

Toutefois, si les municipalités ont plusieurs pouvoirs, elles ne sont pas tenues de tous les exercer. En fait, « chaque conseil municipal dispose d'une grande autonomie et utilise les pouvoirs qui lui sont conférés en tenant compte de la réalité particulière de sa communauté, des préférences et besoins de la population ainsi que des moyens d'action qu'il privilégie¹² ». Changer des façons de faire en faveur des jeunes adultes est avant tout une question d'imagination et de volonté politique.

Recommandation

Ainsi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux municipalités du Québec d'utiliser davantage leurs compétences et leurs pouvoirs de façon à répondre aux besoins des jeunes adultes. Les problèmes à régler de façon prioritaire, selon le milieu, et les moyens à utiliser doivent être déterminés par le conseiller municipal responsable de la questions jeunesse au par le comité d'orientation jeunesse, dans l'esprit de la politique jeunesse de la MRC d'appartenance.

▪ **Les municipalités et la lutte au chômage des jeunes**

Une municipalité est aussi un employeur. Elle peut donc prendre une part active dans le développement de l'emploi pour les jeunes et contribuer à leur insertion professionnelle.

Ainsi, une municipalité a la capacité, entre autres :

- de favoriser le partage du temps de travail chez ses employés de façon à embaucher des jeunes;
- de limiter la possibilité de faire des heures supplémentaires de travail dans le but de permettre l'embauche;
- de procurer des emplois d'été aux étudiantes et étudiants;

¹² Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DES FINANCES, *Fiscalité et financement des services publics. Oser choisir ensemble. Le secteur local au Québec : organisation et fiscalité*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1996, p. I.

- de contribuer à former des jeunes au moyen d'une participation au régime d'apprentissage de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre ou en offrant des stages en milieu de travail;
- d'aider les jeunes travailleurs et travailleuses autonomes en limitant les contraintes réglementaires liées à la présence de micro-entreprises dans les quartiers résidentiels.

Une municipalité peut aussi utiliser son double statut d'employeur et d'institution publique pour susciter des projets créateurs d'emplois engageant plusieurs partenaires ou pour mettre en place une table de concertation portant sur la création d'emplois pour les jeunes.

Si modeste soit-il, un projet tenu à Saint-Étienne-des-Grès illustre comment la collaboration entre différents intervenants locaux peut se concrétiser pour procurer une première expérience de travail à des jeunes. Ainsi, à la suite d'un congrès tenu par l'organisme Villes et villages en santé dans cette municipalité en 1994, la caisse populaire décide de parrainer une coopérative jeunesse de services (CJS) pour un groupe de jeunes de 14 à 17 ans. La caisse s'engage à offrir un soutien continu au projet et s'occupe de sa promotion de même que de la sensibilisation de la communauté. Elle est de plus membre d'un comité local responsable de coordonner l'implantation de la coopérative. Pour sa part, la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès délègue une conseillère municipale au comité local et devient un partenaire important de la coopérative. La municipalité met une salle du centre communautaire à sa disposition, elle lui confie la gestion de la cantine, du terrain de jeux et lui accorde un contrat d'entretien paysager. Ainsi, une quinzaine de jeunes créent leur propre emploi d'été à partir de leurs aptitudes et des besoins manifestés par la population.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux municipalités et aux syndicats d'employés municipaux d'utiliser leurs pouvoirs et d'user de leur influence pour créer des emplois pour les jeunes. À cet effet, la conseillère ou le conseiller municipal responsable de la question jeunesse doit indiquer les actions à privilégier dans ce domaine en s'inspirant de la politique jeunesse de la MRC d'appartenance.

Par ailleurs, bien que les municipalités n'aient pas les coudées franches en matière de développement économique, elles sont en mesure d'agir de façon significative pour les jeunes entrepreneurs. En effet, il leur est interdit d'aider financièrement des entreprises industrielles ou commerciales par l'achat d'actions, le consente-

ment de prêts, la garantie d'emprunts ou l'exemption de taxes¹³, mais elles peuvent créer, maintenir ou subventionner des organismes d'initiative industrielle, commerciale ou touristique.

Mais, surtout, la *Loi sur les immeubles industriels municipaux* permet aux municipalités, sous certaines conditions, d'acquérir des immeubles à des fins industrielles. Les immeubles ainsi acquis ou construits peuvent ensuite être vendus ou loués. Ici, l'intérêt pour les jeunes réside dans le fait que les bâtiments en question peuvent être loués à de petites entreprises en phase de démarrage.

« Le bâtiment industriel locatif est destiné à de petites entreprises en phase de démarrage. Le taux de faillite de ces entreprises est très élevé. Ces entreprises sont confrontées, entre autres, à des problèmes de sous-capitalisation. La location d'un espace plutôt que son achat permet au jeune entrepreneur d'utiliser des fonds qui seraient, autrement, gelés dans les immobilisations¹⁴ ».

Il est à mentionner que la municipalité de Chicoutimi a dernièrement pris une initiative en ce sens. En effet, elle a acquis un bâtiment désaffecté, puis a assuré sa relocalisation dans un quartier industriel pour le transformer en incubateur d'entreprises. Le projet n'en est qu'à son début, mais déjà les lieux sont occupés par plusieurs jeunes qui travaillent à l'implantation de leur propre entreprise.

Évidemment, permettre à de jeunes entrepreneurs de créer leur entreprise sans trop investir dans un bâtiment constitue une aide qui peut s'avérer déterminante.

Recommandation

Ainsi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux municipalités de prendre les dispositions leur permettant de louer à bas prix des locaux à de jeunes entrepreneurs prêts à créer leur entreprise.

2.3 Créer des emplois

La création d'emplois figure certainement parmi les éléments les plus déterminants dans une stratégie visant à freiner l'exode des jeunes. En fait, au dire des jeunes, l'intention de quitter la région d'origine est attribuable en grande partie au manque d'emplois. Toutefois, ceux et celles qui ont participé à la consultation ont formulé peu de demandes aux entreprises privées traditionnelles et aux gouvernements à ce sujet. Avec un désengagement étatique pris pour acquis et la conscience que la communauté n'exerce aucun contrôle sur les grandes entreprises, ils se sont

¹³ Claudine ROY, « Développement économique. Des pouvoirs étendus », *Municipalité*, février 1990, p. 4.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 5-6.

désignés, à tort ou à raison, comme étant eux aussi responsables de la création d'emplois. Partout ils ont signalé que l'entrepreneuriat leur apparaissait comme une des principales solutions au manque d'emplois.

■ **De meilleurs services pour les jeunes entrepreneurs**

À l'instar de plusieurs spécialistes en matière de développement régional, les jeunes qui ont participé à la consultation sont nombreux à penser que le développement économique des régions passe par la vigueur de l'entrepreneuriat local et la création d'emplois entraînée par les petites et moyennes entreprises. Or, le Conseil et des organismes comme l'Association des Services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec (ASAJEQ) considèrent que l'entrepreneuriat ne peut en aucun cas constituer une solution complète au problème du chômage chez les jeunes des régions éloignées et périphériques. Qu'ils soient de la ville ou d'un milieu rural, les jeunes tentés par l'aventure de l'entrepreneuriat se butent encore et toujours à l'inaccessibilité des fonds destinés au démarrage d'entreprises.

En effet, malgré les discours qui font la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et de la multiplicité des fonds destinés au démarrage ou à l'expansion des entreprises, cela ne s'avère vrai que pour les entrepreneurs déjà établis ou ayant de solides contacts dans les institutions financières et leur communauté. En fait, les conditions imposées aux jeunes par les bailleurs de fonds sont souvent irréalistes et bloquent des projets prometteurs. Ainsi, l'ASAJEQ est d'avis que de nombreux fonds offrant du capital de risque « n'ont de risque que le nom ». Il existe donc un écart considérable entre le discours adressé aux jeunes et ce que les institutions financières et les gouvernements leur offrent réellement pour réaliser leurs projets.

Recommandation

Aussi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux éventuels centres locaux de développement (CLD) d'élargir aux jeunes de 18 à 35 ans l'accessibilité des différents fonds qui permettent le démarrage d'entreprises. Le Conseil leur recommande également de promouvoir des formules de parrainage permettant à de jeunes entrepreneurs de bénéficier des conseils et de l'appui financier ou technique d'entrepreneurs déjà établis dans le milieu.

Par ailleurs, les jeunes qui misent sur l'entrepreneuriat peuvent faire appel aux Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE), qui constituent le seul réseau québécois, présent dans chacune des MRC, voué au démarrage d'entreprises pour les jeunes de 18 à 35 ans.

Or, les SAJE sont régulièrement menacés de perdre leur autonomie et leur spécificité jeunesse. Au début des années 1990, le gouvernement a en outre considérablement réduit leur budget annuel, accélérant l'intégration de la plupart des SAJE au sein des corporations de développement économique.

La politique de soutien au développement local et régional, rendue publique au printemps 1997 par le ministre responsable du Développement des régions, fait encore craindre le pire pour les SAJE. Cette politique prévoit en effet l'intégration des programmes d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat des différents ministères et organismes en un seul programme nommé Soutien au développement local. Cette intégration menace l'autonomie des SAJE et remet en question la reconnaissance des besoins spécifiques des jeunes.

Toutefois, en octobre 1997, le gouvernement du Québec, par la voix de son ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, a confirmé son intention de maintenir le programme SAJE. Selon le Conseil, il faut maintenant s'assurer que cette reconnaissance de la mission particulière et de l'utilité des SAJE se traduira formellement dans la mise en œuvre de la politique de soutien au développement local et régional, de manière à dissiper toute incertitude quant au maintien de services spécifiques pour les jeunes entrepreneurs.

Recommandation

Aussi, pour éviter que les jeunes intéressés par l'entrepreneuriat perdent l'accès aux ressources d'aide spécialisées que sont les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE), le Conseil permanent de la jeunesse recommande au ministre responsable du Développement des régions de s'assurer que dans la mise en œuvre prochaine de la politique de soutien au développement local et régional, le programme des Services d'aide aux jeunes entrepreneurs soit toujours maintenu en tant que programme distinct.

Avec un budget annuel respectif d'environ 50 000 \$ et ne disposant généralement que d'une seule personne pour offrir leurs services à la grandeur d'une MRC, plusieurs SAJE ont peine à suffire à la demande. Certains en arrivent même à limiter la promotion de leurs services, faute de pouvoir offrir un service adéquat. Le Conseil est d'avis que si le gouvernement reconnaît la spécificité de la mission des SAJE auprès des jeunes en maintenant le programme, il faut aussi qu'il s'assure que les SAJE aient les moyens de répondre adéquatement aux besoins des jeunes qui envisagent de créer leur entreprise.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au ministre responsable du Développement des régions, aux Conseils régionaux de développement (CRD) et aux Centres locaux de développement (CLD), de s'assurer que soient augmentées les ressources financières qui sont octroyées aux SAJE afin de leur permettre de mieux répondre aux besoins des jeunes qui ont un projet d'entreprise.

D'autre part, plusieurs jeunes consultés par le Conseil se sont également montrés intéressés par la création de coopératives de travail ou d'entreprises de l'économie sociale. L'entrepreneuriat collectif, qui se développe dans des créneaux délaissés par l'économie marchande traditionnelle ou par les gouvernements, peut procurer des emplois qui contribuent à combler des besoins du milieu. Pour les jeunes rencontrés, cela peut représenter une façon d'exercer un travail qui leur permette de vivre décemment dans leur milieu d'origine, tout en participant activement au développement et au mieux-être de leur communauté d'appartenance. Sans représenter la panacée au manque d'emplois chez les jeunes, ce type d'entrepreneuriat demeure une solution potentielle pour les régions, d'autant plus que l'économie sociale est promue par le gouvernement du Québec. D'ailleurs, il est d'ores et déjà prévu que les CLD offriront les programmes de soutien à l'entrepreneuriat collectif et élaboreront les stratégies locales de développement des entreprises de l'économie sociale.

À l'heure actuelle, les SAJE n'offrent pas de services en matière d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale, notamment en raison d'un manque de ressources. Pour le Conseil, il est important que les SAJE puissent aussi répondre aux besoins des jeunes qui s'intéressent à ces formes d'entrepreneuriat.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE), en autant qu'ils bénéficient d'une augmentation de leurs ressources financières en conséquence, d'offrir des services d'aide au démarrage de coopératives de travail et d'entreprises liées à l'économie sociale ou de s'associer officiellement aux organismes compétents en la matière, notamment aux Coopératives de développement régional, lorsqu'il est question du démarrage et de la consolidation de coopératives de travail.

Toutefois, le maintien des SAJE soulève une autre question, soit celle du guichet unique pour tous les programmes qui s'adressent aux jeunes en matière d'emploi. Le gouvernement complète actuellement la mise en place des Carrefours jeunesse emploi (CJE), des organismes chargés d'offrir les services et les programmes liés à l'intégration à l'emploi à tous les jeunes de 16 à 35 ans, sans égard à leur statut socioéconomique. Les CJE sont appelés à constituer, en quelque sorte, le guichet unique donnant accès à tous les services et programmes institutionnels et communautaires d'aide à l'emploi s'adressant aux jeunes. Or, le Conseil est d'avis que les SAJE s'intègrent parfaitement à la mission des CJE et qu'ils devraient tout naturellement pouvoir y offrir leurs services.

Recommandation

Dans la perspective d'offrir des services complets et intégrés aux jeunes en quête d'emploi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande que les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) acquièrent une place spécifique à l'intérieur des Carrefours jeunesse emploi (CJE). S'il n'y pas de Carrefour jeunesse emploi sur le territoire, la responsabilité d'accueillir le programme SAJE devrait incomber aux Centres locaux de développement (CLD).

▪ **La relève en agriculture**

La ferme québécoise moyenne actuelle vaut environ 500 000 \$. Faire l'acquisition d'une entreprise de cette valeur n'est donc pas une mince affaire pour un jeune. En fait, selon la Fédération de la relève agricole, il est pratiquement impossible pour quelqu'un qui n'est pas fils ou fille d'un exploitant de faire l'achat de ce type d'entreprise. Au Québec, plus de 98 % des transferts de propriété agricole se réalisent dans la famille immédiate. Le silence des jeunes consultés par le Conseil en ce qui concerne l'agriculture s'explique donc aisément. Ce monde leur est tout simplement fermé si leurs parents immédiats n'y sont pas déjà présents.

« Traditionnellement, le fils aîné héritait de la ferme familiale. Avec l'évolution, le patrimoine agricole a pris une plus grande valeur commerciale et la ferme a fait figure de fonds de retraite pour le propriétaire, prévoyant récupérer son argent lors de la vente de son bien, à son fils ou à quelqu'un d'autre. Avec la grande valeur des actifs agricoles qui peuvent désormais facilement varier de 300 000 \$ à 1 million de dollars, obtenir le financement pour un tel achat devient un tour de force pour un jeune homme de 24 ou 26 ans¹⁵. »

¹⁵ Claude TURCOTTE, « Monde agricole. Comment préparer la relève. Comme toute PME, le transfert de propriété ne se fait pas du jour au lendemain », *Le Devoir*, 18 septembre 1995, p. B-2.

Actuellement, l'aide offerte par la Société de financement agricole est disponible à la condition que le demandeur possède au moins 20 % de la valeur de l'entreprise qu'il convoite. À ce stade, l'âge moyen du jeune exploitant agricole s'établit à 29 ans et, généralement, celui-ci a pu se qualifier aux programmes d'aide parce que ses parents lui ont donné, en guise d'héritage, l'équivalent du cinquième de la valeur de l'entreprise, une entreprise désormais gérée à la façon d'une corporation, avec actions transférables d'un propriétaire à un autre afin de permettre au jeune d'en faire l'acquisition graduellement au fur et à mesure qu'il achète les parts de ses parents.

Une fois qu'il possède au moins 20 % de l'entreprise, le jeune agriculteur a droit à une aide à l'établissement qui lui procurera 5 000 \$ par année pendant quatre ans à la condition de posséder un diplôme d'études collégiales. Dans le cas où il possède un diplôme d'études secondaires professionnelles, il a droit à 5 000 \$ par année pendant deux ans. Cette aide est assortie d'un plafonnement du taux d'intérêt de son prêt agricole négocié avec les institutions financières. Ainsi, un diplômé du collégial voit son taux d'intérêt plafonné à 6 % pour cinq ans pour un prêt allant jusqu'à 250 000 \$. Pour un diplômé du secondaire, le plafond est à 7 % pour cinq ans jusqu'à la somme de 250 000 \$ également. Enfin, sans formation adéquate ou une fois le délai de cinq ans épuisé, le jeune voit le plafond s'établir à 8 % additionné de la moitié de la différence entre ce taux et le taux d'intérêt normal exigé par les institutions prêteuses, l'autre moitié de la différence étant assumée par le gouvernement.

Le Conseil est d'avis que les jeunes doivent continuer à pouvoir prendre la relève en agriculture, d'autant plus que les occasions de le faire sont fort peu nombreuses. Il ne faut donc pas les décourager davantage quand ils veulent faire l'acquisition de l'exploitation familiale et continuer à consacrer la valeur de la formation dans les modalités d'accès aux mesures.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec de maintenir à leur niveau actuel les dispositions en matière d'aide à l'établissement et de plafonnement du taux d'intérêt du prêt agricole de façon à ce que les jeunes adultes désireux de prendre la relève en agriculture puissent continuer à le faire.

Néanmoins, il reste que de nombreux jeunes des régions n'auront jamais l'opportunité ou ne sont tout simplement pas intéressés à devenir propriétaires et responsables d'une exploitation agricole. Est-il pensable que ces jeunes, motivés par le désir de s'établir dans leur milieu d'origine, puissent vouloir devenir travailleurs agricoles ?

À cet égard, deux situations qui permettent l'embauche de jeunes travailleurs et travailleuses agricoles doivent être mieux exploitées à l'avantage des exploitants comme des travailleurs agricoles. La première situation est le remplacement d'exploitants qui ont besoin d'un répit ou de vacances. Et la deuxième situation est le remplacement de fils ou de filles de propriétaires qui ont quitté temporairement la ferme pour étudier.

En fait, la deuxième situation offre des possibilités intéressantes à la fois pour les travailleurs agricoles et pour les jeunes qui veulent une formation. Difficilement accessible en milieu rural, cette formation est souvent offerte dans le chef-lieu régional ou dans un centre urbain plus important et plus éloigné. Aussi, les jeunes doivent souvent se résigner à quitter leur milieu pour poursuivre leurs études en agriculture. Si cela a l'effet de les éloigner de leurs réseaux amical et familial, le fait de devoir quitter la ferme n'est pas toujours encouragé par leurs parents, qui perdent du même coup une partie de la force de travail indispensable à la réalisation des travaux de l'entreprise agricole.

Déjà, des projets existent au Québec afin de mieux organiser le travail des ouvriers agricoles. Ainsi, une dizaine de producteurs agricoles membres du syndicat de l'Union des producteurs agricoles de Beauvillage, situés dans les municipalités de Saint-Gilles, Saint-Narcisse et Saint-Patrice, ont créé une coopérative dont le fonctionnement permet un meilleur partage du travail des employés. Tous les trois mois, les producteurs se réunissent pour faire le point sur leurs besoins respectifs, puis un responsable de la coopérative établit le calendrier de travail de chaque travailleur agricole. L'exercice permet d'éviter qu'il y ait surcharge ou manque de travail pour les travailleurs¹⁶.

Recommandation

Ainsi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande à la Fédération de la relève agricole, à l'Union des producteurs agricoles et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de promouvoir la concertation locale entre les producteurs agricoles dans le but de mieux planifier l'embauche de jeunes travailleurs agricoles en tenant compte des périodes de vacances et des activités de formation.

■ Un suivi à Place aux jeunes

Projet modeste, Place aux jeunes est l'une des rares initiatives conçues spécifiquement pour freiner l'exode des jeunes et ramener dans leur milieu d'origine ceux et celles qui sont allés chercher une qualification ailleurs. Mis sur pied en 1989-1990

¹⁶ Réjean LACOMBE, « Des fermiers s'unissent pour créer des emplois », *Le Soleil*, 9 septembre 1996.

par un groupe de huit personnes venant du monde de l'enseignement aux adultes et intéressées par le développement régional, Place aux jeunes était présent dans 39 localités différentes en 1995-1996¹⁷.

Concrètement, chaque projet de Place aux jeunes s'adresse à des étudiants, des étudiantes, des diplômés et des diplômées originaires du milieu où se déroule le projet. Ces jeunes reçoivent l'information concernant la tenue du projet par le biais de leur établissement d'enseignement, qui peut être une université, un cégep ou une école secondaire. Parmi les jeunes intéressés, une quinzaine sont invités à participer à trois fins de semaine pendant lesquelles se déroule le projet. La première de ces fins de semaine porte sur l'histoire, la démographie et les institutions de la région. La deuxième est plus spécifiquement axée sur la création de liens entre les jeunes participants et participantes et les divers intervenants socioéconomiques présents dans la communauté. La troisième vise à ce que les jeunes élaborent des projets d'avenir, tout en leur faisant mieux connaître les outils susceptibles de les aider pour créer leur entreprise ou, tout simplement, pour chercher plus efficacement un emploi¹⁸. Au-delà de son contenu pratique, cette démarche vise à faire croître le sentiment d'appartenance et à imaginer un avenir dans la région.

Une étude évaluative menée auprès des participants et participantes dans le but de connaître les résultats du projet conclut que Place aux jeunes rencontre son principal objectif de départ : il contribue à des retours de jeunes en région. En effet, 80 % des participants et participantes à un projet de Place aux jeunes qui ont répondu au questionnaire de l'étude sont revenus vivre dans leur communauté d'origine¹⁹.

En fait, bien que les résultats de cette étude doivent être utilisés avec réserve en raison de faiblesses au plan méthodologique, le Conseil est d'avis qu'un projet comme Place aux jeunes démontre qu'une région intéressée à faire revenir ses jeunes adultes qualifiés peut espérer y parvenir si elle fait agir ses acteurs en concertation.

Les jeunes déplorent le fait que, même si la tenue des trois fins de semaine crée un intérêt certain chez les participants et participantes, il reste que bon nombre de jeunes ne peuvent y participer. Aussi, selon des participants et participantes, les projets de Place aux jeunes souffrent d'un manque de suivi, ce qui peut tuer dans l'œuf des relations naissantes entre les jeunes, les organisateurs locaux et les partenaires du marché du travail. Ainsi, le Conseil est d'avis que Place aux jeunes

¹⁷ Nathalie DESROCHERS et Jules DESROSIERS, *Place aux jeunes, bilan sur 5 ans : 1990-1995*, Montréal, (s. éd.), 1996, p. 3.

¹⁸ *Ibid.*, pp. 3-4.

¹⁹ *Ibid.*, p. 9.

doit accélérer son rythme d'implantation et améliorer ses activités de suivi de façon à hausser son impact auprès des jeunes et des régions.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande donc aux municipalités, aux institutions financières, aux Carrefours jeunesse emploi (CJE) et aux éventuels Centres locaux de développement (CLD) situés en région périphérique ou éloignée d'allouer davantage de ressources financières et de soutien technique à la tenue et au suivi des projets Place aux jeunes.

Par ailleurs, bien que le Conseil soit d'avis que Place aux jeunes est le plus apte à décider de l'organisation entourant le suivi des projets, il suggère tout de même d'associer un ou des organismes jeunesse à cette importante démarche. En fait, de façon plus précise, Place aux jeunes devrait faire appel à l'un des regroupements jeunesse des régions lorsqu'un tel regroupement existe déjà dans une communauté.

Agissant en faveur du développement de l'emploi en région et luttant contre l'exode des jeunes, ces organismes communautaires jeunesse sont justement issus de projets régionaux de Place aux jeunes, du projet Action Emploi Jeunesse du Forum pour l'emploi (1995) ou d'autres initiatives de concertation. Formés à partir du milieu des années 1990, ils militent et agissent dans le but que leurs localités et région d'appartenance respectives se développent davantage grâce aux jeunes et pour eux. De plus, ils offrent des services aux jeunes et mènent des activités qui sont teintées d'un aspect promotionnel en faveur de leur région d'appartenance.

Au nombre de neuf en 1996²⁰, la grande majorité de ces organismes rencontrent toutefois des difficultés majeures de financement. N'étant liés à aucun programme gouvernemental précis ni reconnus comme organisme de défense des droits, ils sont tributaires du bénévolat et de ressources de financement ou de services ponctuels pouvant leur être allouées par les différents paliers de gouvernement et les entreprises. Des campagnes de financement populaires et la vente de services (banque de curriculum vitae de jeunes pour les employeurs de la région, bulletins de liaison à l'intention des jeunes qui ont quitté, activités culturelles, etc.) contribuent aussi à leur survie. Être engagé dans le suivi de Place aux jeunes pourrait leur procurer les ressources minimales nécessaires à leur fonctionnement et à leur maintien.

²⁰ Coalition jeunesse Rimouski-Neigette, Comité jeunesse de l'Amiante, Conseil jeunesse Outaouais, Conseil permanent de la jeunesse du Pontiac, Mouvement de la relève d'Amos région, Mouvement des jeunes Matapédiens, Regroupement des jeunes de Charlevoix, Regroupement jeunesse Haute-Côte-Nord, Vision jeunesse Iles-de-la-Madeleine.

2.4 Un enseignement et des services plus accessibles

Il fut abondamment question de l'inaccessibilité aux études postsecondaires et des lacunes de la formation professionnelle lors de la consultation du Conseil. Les jeunes ont aussi fait porter l'attention sur le rôle que doit jouer le réseau de l'enseignement dans l'entreprise de valorisation des régions. Pour eux, il est inconcevable que l'enseignement secondaire soit offert en faisant abstraction des caractéristiques locales et régionales. Le sentiment d'appartenance qui lie les jeunes à leur localité d'origine et qui contribue à freiner l'exode ne peut être entretenu que par la famille, l'entourage et le réseau scolaire.

Le Conseil est d'avis qu'il n'existe pas de recette miracle dans ce domaine. Malgré les récriminations des jeunes, déjà plusieurs enseignantes et enseignants du secondaire tiennent compte des réalités régionales et locales à l'intérieur de leur enseignement. Bien sûr, d'autres enseignent des matières qui ne se prêtent pas à ce genre de considérations et certains peuvent encore trouver cette information trop accessoire ou ne la possèdent tout simplement pas. Il y a donc encore place à amélioration.

Cette amélioration est elle-même commandée par le ministère de l'Éducation (MEQ) à l'intérieur de son projet de réforme qui porte sur les curriculums du primaire et du secondaire²¹. En effet, le MEQ recommande désormais aux écoles secondaires de lier davantage le contenu du programme d'histoire aux particularités régionales au même moment où il remet des pouvoirs à ces mêmes écoles, des pouvoirs leur permettant d'adapter l'enseignement selon des thèmes ou des projets particuliers à la région d'appartenance.

Recommandation

Ainsi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux directions des écoles secondaires situées en région périphérique ou éloignée d'inciter leur personnel enseignant une matière pertinente à tenir compte de l'histoire, de la géographie, de la culture et de l'économie locales et régionales dans le contenu de leur cours. Par ailleurs, ces écoles et leur personnel devraient s'appuyer sur les sociétés historiques locales et régionales, les musées, les cégeps, les composantes de l'Université du Québec et les organismes communautaires compétents pour développer ou offrir ce type d'enseignement adapté à la localité ou à la région.

²¹ Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Réaffirmer l'école, prendre le virage du succès, rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum*, Québec, MEQ, 1997, 151 p.

▪ **Augmenter et améliorer la présence des établissements d'enseignement postsecondaire**

Il semble que l'on prenne généralement pour acquis que le Québec dispose d'établissements d'enseignement postsecondaire en quantité suffisante, ce qui est réfuté par plusieurs jeunes des régions.

En effet, ils ont maintes fois répété qu'ils doivent quitter leur communauté pour poursuivre des études postsecondaires. Certains, qui ne se sentent pas prêts à quitter leurs parents et amis et à s'endetter, abandonnent tout simplement leurs études et viennent grossir le rang des sans-emploi de leur localité. Ainsi, bien souvent, les jeunes qui restent en région sont moins scolarisés et peu qualifiés pour occuper les emplois disponibles ou créer leur propre emploi. Or, le Conseil est d'avis que des jeunes adultes mieux formés et plus qualifiés peuvent jouer un rôle majeur dans le processus de revitalisation des régions. Il est clair que les régions éloignées ou périphériques ne retrouveront jamais une certaine prospérité sociale et économique sans un accès plus facile aux études.

La question de l'accessibilité accrue aux établissements d'enseignement postsecondaire recèle une partie de la solution à l'exode des jeunes. D'ailleurs, les effets entraînés par les centres d'études collégiales en témoignent. Implantés dans des communautés caractérisées par la sous-scolarisation des jeunes et l'éloignement des cégeps existants, ces établissements d'enseignement collégial entraînent une hausse de la scolarité chez les jeunes adultes, les femmes en général et les sans-emploi.

De plus, leur présence dans une communauté crée de nouvelles formes de concertation entre les agents d'éducation locaux et apporte une nouvelle source de revenus et une disponibilité accrue pour des ressources liées au développement socioculturel²². Au nombre de neuf au Québec, ces centres, qui sont des points de services de cégeps existants, démontrent donc qu'il est utile d'agir dans les régions, à la fois pour les jeunes et pour la région elle-même.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande donc au ministère de l'Éducation d'utiliser son programme de déconcentration de l'enseignement collégial pour accélérer l'implantation de centres d'études collégiales dans les communautés marquées par la sous-scolarisation des jeunes et l'absence de cégep.

²² Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Évaluation du programme de déconcentration de l'enseignement collégial, rapport d'évaluation*, Québec, (s. éd.), 1996, p. ii.

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande aussi à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et aux universités québécoises d'offrir davantage de points de services dans les régions éloignées ou périphériques en s'inspirant du programme de déconcentration de l'enseignement collégial ou d'expériences déjà en cours dans le réseau de l'Université du Québec.

À cet égard, afin de limiter les dépenses entraînées par l'implantation des centres d'études collégiales et des points de services universitaires, le Conseil considère que le partenariat doit être utilisé. En effet, une collaboration plus étroite entre les commissions scolaires, les cégeps, les municipalités, les employeurs, les syndicats et les groupes communautaires pourrait permettre un partage des ressources dans le but d'instaurer ces nouveaux lieux d'études postsecondaires. Les CRD et les CLD, qui sont précisément composés de personnes de tous ces milieux, doivent être mis à contribution pour élaborer ces formules permettant d'améliorer l'accès aux études pour les jeunes.

Par ailleurs, les jeunes qui poursuivent des études postsecondaires quittent souvent définitivement leur communauté d'origine et contribuent ainsi à son déclin. Or, le Conseil pense que les localités doivent user d'imagination pour contrer ce phénomène. Évidemment, leur pouvoir de rétention serait plus grand si elles étaient en mesure d'offrir des emplois aux jeunes diplômés, mais il reste qu'elles peuvent certainement inciter des jeunes à revenir tenter leur chance dans leur milieu d'origine. À cet égard, l'offre d'avantages réservés à de jeunes diplômés revenant s'installer dans leur milieu est à considérer (rabais de taxes municipales, taux de prêt hypothécaire spécial, taux d'intérêt privilégié accompagnant les conditions de remboursement du prêt étudiant).

Recommandation

Aussi, dans le but de faire revenir des jeunes partis acquérir une formation, le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux municipalités, aux institutions financières et aux autres acteurs locaux que cela concerne de se concerter pour offrir des incitatifs financiers aux jeunes diplômés et diplômées revenant s'installer dans leur localité d'appartenance après leurs études.

■ Améliorer la formation professionnelle et les services d'intégration professionnelle

Les jeunes participants et participantes à la consultation ont aussi maintes fois signalé l'absence de liens entre les programmes de formation professionnelle

offerts par les établissements présents dans leur communauté et la réalité économique locale et régionale. Ils regrettent cette situation d'autant plus qu'un bon nombre d'entre eux seraient attirés par un programme de formation professionnelle offert à proximité du domicile familial et en lien avec les possibilités d'emploi dans la région.

Recommandation

Le Conseil permanent de la jeunesse recommande donc aux représentants et représentantes des commissions scolaires et des écoles secondaires de profiter de leur présence au sein des Conseils régionaux de développement (CRD) et des éventuels Centres locaux de développement (CLD) pour corriger le choix des programmes de formation professionnelle offerts.

Les programmes offerts devraient tenir compte de la réalité économique locale et régionale de même que de la nature des pénuries et surplus de main-d'œuvre observés dans les divers secteurs d'activité économique. La nature de ces programmes étant établie en concertation au sein des instances appropriées, le Conseil ose croire que le ministère de l'Éducation tiendra davantage compte de l'avis des régions dans l'établissement de la carte des enseignements.

D'autre part, selon le Conseil, il est pratiquement impossible d'établir des prévisions quant au surplus et à la pénurie de main-d'œuvre selon les régions et il ne serait donc pas souhaitable de fixer une fois pour toute le choix des programmes offerts. Aussi, bien qu'il faille offrir des programmes qui mènent à l'exercice de métiers ou de professions déjà présents dans l'environnement professionnel des jeunes, il reste que l'on doit aussi favoriser le développement et l'innovation. On pourrait alors offrir quelques programmes menant à l'exercice de métiers complémentaires aux activités professionnelles que l'on retrouve déjà dans la région. De tels programmes pourraient être offerts de façon non récurrente et choisis à la suite d'un processus de consultation régionale engageant les CLD, des jeunes et des organismes jeunesse présents sur le territoire à desservir.

Par ailleurs, le Conseil remarque que les jeunes manifestent beaucoup d'intérêt à l'égard des services pouvant faciliter leur intégration au marché du travail. Qu'il soit question d'orientation scolaire et professionnelle, de services de placement ou de stages en milieu de travail, les critiques des jeunes des régions sont nombreuses.

En fait, au dire des jeunes, une institution d'enseignement doit leur offrir une solide formation, mais également l'information et les services pouvant les guider dans leur orientation et leur intégration au marché du travail. Et ils s'y attendent

davantage maintenant que les conditions d'accès au marché du travail sont difficiles et complètement différentes de celles qui prévalaient dans les années 1960 et 1970.

Selon le Conseil, aujourd'hui, les parents et les amis ne sont plus en mesure de paver la voie menant à l'emploi. Comme les parents ne sont plus qu'exceptionnellement engagés dans la formation professionnelle des jeunes, ils ne sont également plus en mesure de les renseigner sur les nouvelles réalités du marché du travail et de leur indiquer des façons de faire utiles. Les jeunes s'attendent donc à ce que ce type d'information et de services leur soient offerts là où ils se trouvent, c'est-à-dire à l'intérieur de l'établissement d'enseignement. Pour les jeunes, les stages pratiques en milieu de travail, l'information et l'orientation scolaire et professionnelle et l'aide au placement font partie de la formation. Or, actuellement, ces services sont soit absents, soit désorganisés et offerts de façon si parcimonieuse qu'ils sont d'un apport négligeable.

Par exemple, les services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle manquent de conseillères et de conseillers. De plus, les commentaires émis par plusieurs jeunes lors de la consultation font croire que plusieurs conseillers et conseillères en orientation n'ont pas les outils ni la disponibilité leur permettant de mieux connaître la réalité du marché du travail en général et l'activité économique locale et régionale en particulier. De plus, certains d'entre eux auraient encore tendance à dévaloriser la formation professionnelle.

D'autre part, les services de placement ne sont pas offerts aux élèves et aux étudiants sortants de la formation professionnelle du secondaire et ils sont rares dans le réseau collégial.

Finalement, les stages en milieu de travail s'organisent tant bien que mal selon la bonne volonté des enseignantes et des enseignants, mais sont toujours en nombre insuffisant.

Au contraire de la tendance observable depuis quelques années, il faut augmenter le nombre de conseillères et de conseillers en information et en orientation scolaire et professionnelle et créer des services de placement spécialisés pour les jeunes aux études ou qui terminent leur formation. De même, il faut continuer à augmenter le nombre de places de stages et à implanter des programmes de formation professionnelles et technique par alternance. Par contre, au lieu de combler ces lacunes à la pièce, le Conseil croit qu'il faut réviser profondément les façons de faire dans le secteur des liens entre les établissements d'enseignement et le marché du travail.

Recommandation

Ainsi, le Conseil permanent de la jeunesse recommande aux écoles secondaires et aux cégeps de se doter le plus rapidement possible d'un centre de services intégrés regroupant les services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle, de placement et d'offre de stages en milieu de travail.

Selon le Conseil, mettre sur pied un centre clairement désigné à l'intérieur d'une école secondaire ou d'un cégep offre plusieurs avantages. En premier lieu, les étudiantes et les étudiants à la recherche d'information portant sur le marché du travail, de conseils en matière d'orientation scolaire ou professionnelle, d'aide sur le plan de la recherche d'emplois permanents ou d'emplois d'été, et de conseils ou d'aide dans leur démarche de recherche de stage en milieu de travail, savent que les personnes qualifiées se trouvent toutes au même endroit.

En deuxième lieu, si ces personnes doivent d'abord et avant tout répondre aux besoins des jeunes, elles peuvent également être en mesure d'aider le personnel enseignant en formation professionnelle ou technique en fournissant de l'information concernant, par exemple, les taux de placement des étudiants sortants dans un secteur donné, la recherche de lieux de stage et le suivi des stages.

En troisième lieu, le centre de services intégrés devient nécessairement un lieu de contacts privilégiés entre l'établissement d'enseignement, les entreprises et les autres institutions locales et régionales. C'est donc une porte d'entrée dans l'établissement d'enseignement pour les milieux municipal ou communautaire, les entreprises et les centres de la main-d'œuvre ou des services sociaux.

Concrètement, il est certain que l'organisation d'un pareil centre variera d'un établissement à l'autre. Il n'est pas question de doter chaque école secondaire et chaque cégep d'une équipe de spécialistes qui assureraient une disponibilité continue. Cette équipe pourrait couvrir un certain territoire, quitte à partager sa disponibilité entre plusieurs établissements. Dans certains milieux, une seule personne expérimentée et aidée par les enseignantes et les enseignants pourrait suffire à offrir l'ensemble des services dans son établissement. De plus, la collaboration entre les éventuels Centres locaux de développement, les Centres locaux d'emploi, les Carrefours jeunesse emploi et les organismes communautaires jeunesse actifs en matière de formation ou de développement de l'emploi, peut faciliter l'accès à l'information et sa diffusion, le suivi des diplômés, la promotion de l'entrepreneuriat et l'ajustement des établissements d'enseignement aux demandes de formation manifestées dans le milieu. Bref, l'objectif est de faire en sorte que les étudiantes et les étudiants du secondaire et du collégial reçoivent des services liés à l'orientation, au placement et aux stages plus utiles et mieux conçus que ceux qu'ils reçoivent à l'heure actuelle.

CONCLUSION

C'est un fait inéluctable : les jeunes quittent les régions, laissant derrière eux des municipalités ou des régions entières qui semblent condamnées au déclin démographique, économique et social. Mais ces jeunes ont des raisons bien légitimes de partir. Et ils en ont beaucoup à dire sur le sujet quand on prend le temps de les écouter. C'est pourquoi d'ailleurs le Conseil a choisi de documenter et de comprendre le phénomène de l'exode en consultant d'abord des jeunes qui ont pris ou auront à prendre la décision de rester ou de quitter leur localité d'origine.

Même s'ils sont nombreux à quitter, souvent dans le but d'améliorer leur situation personnelle, les jeunes rencontrés croient néanmoins qu'il est possible de relever le défi de la revitalisation et du rajeunissement de leur région. Par contre, la plupart sont généralement d'avis que tout n'est pas vraiment mis en œuvre pour les retenir ou les inviter à revenir. Pour eux, il y aurait encore beaucoup à faire.

Les jeunes font partie de la solution

Les jeunes consultés sont très critiques à l'égard de l'ensemble des décideurs locaux et régionaux responsables du développement. C'est d'abord à eux qu'ils s'adressent, leur reprochant leur absence de considération et d'ouverture à l'égard des 15-30 ans, de leur situation, de leurs projets, de leurs idées. Dans ces communautés vieillissantes souvent confrontées au déclin économique, les jeunes devraient plutôt être considérés comme une des principales richesses sur lesquelles s'appuyer pour insuffler un nouveau dynamisme au milieu. Or, ce n'est pas toujours ce qu'ils ressentent.

Le Conseil est d'avis que si les régions souhaitent vraiment ralentir le mouvement d'exode de leurs jeunes, elles doivent d'abord s'assurer de les entendre et de les intégrer aux différents processus décisionnels. De nombreux changements sont nécessaires tant dans l'action que dans les mentalités de façon à ce que les jeunes soient désormais inclus dans la vision du développement local et régional.

S'inspirant largement des propos des jeunes qu'il a consultés, le Conseil formule donc des recommandations à l'endroit principalement des autorités locales et régionales de même qu'au ministre responsable du Développement des régions. Ces recommandations visent d'abord la participation des jeunes aux instances démocratiques. Il faut non seulement que les jeunes se retrouvent plus nombreux au sein des conseils municipaux mais qu'ils aient leur place également au sein des Conseils régionaux de développement et des futurs Conseils locaux de développement. Aussi, les organismes communautaires jeunesse doivent devenir des partenaires reconnus et utiles pour toutes les instances consultatives et décisionnelles appropriées.

Les municipalités doivent, quant à elles, s'engager concrètement envers les jeunes en nommant par exemple un conseiller municipal responsable de la question jeunesse, lui-même partie prenante à la mise en œuvre d'une politique jeunesse locale. De l'avis du Conseil, les municipalités doivent mettre de l'avant des actions pour améliorer certains aspects de la qualité de vie souhaités par les moins de 30 ans, ce qui aura nécessairement des répercussions bénéfiques sur toute la communauté.

S'il est primordial que les autorités locales et régionales comprennent que la présence et la participation des jeunes est la clef du développement de leurs municipalités et de leurs régions, le Conseil estime également que des façons de faire doivent être repensées et que des efforts doivent être plus soutenus en matière de création d'emplois et d'amélioration de l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle.

Entre autres éléments, il est nécessaire d'améliorer les services aux jeunes qui ont des projets d'entreprise et de soutenir la relève en agriculture. Les réseaux d'enseignement doivent aussi être mis à profit pour revitaliser et revaloriser les régions. Au nombre des solutions : des programmes de formation professionnelle et technique davantage en lien avec l'économie régionale, une déconcentration encore plus importante des établissements postsecondaires, une meilleure sensibilisation des élèves du secondaire aux réalités et aux attraits de leur région et une nécessaire amélioration des services d'orientation scolaire et professionnelle et des services de placement. Ces services doivent être branchés sur le marché du travail local et régional et s'employer notamment à trouver des stages et des emplois d'été aux jeunes dans leur région et à faire le lien avec les jeunes diplômés qui ont étudié à l'extérieur pour combler les besoins de main-d'œuvre de la région.

« En région, il y a du travail à inventer, des défis à relever »

Qu'ils partent pour étudier, pour travailler ou pour quitter un milieu intolérant, la plupart des jeunes rencontrés demeurent attachés à leur région, certains avouent même la quitter à contrecœur. Plusieurs d'entre eux souhaitent s'investir, participer au développement de leur communauté; ils attendent souvent qu'on leur ouvre la voie.

Le moment est justement bien choisi pour réviser la place qu'occupent les jeunes si l'on considère tous les changements auxquels sont conviées les communautés et les régions, notamment par la mise en œuvre prochaine de la politique de soutien au développement local et régional. Ils sont directement concernés par ces changements. Les décideurs locaux et régionaux doivent donc s'assurer que les jeunes connaissent et comprennent les mandats et les rôles respectifs des multiples lieux de concertation et d'offre de services en région. Car ceux-ci doivent pouvoir jouer un rôle déterminant autant au sein des municipalités, des Conseils régionaux

lieux de concertation et d'offre de services en région. Car ceux-ci doivent pouvoir jouer un rôle déterminant autant au sein des municipalités, des Conseils régionaux de développement, des Conseils locaux de développement, des Conseils locaux d'emploi que des Carrefours jeunesse emploi.

De l'avis du Conseil, le vrai défi des régions c'est de s'associer aux jeunes pour assurer la revitalisation des communautés et ainsi contribuer à ralentir le mouvement d'exode. Car ils ont été nombreux à mentionner au Conseil : *« Nous, on veut prendre la relève mais ils ne nous y invitent pas »*.

BIBLIOGRAPHIE

Livres et documents officiels

CAMIRÉ, Lucie, Jacques ROY et Hector OUELLET. *Les jeunes et l'exode dans le Bas Saint-Laurent, étude de cas : territoires des MRC Matane et Témiscouata*, Université Laval, Association des centres jeunesse du Québec, Université Laval et Centre de recherche sur les services communautaires, 1994, 111 p.

DESROCHERS, Nathalie et Jules DESROSIERS. *Place aux jeunes, bilan sur 5 ans : 1990-1995*, Montréal, [s. éd.], 1996, 43 p.

GAUTHIER, Madeleine. *Une société sans les jeunes ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 390 p.

Gouvernement du Québec. *Développer les régions du Québec*, [s. l.], gouvernement du Québec, 1992, 47 p.

Gouvernement du Québec, CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES. *Deux Québec dans un, rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Gaétan Morin Éditeur, 1989, 124 p.

Gouvernement du Québec, CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Les élus municipaux : décider et agir avec les jeunes, document d'information et de réflexion préparé à l'intention des élus municipaux participant au Congrès 1996 de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, 1996, 33 p.

Gouvernement du Québec, CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *La formation professionnelle initiale : un outil de développement pour les jeunes et leur région, document de travail et de réflexion préparé pour le Groupe de travail sur la relance de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation*, [s. l.], [s. éd.], 1995, 25 p.

Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES. *Les institutions municipales au Québec*, [s. l.], [s. éd.], 1995, 29 p.

Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Évaluation du programme de déconcentration de l'enseignement collégial, rapport d'évaluation*, Québec, [s. éd.], 1996. Pagination multiple.

Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Réaffirmer l'école, prendre le virage du succès, rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum*, Québec, MEQ, 1997, 151 p.

Gouvernement du Québec, MINISTÈRE DES FINANCES. *Fiscalité et financement des services publics. Oser choisir ensemble. Le secteur local au Québec : organisation et fiscalité*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1996, 52 p.

Gouvernement du Québec, SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS. *Politique de soutien au développement local et régional*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1997. 51 p.

LA JEUNE CHAMBRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP. *Dossier exode des jeunes, rapport final, phase I*, Rivière-du-Loup, La jeune Chambre de Rivière-du-Loup, 1993, 150 p.

LEMIEUX, Charles. *Jeunes en intervention dans leur milieu : étude sur l'exode des jeunes*, [s.l.], Département de santé communautaire du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé, CLSC l'Estran, Commission scolaire des Hauts-Bois, 1992, 177 p.

L.R.Q., c. A-19.1, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

L.R.Q., c. B-4, Loi sur les biens culturels.

L.R.Q., c. C-19, Loi sur les cités et villes.

L.R.Q., c. C-27.1, Code municipal du Québec.

L.R.Q., c. P-13, Loi de police.

L.R.Q., c. Q-2, Loi sur la qualité de l'environnement.

L.R.Q., c. S-4.1, Loi sur les services de garde à l'enfance.

L.R.Q., c. S-8, Loi sur la société d'habitation du Québec.

MRC DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE. *Projet de politique jeunesse, « Livre vert »*, [s. l.], [s. éd.], 1997, 43 p. et annexes.

ROY, Jacques. *Les voies de la désintégration des communautés. Une étude de cas : la MRC du Haut Saint-François*, Université Laval, Centre de recherche sur les services communautaires, Fédération des CLSC, Association des centres de services sociaux du Québec, 1991, V83, 13 p.

TRUDEL, Roger. *15-30 ans, les travailleurs, les étudiants et les sans emploi en région périphérique*, Ville-Marie, [s. éd.], 1990, 137 p.

UNION DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ ET DES MUNICIPALITÉS LOCALES DU QUÉBEC. *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec de 1951 à 1991*, [s. l.], UMRCQ, 244 p.

VACHON, Bernard. *Le développement local : théorie et pratique*, Boucherville, Gaétan Morin Éditeur, 1993, viii, 331 p.

Articles et autres documents

ASSOCIATION DES SERVICES D'AIDE AUX JEUNES ENTREPRENEURS DU QUÉBEC. *Document de présentation*. 12 p.

ARTEAU, Marcel. *Les coopératives de travail au Québec : créneaux porteurs ou façons de faire porteuses ?*, notes pour l'allocation prononcée à l'occasion du colloque « L'entrepreneuriat coopératif : une perspective de développement » tenu à Sainte-Foy, le 30 novembre 1995, 10 p.

BEAULIEU, Léopold. *L'entrepreneuriat coopératif et le développement régional*, notes pour une allocation présentée lors du colloque « L'entrepreneuriat coopératif : une perspective de développement » tenu à Sainte-Foy, le 30 novembre 1995, 6 p.

COOPÉRATIVES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DES RÉGIONS DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *L'entrepreneuriat coopératif et le développement régional*, notes pour une allocution présentée au colloque « L'entrepreneuriat coopératif : une perspective de développement » tenu à Sainte-Foy, le 30 novembre 1995, 17 p.

DUGAS, Clermont. « Le sous-développement régional », *Traité des problèmes sociaux*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 103-126.

DUGAS, Clermont. « Sous-développement et développement régional ? », *La société québécoise après 30 ans de changements*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 217-229.

FAVREAU, Louis et Juan-Luis KLEIN. « Présentation du dossier », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, no 1, printemps 1995, p. 29-43.

FONTENEAU, Xavier. *L'évolution de la notion de région au Québec : la région espace du pouvoir ou espace de pouvoirs*, notes pour une allocution présentée au Congrès annuel de l'ACFAS 1995 au colloque « Avenir du Québec des régions », 22 mai 1995, 7 p.

FORTIN, Marc et Brian MYLES. « Voler au secours de la Gaspésie. Un sens de l'entrepreneuriat à développer chez les jeunes », *Le Devoir*, 12 janvier 1995, p. B-1.

GAUTHIER, Madeleine et Johanne BUJOLD. *Les jeunes et l'exode des régions : revue des travaux, rapport présenté au Secrétariat à la jeunesse, document de travail*, Québec, INRS Culture et société, 1994, 58 p.

GAUVIN, Jacques. *Appropriation du développement local par la formule coopérative*, notes pour une allocution présentée au colloque « L'entrepreneuriat coopératif : une perspective de développement » tenu à Sainte-Foy, le 30 novembre 1995, 8 p.

GIRARD, Jean-Pierre. *Secteurs, domaines et créneaux porteurs*, notes pour une allocution présentée lors du colloque « L'entrepreneuriat coopératif : une perspective de développement » tenu à Sainte-Foy, le 30 novembre 1995, 8 p.

Gouvernement du Québec, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Les MRC en croissance démographique de 1991 à 2001*, communiqué, 28 mars 1995, 1 p.

Gouvernement du Québec, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Les MRC en décroissance démographique de 1991 à 2001*, communiqué, 28 mars 1995, 1 p.

Gouvernement du Québec, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Nouvelles perspectives de la population des MRC, 1991-2016*, communiqué, 28 mars 1995, 4 p.

Gouvernement du Québec, CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *La représentation des jeunes au sein des instances régionales*, document de travail, mars 1994, 54 p.

GRAVELINE, Pierre. « Des enjeux démocratiques pour le Québec », *L'action nationale*, LXXXV, no 4, avril 1995, p. 480-517.

GUÉRARD, Jean-Claude. *Appropriation du développement local par les coopératives*, notes pour une allocution présentée au colloque « L'entrepreneuriat coopératif : une perspective de développement » tenu à Sainte-Foy, le 30 novembre 1995, 5 p.

JOYAL, André. *Le développement économique local : une vague de fond ou des vagues isolées ?*, notes pour une allocution présentée au Congrès de l'ACFAS de 1995 lors du colloque « Avenir du Québec des régions », 15 p.

JULIEN, Pierre-André. « Régions et sous-développement économique : voies de solution », *Traité des problèmes sociaux*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 127-143.

LACOMBE, Réjean. « Des fermiers s'unissent pour créer des emplois », *Le Soleil*, 9 septembre 1996.

LECLERC, Yvon. « Développement économique, décentralisation et structuration du territoire », *Rebâtir les campagnes, des villages et des petites villes pour le XXI^e siècle, premier rendez-vous des acteurs du développement local en milieu rural*, Saint-Germain-de-Kamouraska, 1996, p. 247-257.

MICHAUD, Henri. « L'est du Québec se vide : des prévisions pessimistes, au moins jusqu'en 2016 », *Le Soleil*, 1^{er} avril 1995, p. A-3.

POLÈSE, Mario. *Le développement local, revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse*, notes pour une allocution présentée au Congrès de l'ACFAS de 1995, lors du colloque « Avenir du Québec des régions », 17 p.

PROULX, Marc-Urbain. *Les trois échelons territoriaux du Québec : les enjeux de la décentralisation*, notes pour une allocution présentée au Congrès de l'ACFAS de 1995, lors du colloque « Avenir du Québec des régions », 24 p.

ROY, Claudine. « Développement économique. Des pouvoirs étendus », *Municipalité*, février 1990, p. 4-6.

ROY, Jacques. « L'exode des jeunes du milieu rural : en quête d'un emploi ou d'un genre de vie », *Recherches sociographiques*, XXXIII, 3, septembre-décembre 1992, p. 429-444.

SAINT-PIERRE, Majella. *Le projet coopératif : un projet nécessaire pour notre temps*, notes pour une allocution présentée au colloque « L'entrepreneuriat coopératif : une perspective de développement » tenu à Sainte-Foy, le 30 novembre 1995, 11 p.

SAVARD, Jacques. *Jeunes et création d'emplois : coopérative de travail et/ou entreprise traditionnelle*, notes pour une allocution présentée au colloque « L'entrepreneuriat coopératif : une perspective de développement » tenu à Sainte-Foy, le 30 novembre 1995, 25 p.

TURCOTTE, Claude. « Monde agricole. Comment préparer la relève. Comme toute PME, le transfert de propriété ne se fait pas du jour au lendemain », *Le Devoir*, 18 septembre 1995, p. B2.

TURCOTTE, Claude. « Petite et moyenne entreprise. Une fête de la réussite ? », *Le Devoir*, 13 novembre 1995, p. B2.

VACHON, Bernard. *Autoroute de l'information et télétravail : vers la consolidation des métropoles ou instrument de déconcentration de l'activité économique et de rééquilibrage du territoire*, notes pour une allocution présentée au Congrès de l'ACFAS de 1995 lors du colloque « Autoroute de l'information et territorialité. Convergences technologiques et divergences sociologiques », 12 p.

Sommaire des recommandations

Pour renouveler la vie démocratique, le Conseil permanent de la jeunesse recommande :

- ▷ **à tous les partis politiques municipaux du Québec et à toutes les personnes candidates à la mairie des municipalités de favoriser et d'assurer la présence de jeunes adultes parmi leurs candidats et candidates aux élections municipales.**
- ▷ **à l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (UMRCQ) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de tout mettre en œuvre pour que leurs municipalités membres ouvrent leurs instances démocratiques aux jeunes. L'UMRCQ et l'UMQ doivent leur indiquer des actions concrètes à prendre en ce sens et même les outiller, si nécessaire .**
- ▷ **aux municipalités et aux MRC de soutenir concrètement les organismes communautaires jeunesse présents sur leur territoire en complétant le soutien financier qui leur est offert par les autres ordres de gouvernement et en assurant leur présence dans les divers organismes décisionnels et consultatifs dont elles sont responsables.**
- ▷ **au ministre responsable du Développement des régions de réserver deux postes à des représentants d'organismes communautaires jeunesse au sein du conseil d'administration de chaque Conseil régional de développement (CRD).**
- ▷ **au ministre responsable du Développement des régions, aux Conseils régionaux de développement (CRD) et aux MRC de s'assurer que les Centres locaux de développement (CLD) désignent des places à l'intention de représentantes ou représentants des jeunes au sein de leur conseil d'administration respectif.**
- ▷ **au ministre responsable du Développement des régions d'élargir le mandat des Centres locaux de développement (CLD). Ainsi, ceux-ci devraient également s'occuper des questions relatives au rajeunissement des régions, à l'amélioration de la vie démocratique, à la promotion de la concertation entre les municipalités dans le but d'améliorer la qualité de vie et à l'accès à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle.**

Pour que les municipalités agissent plus efficacement, le Conseil permanent de la jeunesse recommande :

- ▷ **à chaque municipalité** de nommer par résolution du conseil une conseillère ou un conseiller municipal comme responsable de la question jeunesse. Cette personne devra mobiliser les autres élus de sa municipalité et les divers intervenantes et intervenants qui sont en contact avec les jeunes adultes dans le but de poser des actions concertées visant l'amélioration des conditions de vie des 15-30 ans.
- ▷ **à chaque MRC**, et plus particulièrement à celles aux prises avec l'exode des jeunes, de se doter d'un comité d'orientation jeunesse composé entre autres des conseillers municipaux responsables de la question jeunesse. Ce comité serait chargé d'élaborer et de mettre en œuvre sa propre politique jeunesse afin de favoriser une meilleure concertation entre les municipalités.
- ▷ **aux municipalités du Québec** d'utiliser davantage leurs compétences et leurs pouvoirs de façon à répondre aux besoins des jeunes adultes. Selon les milieux, les problèmes à régler de façon prioritaire et les moyens à utiliser doivent être établis par le conseiller municipal responsable de la question jeunesse ou par le comité d'orientation jeunesse, dans l'esprit de la politique jeunesse de la MRC d'appartenance.
- ▷ **aux municipalités et aux syndicats d'employés municipaux** d'utiliser leurs pouvoirs et d'user de leur influence pour créer des emplois pour les jeunes. À cet effet, la conseillère et le conseiller municipal responsable de la question jeunesse, en s'inspirant de la politique jeunesse de la MRC d'appartenance, doit indiquer les actions à privilégier dans ce domaine.
- ▷ **aux municipalités** de prendre les dispositions leur permettant de louer à bas prix des locaux à de jeunes entrepreneurs prêts à créer leur entreprise.

Pour créer des emplois, le Conseil permanent de la jeunesse recommande :

- ▷ **aux éventuels centres locaux de développement (CLD)** d'élargir aux jeunes de 18 à 35 ans l'accessibilité des différents fonds qui permettent le démarrage d'entreprises et de promouvoir des formules de parrainage permettant à de jeunes entrepreneurs de bénéficier des conseils et de l'appui financier ou technique d'entrepreneurs déjà établis dans le milieu.

- ▷ **au ministre responsable du Développement des régions** de s'assurer que dans la mise en œuvre prochaine de la politique de soutien au développement local et régional, le programme des Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) soit toujours maintenu en tant que programme distinct et que les SAJE acquièrent une place spécifique à l'intérieur des Carrefours jeunesse emploi (CJE). S'il n'y pas de Carrefour jeunesse emploi sur le territoire, la responsabilité d'accueillir le programme SAJE devrait incomber aux Centres locaux de développement (CLD).
- ▷ **au ministre responsable du Développement des régions, aux Conseils régionaux de développement (CRD) et aux Centres locaux de développement (CLD)** de s'assurer que soient augmentées les ressources financières qui sont octroyées aux SAJE afin de leur permettre de mieux répondre aux besoins des jeunes qui ont un projet d'entreprise.
- ▷ **aux Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)**, en autant qu'ils bénéficient d'une augmentation de leurs ressources financières en conséquence, d'offrir des services d'aide au démarrage de coopératives de travail et d'entreprises liées à l'économie sociale ou de s'associer officiellement aux organismes compétents en la matière, notamment aux Coopératives de développement régional, lorsqu'il est question du démarrage et de la consolidation de coopératives de travail.
- ▷ **au gouvernement du Québec** de maintenir à leur niveau actuel les dispositions en matière d'aide à l'établissement et de plafonnement du taux d'intérêt du prêt agricole de façon à ce que les jeunes adultes désireux de prendre la relève en agriculture puissent continuer à le faire.
- ▷ **à la Fédération de la relève agricole, à l'Union des producteurs agricoles et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** de promouvoir la concertation locale entre producteurs agricoles dans le but de mieux planifier l'embauche de jeunes travailleurs agricoles en tenant compte des périodes de vacances et des activités de formation.
- ▷ **aux municipalités, aux institutions financières, aux Carrefours jeunesse emploi (CJE) et aux éventuels Centres locaux de développement (CLD)** situés en régions périphériques ou éloignées d'allouer davantage de ressources financières et de support technique pour la tenue et le suivi des projets Place aux jeunes.

Pour rendre les études et les services d'orientation professionnelle plus accessibles, le Conseil permanent de la jeunesse recommande :

- ▷ **aux directions des écoles secondaires** situées en régions périphériques ou éloignées d'inciter leur personnel enseignant une matière pertinente à tenir compte de l'histoire, de la géographie, de la culture et de l'économie locales et régionales dans le contenu de leur cours. Par ailleurs, ces écoles et leur personnel doivent s'appuyer sur les sociétés historiques locales et régionales, les musées, les cégeps, les composantes de l'Université du Québec et les organismes communautaires compétents pour développer ou offrir ce type d'enseignement adapté à la localité ou à la région.
- ▷ **au ministère de l'Éducation** d'utiliser son programme de déconcentration de l'enseignement collégial pour accélérer l'implantation de centres d'études collégiales dans les communautés marquées par la sous-scolarisation des jeunes et l'absence de cégep.
- ▷ **à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et aux universités québécoises** d'offrir davantage de points de services dans les régions éloignées ou périphériques en s'inspirant du programme de déconcentration de l'enseignement collégial ou d'expériences déjà en cours dans le réseau de l'Université du Québec.
- ▷ **aux municipalités, aux institutions financières et aux autres acteurs locaux** appropriés de se concerter pour offrir des incitatifs financiers aux jeunes diplômés et diplômées revenant s'installer dans leur localité d'appartenance après leurs études.
- ▷ **aux représentants et représentantes des commissions scolaires et des écoles secondaires** de profiter de leur présence au sein des Conseils régionaux de développement (CRD) et des éventuels Centres locaux de développement (CLD) pour corriger leur offre de programmes de formation professionnelle. Les programmes offerts doivent tenir compte de la réalité économique locale et régionale de même que des pénuries et surplus de main-d'œuvre observés dans les divers secteurs d'activité économique. La nature de ces programmes étant établie en concertation au sein des instances appropriées, le Conseil ose croire que le ministère de l'Éducation tiendra davantage compte de l'avis des régions dans l'établissement de la carte des enseignements.
- ▷ **aux écoles secondaires et aux cégeps** de se doter le plus rapidement possible d'un centre de services intégrés regroupant les services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle, de placement et d'offre de stages en milieu de travail.

ANNEXE 1

Bilan de la consultation effectuée par le Conseil permanent de la jeunesse au sujet de l'exode des jeunes vers les centres urbains

La tournée à travers le Québec

7 octobre 1994	MRC de L'Islet	Tourville
8 octobre 1994	MRC de Pontiac	Campbell's Bay
15 octobre 1994	MRC d'Avignon	Carleton
22 octobre 1994	MRC d'Asbestos	Asbestos
22 octobre 1994	MRC de La Haute-Côte-Nord	Forestville
29 octobre 1994	MRC de Matane	Matane
29 octobre 1994	MRC de Matawinie	St-Alphonse- de-Rodriguez
12 novembre 1994		Montréal
21 janvier 1995		Québec

Les séances de Québec et de Montréal

Provenance des participantes et des participants	Séance de Québec	Séance de Montréal
Bas-St-Laurent		6
Mauricie-Bois-Francs	5	
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine		5
Lanaudière		2
Etrie		1
Saguenay-Lac-St-Jean	1	
Outaouais		1
Montérégie		1
Chaudière-Appalaches	1	

**Caractéristiques des participantes et participants
à la consultation**

MRC OU VILLES	ASBESTOS	AVIGNON	HAUTE CÔTE-NORD	L'ÉBLET	MATANE	MATAWONE	MONTREAL	FONTIAC	QUÉBEC	TOTAL
Sexe	Nombre de jeunes									
	10	12	16	12	10	7	12	10	11	100
Âge	moins de 18 ans									
	4	2	4	3	2	2	0	1	0	18
Statut	18-24									
	2	4	4	5	7	2	7	5	8	44
Solidarité	25-31									
	4	6	8	4	1	3	5	4	3	38
Avenir dans leur région	aux études									
	4	4	6	4	6	3	6	4	8	45
Autres	au travail ou en échange									
	5	6	8	6	3	1	6	5	3	43
jeunes parents	en affaires									
	1	1	2	2	1	2	1	1	1	9
engagement municipal	en agriculture									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3
engagement communautaire	études en cours									
	4	4	6	5	6	3	4	4	8	44
engagement politique	secondaire partiel									
	1	1	1	2	1	1	1	1	1	4
anglophone	secondaire									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4
autochtone	collégial									
	3	2	3	2	1	1	1	1	1	13
gai	universitaire									
	2	6	6	2	2	1	5	5	3	31
jeunes parents	Avenir dans leur région									
	4	5	12	6	5	7	1	6	5	51
engagement municipal	veulent rester ou revenir									
	0	1	0	3	3	0	11	0	6	24
engagement communautaire	indécis									
	6	6	4	3	2	0	1	4	1	25
engagement politique	jeunes parents									
	1	1	1	1	2	1	1	1	1	5
anglophone	engagement municipal									
	1	1	4	7	2	1	5	3	1	29
autochtone	engagement communautaire									
	3	4	4	2	1	1	1	1	1	6
gai	engagement politique									
	1	1	1	2	1	1	1	1	1	6
jeunes parents	anglophone									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
engagement municipal	autochtone									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
engagement communautaire	gai									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
engagement politique	jeunes parents									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
anglophone	engagement municipal									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
autochtone	engagement communautaire									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6
gai	engagement politique									
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6

*Certaines données ne sont pas disponibles

ANNEXE 2

Les rapports des consultations menées par le Conseil permanent de la jeunesse, par MRC visitée*

- * Des rapports de consultation détaillés n'ont pu être produits pour les groupes de discussion tenus dans les MRC de L'Islet et de Matane, en raison de difficultés techniques liées à l'enregistrement. Nous nous excusons auprès des personnes consultées. Toutefois, un résumé présente l'essentiel des propos tenus par les jeunes qui ont participé à ces groupes.

ASBESTOS BEAUCOUP RESTE À FAIRE

Résumé

Située au milieu de terres agricoles, aux confins de l'Estrie et entre Sherbrooke et Québec, la région d'Asbestos est à la recherche de son identité. La ville d'Asbestos, longtemps associée à la prospérité des mines d'amiante, est maintenant dans une phase de déclin économique et démographique puisque l'industrie minière fonctionne au ralenti depuis près d'une vingtaine d'années.

Le manque d'emplois et de services, l'absence de dynamisme de même que l'exode des jeunes caractérisent la région. Cependant, celle-ci attire des « néo-ruraux » qui, en venant s'établir, investissent leur temps et leur argent dans la communauté.

Les jeunes sont d'avis que leur région est peu habituée à mettre sur pied des projets novateurs et mal outillée pour le faire puisque longtemps toute l'activité économique a gravité autour de la compagnie minière. Dans un tel contexte, il est bien certain que beaucoup reste à faire, particulièrement dans le soutien aux initiatives que les jeunes prennent, qu'il s'agisse d'initiatives liées à la création d'une table de concertation jeunesse, d'un regroupement jeunesse, à la publication d'un répertoire de ressources ou à l'offre de services aux personnes âgées. De plus, les jeunes sont absents des milieux décisionnels.

L'heure du départ : les études

Même si plusieurs sont attachés à leur région, la plupart des jeunes pensent qu'ils devront la quitter un jour ou l'autre. Toutefois, certains s'empressent d'ajouter qu'ils souhaiteraient y demeurer ou y revenir si les conditions le permettaient.

En fait, il semble que la première étape du départ arrive lorsqu'ils quittent la région pour faire des études postsecondaires ou pour compléter un programme de formation professionnelle. Ainsi, les jeunes soulignent l'absence d'établissements d'enseignement supérieur dans leur milieu. Ceux et celles qui veulent aller à l'université ne peuvent que faire le constat suivant : « On n'a pas le choix, y faut partir. » De plus, ils constatent que l'éventail des programmes de formation professionnelle offerts dans les écoles secondaires est de plus en plus restreint : « Depuis quelques années, on coupe les programmes ! »

Lorsque les jeunes quittent leur région pour étudier, ils perdent le contact avec les gens de la région et se font, tout naturellement, une nouvelle vie. Lentement mais inexorablement, ils perdent leur sentiment d'appartenance, se détachent de leur région et n'y reviennent pas.

Aller travailler ailleurs

Les jeunes mentionnent que le manque d'emplois est une autre cause importante d'exode. Quand on fait des études dans un domaine, on a, bien entendu, comme objectif de trouver un emploi lié à sa formation. Or, les emplois disponibles dans la région ne permettent pas souvent de faire ce lien si important : « C'est plus intéressant d'aller dans les grands centres pour avoir plus de succès dans notre démarche de recherche d'emploi. »

Les jeunes déplorent également le peu de financement et de soutien offerts à ceux et celles intéressés à créer une entreprise dans la région.

L'ennui et l'isolement

Sur un autre plan, les jeunes regrettent que les activités socioculturelles ou les activités de loisirs se fassent si rares dans leur région. Pour les 12-18 ans, il y a la Maison des jeunes, mais presque rien n'est offert aux jeunes adultes : « Pour sortir, il faut aller à Sherbrooke. » En fait, « quand on est jeune et qu'on a entre 18 et 30 ans, on a envie de sortir, de prendre une bière, de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes du même âge, mais, hélas, il y a très peu d'endroits pour sortir. Les bars ne sont pas toujours le fun ».

Par ailleurs, certains jeunes ont mentionné la difficulté de vivre différemment dans la région : « C'est plus facile en ville parce qu'on est plus anonyme et les voisins sont moins mémères. » En fait, « se sentir de plus en plus isolé, à travers une population de plus en plus âgée, c'est pas évident », surtout que dans les petites communautés, « tout le monde connaît tout le monde ». Ces jeunes éprouvent donc un manque de liberté et se sentent marginalisés contre leur gré.

Un pessimisme généralisé

Les jeunes consultés notent un manque de dynamisme et un pessimisme généralisé dans leur communauté. Ils disent qu'il y a peu d'ouverture et un certain défaitisme par rapport à de nouveaux projets : « Ça ne marchera pas ici » est tout ce qui leur est possible d'entendre de la part des autorités régionales. Plus encore, ils ont l'impression que le zonage des terres et l'inaccessibilité des prêts sont constamment utilisés comme prétextes pour bloquer les projets novateurs. Ils signalent aussi que le manque de concertation entre les différents intervenants nuit à tout projet de développement. « On travaille l'un contre l'autre », disent-ils.

À la recherche de liberté et d'autonomie

Parmi les motifs de départ, les jeunes parlent du goût de l'aventure et du voyage. L'attrait qu'exerce la grande ville, le besoin d'aller voir ailleurs ou de suivre leurs amis sont autant de raisons qui les amènent à quitter la région. L'obligation de suivre sa famille appelée à déménager ou encore le besoin de quitter le nid familial afin d'acquérir une plus grande liberté et une autonomie plus complète, sont d'autres facteurs importants d'exode.

Malgré tout, plusieurs apprécient la qualité de vie, l'accès facile à la nature, la tranquillité et les relations moins impersonnelles qu'offrent la région. De plus, ils sont généralement d'avis qu'il est plus facile et plus sécurisant de fonder une famille et d'avoir des enfants en région : « La grande ville, ça peut devenir stressant à la longue. »

L'exode entraîne la mort de la région

Il est bien connu que l'exode des jeunes entraîne une baisse de l'activité économique et une diminution du nombre de consommateurs dans la région qui en est affectée. Généralement, cela s'accompagne d'une baisse du nombre d'emplois et d'une révision à la baisse des services offerts par la municipalité. De plus, les municipalités se voient plus fréquemment dans l'obligation de faire appel à des ressources extérieures pour obtenir les services dont elles ont besoin.

Les jeunes constatent que leur exode entraîne le vieillissement de la population, ce qui rend de plus en plus difficile leur intégration au sein de la communauté. L'intégration est si difficile, en fait, qu'ils ont l'impression de déranger. Victimes de préjugés et facilement étiquetés, plusieurs en viennent à se détacher de leur région et à perdre leur sentiment d'appartenance. Évidemment, ceux et celles qui ont quitté l'endroit pour étudier à l'extérieur n'ont plus envie de revenir.

La région subit donc une « fuite des cerveaux » et, du même coup, perd des chances d'entendre de nouvelles idées et de développer de nouveaux projets. À son tour, ce manque de dynamisme provoque le départ d'autres jeunes. Il y a donc un effet d'entraînement : l'exode entraîne l'exode. Qui plus est, comme le départ des jeunes peut provoquer l'éclatement du noyau familial, il arrive que cela entraîne aussi le départ de parents qui veulent vivre près de leurs enfants. C'est ainsi que le départ de la relève peut engendrer la mort d'une région.

Selon les jeunes, tout ce mouvement résulte en leur perte de poids politique dans la région. Faiblement représentés au sein des instances régionales, ils disent devoir investir beaucoup plus d'énergie qu'auparavant pour se faire reconnaître. De plus, il semble que le milieu manifeste une inébranlable fermeture d'esprit par rapport à leurs projets.

Le développement de l'emploi

Le développement du secteur industriel (la transformation de l'amiante) est vu comme une bonne chose pour créer des emplois, mais les jeunes font remarquer que la région a intérêt à diversifier son activité économique. Entre autres recommandations, « il faudrait peut-être commencer par acheter chez nous, dans la région », disent-ils. Aussi, dans un vaste mouvement de création d'emplois, les élus municipaux devraient favoriser le développement de l'entrepreneuriat alors que les institutions financières devraient offrir de nouvelles possibilités de financement pour la création de nouvelles entreprises.

Mieux connaître son milieu

Selon les jeunes, le cours « Éducation au choix de carrière » devrait leur permettre de recevoir de l'information concernant les perspectives d'emplois locales et régionales afin de mieux leur faire connaître leur région. Les employeurs de la région devraient se joindre aux enseignants et aux enseignantes pour les aider dans cette tâche, par exemple en venant présenter leur entreprise et leurs besoins en main-d'œuvre aux jeunes étudiantes et étudiants.

De plus, les jeunes aimeraient avoir plus fréquemment la chance de faire des stages exploratoires d'une journée dans ces entreprises pour mieux les connaître. De même, des stages en entreprises pour ceux et celles inscrits aux programmes de formation professionnelle ou intéressés à créer une entreprise pourraient s'avérer très utiles selon eux.

Une mobilisation générale contre l'exode

Dans un autre ordre d'idée, les jeunes trouvent essentiel de sensibiliser plus de personnes au phénomène de l'exode. À cet effet, ils suggèrent d'organiser un colloque sur le sujet et d'appliquer véritablement et sérieusement les recommandations qui en ressortiraient. Dans la foulée, ils voudraient qu'une journée de consultation rassemblant des jeunes, des politiciens et des présidents d'organismes soit tenue. Selon certains, cet exercice de sensibilisation doit être organisé par les maisons de jeunes du territoire.

Les jeunes soulignent également l'importance de favoriser la création de nouveaux mouvements de solidarité. Ils suggèrent ainsi de créer des associations de jeunes qui leur permettraient à la fois de mieux se connaître et de mieux se faire connaître.

De l'avis de plusieurs, les médias ont également un rôle à jouer pour mieux sensibiliser la communauté aux problèmes des jeunes. Ceux-ci pourraient

souligner de façon plus manifeste leurs initiatives et leurs projets et parler davantage de la situation de la jeunesse dans la région.

D'autre part, afin de combler une lacune importante, les ressources spécialisées dans la création d'entreprises devraient faire un effort plus grand pour rejoindre les jeunes. Ces derniers pourraient alors faire progresser leurs projets de façon plus efficace.

Les relations entre les générations

Les jeunes sont d'avis que l'on doit encourager le rapprochement entre les générations. À cet égard, ils croient que les journaux locaux, la radio et la télévision communautaires pourraient être utilisés à meilleur escient. De plus, ils pensent qu'un comité « intergénérationnel » peut avoir son utilité. Ce comité serait composé d'une personne âgée, d'un adulte influent dans la région et d'un représentant ou d'une représentante d'une maison de jeunes. L'objectif du comité serait d'améliorer la communication entre les générations et de favoriser l'entraide et la réalisation d'activités communes. Parmi les actions concrètes envisageables, il est question de la publication d'un répertoire des conseils des personnes âgées, lequel serait adressé aux jeunes de la région, et de parrainage de jeunes par des aînés expérimentés et capables de donner des conseils concernant la création d'entreprises.

Ouvrir le service municipal des loisirs

Les jeunes constatent que la gamme d'activités de loisirs offerte aux jeunes adultes de la région est fort mince. Aussi, ils suggèrent que les comités de loisirs des municipalités leur soient ouverts afin que leurs besoins et leurs projets soient entendus.

AVIGNON LES JEUNES EN QUÊTE DE DYNAMISME

Résumé

Les jeunes de la MRC d'Avignon se sont montrés très attachés à leur coin de pays. Par contre, ils soulèvent les nombreuses difficultés que présente la vie en région éloignée : le manque d'emplois et de services de même que l'inaccessibilité aux études universitaires.

En outre, le manque de dynamisme et la mentalité défaitiste qui règnent dans la région retiennent leur attention et les inquiètent. Ils expliquent d'ailleurs que la tradition de dépendance à l'État et l'image dévalorisante véhiculée par les médias nationaux sur la Gaspésie contribuent à alimenter ces sentiments. À son tour, cette triste mentalité maintient l'idée selon laquelle la réussite se fait en ville, loin de la Gaspésie. Le manque de dynamisme se reflète aussi par le manque de considération des communautés à l'égard des jeunes. Ceux-ci ne sont pas considérés par les politiciens; leurs besoins sont ignorés et très peu d'aide leur est accordée aux fins de la réalisation de projets sociaux ou de création d'entreprises.

Également, les jeunes disent mal connaître leur région. Peu d'actions sont faites pour les informer et les sensibiliser sur ses possibilités. Enfin, ils manifestent le besoin de se mobiliser et de se regrouper pour faire bouger les choses.

Un beau coin de pays qui s'ignore

De façon générale, les jeunes qui ont participé à la consultation parlent de leur coin de pays avec passion et enthousiasme. Ils sont fiers d'habiter la Gaspésie et sont préoccupés par son avenir et son développement : « Les gens de la ville, disent-ils, ne comprennent pas la réalité gaspésienne. C'est un endroit où il fait bon vivre. Les gens sont chaleureux et sympathiques. C'est sécurisant d'habiter la région. »

Mais tout ceci ne les empêche pas d'être très critiques à l'égard des décideurs locaux et de la population gaspésienne en général. « Les décideurs, c'est une gang de gens qui ont le même point de vue, qui n'ont pas de vision à long terme. La plupart d'entre eux veulent conserver leurs acquis. Ce sont des baby-boomers qui s'en foutent de la jeunesse », affirment-ils. « Certains traînent la patte, ne s'impliquent pas, n'ont pas de fierté. Quand on essaie d'organiser des activités, le monde n'embarque pas. C'est plate », ajoutent d'autres jeunes.

De plus, les jeunes se font dire par leurs parents et par d'autres membres de leur famille que la réussite est en ville. Cela se conjugue avec la médiocre couverture médiatique des régions. Sur ce point, on remarque qu'à la télévision, tout ce qui est *cool* se passe en ville. Seuls les téléromans évoquant le temps passé se

déroulent en région rurale, alors que les émissions destinées aux jeunes et écoutées par les jeunes (*Watatatow, Chambre en ville*, etc.) se passent en région urbaine. De plus, la presse régionale ignore complètement ce qui se passe ou ce qui se vit chez les jeunes gaspésiens et gaspésiennes.

Dès leur passage à l'école secondaire, les jeunes perçoivent un manque de dynamisme bien caractéristique et sont d'avis que l'on y parle trop peu des possibilités de leur région. Néanmoins au Cégep, ils entendent un autre son de cloche : « Les profs trippent comme des débiles. Ils nous disent de rester. Ils nous donnent le goût de revenir. Les profs s'impliquent beaucoup ! Ils sont jeunes ! » On en vient même à penser que « c'est pas parce qu'on étudie en Gaspésie, dans un petit établissement d'enseignement, que la qualité de l'éducation est moindre. Au contraire, c'est un endroit dynamique et motivant ». Une fois arrivés à l'université (évidemment située hors de la Gaspésie), ils constatent que tout est à recommencer. Les professeurs y parlent de réussite, de la réussite qui se fait en ville. On en oublie qu'il y a la Gaspésie et qu'il y a des personnes qui y vivent et qui ont réussi, elles aussi.

Mais, au fait, questionnent les jeunes, qu'est-ce que la réussite ? N'est-ce pas d'avoir un emploi satisfaisant et d'être heureux dans son patelin, peu importe où celui-ci se trouve, en Gaspésie ou ailleurs ?

L'emploi : un défi

Gaspésie et manque d'emplois sont bien sûr des réalités indissociables. Des jeunes affirment toutefois que des possibilités existent bel et bien, mais qu'il faut les saisir rapidement en misant sur ses différents contacts personnels, dont ceux entretenus avec des employeurs. Il est donc nécessaire de rester constamment à l'affût. Cependant, il est mentionné qu'à la fin de l'adolescence, plusieurs partent pour mieux revenir après quelques années, ce premier départ pouvant être attribuable à un manque de connaissance de sa propre région. Et au retour, « t'as besoin de refaire des contacts pour te trouver une job. C'est pas toujours évident ! » Les contacts personnels, si importants, ne se refont pas facilement.

Quoi qu'il en soit, de nombreux problèmes persistent. Les jeunes qui veulent créer une entreprise se butent à des démarches sans fin et à des structures trop lourdes. D'autres affirment n'avoir accès à de l'aide qu'à la condition d'être prestataires de la sécurité du revenu ou de l'assurance-chômage.

Une jeunesse sans pouvoir

« Est-ce qu'il faut patienter jusqu'à l'âge de 45 ans avant de pouvoir acquérir le pouvoir ? » s'interrogent certains. « Et si les jeunes s'impliquaient davantage en politique municipale ? s'ils décidaient de faire bouger les choses et de participer

activement aux prises de décisions liées au développement de leur communauté ou de leur région ? » suggèrent d'autres. Les jeunes remarquent qu'ils ne font pas le poids démographiquement, ce qui laisse le champ libre aux plus vieux, qui veulent conserver leurs acquis. À leur avis, la jeunesse se retrouve donc bâillonnée.

En fait, il semble qu'il y a très peu de jeunes qui s'engagent en politique municipale. Et pour celui ou celle qui réussit à se faire élire, c'est une bataille continue pour exercer une bien mince parcelle de pouvoir. « Pourtant, le grand pouvoir des jeunes, c'est leur capacité à voir à long terme. Pourquoi ne pas l'exploiter au maximum et les faire participer ? Pourquoi ne sont-ils pas intéressés à s'imposer, à manifester de l'intérêt pour les affaires publiques ? », se questionnent ces jeunes.

Que d'écueils

Les jeunes n'hésitent pas à crier toute leur difficulté à vivre et à s'épanouir dans une région comme la Gaspésie. Vivre différemment place un jeune dans une situation particulièrement difficile et compliquée. Par exemple, être gai confine souvent à l'isolement. Le centre des femmes fournit de l'aide à ces jeunes au besoin, mais cela est largement insuffisant. Ces jeunes sont d'avis que « c'est plus facile en ville parce que c'est plus anonyme et les voisins sont moins mémères ».

Mais il n'y a pas que cette situation. Pour un ou une célibataire, il semble que ce ne soit pas facile de trouver un partenaire en Gaspésie. Les célibataires âgés entre 25 et 30 ans ne sont pas très nombreux, puisque les jeunes de cet âge sont généralement déjà mariés ou partis en ville.

De plus, entre 18 et 30 ans, on a envie de fréquenter les bars afin de rencontrer d'autres jeunes pour échanger avec eux. Or, les jeunes affirment qu'il y a très peu d'endroits convenant à ce type d'activité en Gaspésie. Les clubs sociaux existants (Lions, Richelieu, Optimistes, Fermières) ne répondent pas à leurs besoins. Ces organisations éprouvent d'ailleurs énormément de difficultés à recruter des membres plus jeunes.

D'autre part, pour ceux et celles qui veulent aller à l'université, la question ne se pose même pas : « Y faut partir. » Et leur départ donne envie de partir à ceux et celles qui perdent ainsi leurs amis.

D'autres raisons expliquent l'exode des jeunes : les activités de loisirs et les services offerts (dont les services de santé) sont insuffisants; les moyens de transport en commun sont trop limités pour les distances à parcourir; être bien informé apparaît impossible puisqu'« aucun média ne diffuse à la grandeur de la Gaspésie »; finalement, les jeunes qui ont voyagé ou qui ont participé à des

programmes d'échanges (Jeunesse Canada Monde) sont souvent frustrés devant l'absence de diversité culturelle en Gaspésie.

De multiples projets à mettre en chantier

Parce que le départ de la relève peut faire mourir la Gaspésie, des solutions et des actions concrètes s'imposent, disent les jeunes : « Il faut que ça devienne un choix de partir de la Gaspésie, pas une obligation. Et pour ce faire, il faut passer à l'action et améliorer les conditions de vie de la population et plus précisément celles des jeunes. » Ainsi, plusieurs recommandations sont proposées.

D'abord, il faut parler de l'exode des jeunes, sensibiliser la population au phénomène et changer l'image de la région auprès de ceux et celles qui sont susceptibles de partir. Pour ce faire, on croit qu'il faut faire connaître les réalités que vivent les jeunes aux élus municipaux. Ensuite, ces élus doivent faire pression au niveau provincial afin que les fonctionnaires et les politiciens comprennent mieux ce que signifie l'urgence de développer les régions. Toutefois, plusieurs jeunes sont d'avis qu'au préalable, il faut arrêter les guerres de clochers et devenir plus solidaires en Gaspésie même.

Dans le secteur de l'éducation, les enseignants et enseignantes du secondaire doivent mieux informer les jeunes sur les possibilités qu'offre leur région. Ainsi, on pense que l'école a un rôle très important à jouer dans le maintien ou la renaissance du sentiment d'appartenance des jeunes. De plus, il faut élargir l'éventail des programmes offerts, améliorer et rendre plus accessibles les activités de formation continue. Une réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies dans une perspective d'amélioration de l'accès à l'éducation doit également être envisagée. Enfin, les municipalités et les institutions d'enseignement ont tout intérêt à se concerter afin d'améliorer les services offerts et de mieux utiliser les équipements disponibles.

Évidemment, les jeunes sont prêts à rester dans la région dans la mesure où ils peuvent y travailler. Il est donc primordial d'améliorer les services de recherche d'emploi, de mettre à jour l'information destinée à l'orientation professionnelle et de réaliser des études sur les besoins en main-d'oeuvre de la région. En ce sens, les jeunes réclament l'accès à des guichets uniques, où l'on peut trouver des conseils, de l'information et du suivi.

Des jeunes ont établi, à partir d'exemples, les caractéristiques des projets ou des programmes qui leur seraient utiles dans leur démarche d'intégration professionnelle. Ainsi, ils croient que les coopératives jeunesse de services s'avèrent une bonne expérience pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans. Les jeunes coopératrices et coopérateurs peuvent s'y familiariser avec le processus de création d'une coopérative et y développer leur esprit d'initiative. Le programme Jeunesse Canada du gouvernement fédéral a permis à plusieurs jeunes de se faire

connaître et de travailler à un projet de développement local dans le domaine touristique. L'un des participants à ce programme a par la suite réussi à créer son entreprise et à embaucher neuf personnes. Des jeunes ont participé au programme Place aux jeunes et ont ainsi eu la chance de découvrir des facettes cachées de la Gaspésie, des possibilités d'emploi, des employeurs de la région et des services d'aide à l'entrepreneuriat.

Mais, par-dessus tout, les jeunes sont d'avis qu'ils possèdent une partie de la solution à l'exode et au dépeuplement de leur région d'appartenance. Ils disent qu'en se mobilisant, en s'unissant pour agir comme groupe de pression auprès des décideurs et en faisant davantage appel aux organismes jeunesse existants, ils pourront faire bouger les choses en leur faveur et en faveur de leur région.

HAUTE-CÔTE-NORD PLACE À LA RELÈVE

Résumé

Pour les jeunes de la MRC de La Haute-Côte-Nord, le manque d'établissements d'enseignement postsecondaire et la pénurie d'emplois sont les deux éléments principaux qui causent l'exode. Les difficultés liées au transport et la très faible participation des jeunes aux organismes décisionnels et consultatifs régionaux sont également évoqués.

Les jeunes sont conscients que leur départ a des répercussions importantes. C'est pourquoi ils ont à coeur de trouver des solutions permettant à ceux et celles qui le désirent de demeurer dans leur région d'origine. La création d'emplois et l'entrepreneuriat sont, pour plusieurs, les pôles du développement économique. D'ailleurs, les jeunes n'attendent plus que ce développement vienne de l'implantation d'une compagnie multinationale et pensent plutôt que ce sont les petites et moyennes entreprises qui renverseront les tendances négatives actuelles. Également, ils font le pari que d'une meilleure stratégie économique émergera une meilleure qualité de vie dans la région. « Oui, c'est possible de vivre en Haute-Côte-Nord et de se réaliser », disent-ils.

Partir obligés

Les raisons qui amènent les jeunes adultes à quitter la région sont nombreuses : poursuite des études, manque d'emplois, goût de changer de milieu. Mais celles-ci sont interprétées différemment selon qu'elles entraînent un départ volontaire ou forcé. « Si on part à cause d'un manque, c'est grave. Si c'est par choix, c'est pas grave », pensent-ils.

Étudier : c'est ailleurs que c'est possible

« Parmi les gens avec qui j'ai étudié, plusieurs ont quitté pour leurs études. Combien reviendront ? Au fur et à mesure que le temps avance, on se rend compte que plusieurs sont partis définitivement », s'inquiète un jeune participant à la consultation.

Ainsi, la volonté de poursuivre des études postsecondaires ou d'acquérir un diplôme d'études professionnelles sont des causes fréquentes de départ. Il n'y a pas d'établissements d'enseignement postsecondaire sur le territoire de la MRC. Les cégeps les plus proches sont situés à Baie-Comeau et à Chicoutimi où se trouve aussi une université (environ 90 minutes de route en automobile).

On quitte aussi pour trouver un emploi

La pénurie d'emplois est, bien sûr, la cause de nombreux départs de jeunes. À ce sujet, plusieurs signalent que les étudiants et étudiantes ne savent pas ce que la région leur offre comme possibilités d'emplois ni qu'il est possible de s'y réaliser.

Toutefois, ils soulèvent des difficultés qui illustrent que le problème ne se réduit pas à un manque d'information. En effet, ils sont d'avis que ceux et celles qui vont recevoir leur formation à l'extérieur ne peuvent pas tous et toutes revenir dans la région travailler en raison du manque d'emplois et de diversité professionnelle. Ils en viennent même à penser que « c'est intéressant qu'un spécialiste fasse carrière ailleurs. On peut quand même être fier qu'il vienne d'ici ».

Certains jeunes mentionnent qu'il leur est et qu'il leur sera impossible de pratiquer leur profession dans leur région. Cette opinion est manifestée notamment par de jeunes professionnels ou professionnelles en travail social qui croient être perçus comme des intrus dans ces milieux « tissés serrés ».

Finalement, quelques personnes s'accommodent assez bien de la situation. À la suite d'une recherche d'emploi infructueuse, aussi bien dans leur région d'appartenance qu'en milieu urbain, elles sont revenues travailler chez elles dans un autre domaine que celui dans lequel elles ont étudié.

Des services insuffisants

Plusieurs ont déjà quitté la région et y sont revenus après avoir constaté que la grande ville ne leur convenait pas. Ces jeunes considèrent que leur région est accueillante et qu'elle offre une bonne qualité de vie. Ils mettent en évidence la chaleur des gens, le faible taux de criminalité, l'accessibilité à la nature et aux grands espaces. Ils sont d'avis aussi que les jeunes familles peuvent y élever leurs enfants en toute quiétude.

Ils relèvent, cependant, des lacunes importantes. Les jeunes jugent ainsi qu'il y a trop peu de restaurants, de centres commerciaux, de salles de cinéma et d'équipements sportifs. Certains jeunes parents signalent aussi que les établissements de loisirs destinés aux enfants sont insatisfaisants. Le tout est amplifié par un très mauvais réseau de transport en commun. En fait, « la vie sociale gravite autour de l'hôtel », disent-ils.

Cette situation affecte le sentiment d'appartenance. De plus, les médias, et plus particulièrement les émissions télévisées, dont ils sont friands, montrent une image attirante des grands centres en contrepartie de la vie « plate » des régions, ce qui n'est pas sans nuire à leur attachement à la région.

L'affirmation suivante démontre bien toute l'ambiguïté des sentiments que ressentent plusieurs jeunes : « J'aime mon village, mais ça bouge pas. J'aime la ville. Je m'ennuie ici. »

Une jeunesse ignorée

Les jeunes ne se gênent pas pour critiquer vertement les élus locaux. Selon eux, la passivité caractérise l'exercice du pouvoir dans leur région.

« Des discours sans actions, des discours stériles d'actions concrètes. Les régions vont devenir des sanctuaires de vieillards », affirment-ils sans hésiter. « Les gens en place ont toujours le même discours, ils radotent », ajoutent certains autres. « Nous, on veut prendre la relève, mais ils ne nous y invitent pas. Ils nous évitent », concluent-ils. Les jeunes ont l'impression que les communautés sont centrées sur les besoins des personnes âgées à leur détriment. Et plusieurs faits sont évoqués afin d'illustrer leur perception.

D'abord, ils insistent sur la difficulté d'obtenir une maison des jeunes dans leurs localités respectives. Comme par hasard, selon eux, les locaux accessibles et intéressants ne sont jamais disponibles. Au dire de plusieurs, cela est regrettable, car ceux et celles qui fréquentent les maisons de jeunes sont souvent les plus engagés sur le plan local. De plus, ces établissements offrent des activités récréatives et pédagogiques qui leur plaisent. Sans ces maisons, plusieurs passent leur temps dans la rue à faire des niaiseries. Il n'est donc pas surprenant qu'un bon nombre d'entre eux se retrouvent confinés à fréquenter l'hôtel à partir de 15 ans.

Par ailleurs, on cite comme exemple une activité que certains d'entre eux ont organisé à l'été 1994 : une course de radeaux. À cette occasion, la municipalité s'était jointe aux jeunes organisateurs et organisatrices en leur prêtant un tracteur, qui fut utilisé pour nettoyer les berges. Grâce aux efforts de tous, la participation dépassa les attentes et l'événement remporta beaucoup de succès. Par contre, les années suivantes, la municipalité refusa de collaborer à nouveau alléguant les coûts de réparation et d'utilisation du tracteur en question et l'événement tomba à l'eau. La municipalité est désormais riche d'un tracteur réparé mais qui ne sert à rien !

Des jeunes résumant tous ces faits en affirmant que les élus municipaux les perçoivent comme des gens qui veulent dépenser de l'argent inutilement. « Parce qu'on est jeunes, ils nous croient dépensiers. »

Les jeunes ne se sentent donc pas appuyés par les instances locales. Mais les plus entrepreneurs d'entre eux ne se sentent pas non plus encouragés par...les autres jeunes. « Pour obtenir une écoute et des avantages, on doit se mobiliser, faire des pressions, organiser des rencontres. L'implication est loin d'être évidente. La persévérance est de mise. » « On envoie 70 lettres pour une séance d'information,

personne ne vient; qu'est-ce qu'on peut faire ? » « Les gens veulent tout avoir sans rien faire. C'est démotivant pour ceux qui en font beaucoup. »

L'exode : positif pour ceux qui partent, négatif pour ceux qui restent

Bon nombre de jeunes croient qu'il est important, voire nécessaire, de quitter son milieu d'origine pour poursuivre des études ou tout simplement pour apprendre à vivre et à se débrouiller. Pour eux, un départ n'est donc pas perçu négativement, bien au contraire.

Par contre, les jeunes qui ne sont jamais partis et qui ne l'envisagent pas voient les choses autrement. D'une part, ces derniers ont souvent abandonné leurs études prématurément, ce qui réduit leurs chances d'obtenir un emploi stable et bien payé. D'autre part, plusieurs ont perdu de nombreux amis, avec lesquels ils ne pourront renouer en raison des différences qui se seront installées : ceux et celles qui restent ayant développé une mentalité passive et ceux et celles qui sont partis ou qui reviennent étant davantage dynamiques. « On n'est plus sur la même longueur d'ondes », affirment-ils. De plus, les jeunes qui sont restés sont aux prises avec une baisse généralisée de la quantité et de la qualité des services offerts à la population, un manque de perspectives sociales et politiques et des comptes de taxes qui augmentent. Tout cela est causé, en bonne partie croient-ils, par l'exode des autres jeunes.

Développer le sentiment d'appartenance

Les jeunes qui restent se sentent, pour plusieurs, très attachés à leur région. « Des fois j'ai le goût de partir de nouveau. J'ai habité Québec pendant sept ans. En ville, il y a les cinémas, le magasinage. Pourtant, quand j'y étais, je n'y allais pas nécessairement. En région, on s'implique plus. D'ailleurs, je fais de la musique avec mes amis de travail. Et puis, quand je ne vois pas le fleuve, j'étouffe. » « J'ai dû partir pour mes études. Et j'ai choisi de revenir. C'est vite à 17 ans, pour choisir de partir étudier. En ville, j'étouffais. Je le sais maintenant. » « Montréal, j'y ai été. Les gens ont la baboune dans le métro. »

Les jeunes qui veulent contribuer au développement de leur région sont d'avis qu'il faut secouer l'apathie générale en exploitant mieux et davantage le sentiment d'appartenance des gens. Pour ce faire, ils préconisent deux moyens. D'une part, ils estiment important de renseigner les jeunes au sujet de la Haute-Côte-Nord. À cet égard, le système scolaire et d'autres institutions fréquentées par les jeunes devraient offrir de l'information sur la géographie, l'histoire et les ressources de la région, ce qui ne se fait pas en ce moment. « La seule chose que je sais de ma région, c'est un chiffre : Côte-Nord, région 09. » « Ce que j'ai appris concernant ma région, c'est à l'Université à Rimouski, pas ici au secondaire. » D'autre part, les jeunes souhaitent que les grands centres prennent conscience du rôle que

jouent les régions dans le développement de l'ensemble du Québec et s'engagent à les valoriser.

Améliorer l'accès à la formation

Plusieurs jeunes pensent qu'améliorer le pouvoir de rétention des jeunes dans la région passe nécessairement par un meilleur accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. À cet égard, ils sont d'avis que l'on doit assouplir les règles d'attribution des programmes de formation de façon à ce que plus d'options soient offertes dans la région. De même, plus de moyens et d'efforts devraient être consacrés à la mise en place de stages en milieu de travail. Ils mentionnent aussi que l'on pourrait exploiter à meilleur escient les possibilités offertes par la formation à distance.

Pouvoir travailler dans la région

Entrevoir la possibilité de travailler dans sa région d'origine est souvent le fruit d'une campagne de sensibilisation menée avant le départ des jeunes pour leurs études professionnelles ou postsecondaires. Les jeunes doivent apprendre tôt qu'il est possible de se réaliser dans leur région et qu'ils peuvent y occuper un emploi à la mesure de leurs aspirations. Il faut donc valoriser la région, cultiver le goût d'y revenir et leur démontrer que l'avenir y sera intéressant.

À cet effet, les jeunes attendent que les municipalités agissent. Elles doivent faire l'effort de répertorier les services manquants afin de voir à les offrir et donner de l'information sur les possibilités et les perspectives d'emplois de la région.

Un coup de pouce aux jeunes entrepreneurs

« On développe les programmes. On donne le goût à l'entrepreneurship en faisant croire que c'est facile. On crée un engouement pour l'entrepreneurship, mais on ne donne pas les outils. Ces jeunes qui sortent des études n'ont pas d'argent pour partir des entreprises. Ils sont déjà endettés par leurs études. On doit donc mettre sur pied un fonds spécial à haut capital de risque, qui ne devrait pas être vu comme un prêt personnel. » Ce commentaire reflète assez bien ce que les jeunes pensent de l'entrepreneuriat. Ils précisent que ceux et celles qui ont des idées et des projets ne savent pas comment et où les présenter, et que l'aide apportée par un parrain serait grandement appréciée dans pareil cas.

D'autre part, certains sont d'avis que l'entrepreneuriat doit se développer en bâtissant des entreprises qui répondent à des besoins qui ne sont pas déjà satisfaits dans la région.

Une qualité de vie bâtie sur l'engagement

Les jeunes sont aussi d'avis que, pour contrer l'exode, il est nécessaire que la région se dote d'un réseau de transport en commun efficace. De même, ils jugent important que l'on facilite l'accès aux activités de loisirs et que l'on encourage leur diversité.

Comment faire ? Par la collaboration, la concertation et la participation des institutions (écoles, municipalités, CLSC, etc.) et des personnes de tous âges, répondent-ils, mais également (et surtout peut-être) par leur propre mobilisation. « Si on n'a pas d'appui d'en haut, allons chercher l'appui d'en bas, soyons plusieurs. »

Il reste cependant à exploiter ce désir de changer les choses et à canaliser l'énergie de ceux et celles qui sont déjà engagés dans leur milieu. « On doit prendre notre place, compléter les projets mis de l'avant, prendre la relève. On doit améliorer l'image de la jeunesse, faire tomber les préjugés. Montrer aux décideurs que nous sommes une ressource pour la région. »

PONTIAC

FRANCHIR LA PORTE DE LA CONCERTATION RÉGIONALE

Résumé

Pour les jeunes de Pontiac, la cause première de l'exode est l'absence d'établissements d'enseignement postsecondaire. Cette absence semble d'autant plus significative que la formation professionnelle offerte au secondaire dans la région n'est pas perçue comme une option valable en raison de ses importantes lacunes.

Évidemment, le manque d'emplois explique aussi le départ des jeunes. Et à ce sujet, Pontiac a sa couleur particulière : plusieurs jeunes anglophones s'exilent du côté de l'Ontario, car ils ne peuvent occuper les emplois qui exigent la connaissance du français.

Devant ces constats, les éléments de solution soulevés lors de la discussion portent sur l'accès à l'éducation et à la formation (formation à distance, stages en milieu de travail) et le développement de l'emploi. De plus, la question de la participation aux instances consultatives et décisionnelles régionales a été évoquée comme étant une priorité à développer.

Un accès difficile à l'éducation et à la formation professionnelle

« Leur décision de ne pas revenir est prise lorsqu'ils quittent la région pour étudier. » En effet, si les raisons qui motivent le départ des jeunes sont nombreuses, ils estiment que le difficile accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans la région arrive en tête de liste de ces raisons.

Très tôt, vers l'âge de 15 ans, ceux et celles qui veulent poursuivre leurs études au collégial doivent envisager un départ : aucun établissement d'enseignement postsecondaire n'étant situé sur le territoire de la MRC. Ceux et celles qui veulent suivre un programme de formation professionnelle au secondaire peuvent aussi être appelés à partir, car ce service d'éducation montre de sérieuses lacunes. Parmi celles-ci, les programmes offerts n'ont rien à voir avec les activités socioéconomiques de la région, par exemple il n'y a pas de programmes de formation professionnelle liés à l'industrie du bois dans Pontiac!

Devant de telles aberrations, les jeunes se demandent pourquoi le Québec n'exploite-t-il pas mieux les nouvelles technologies afin d'assurer une meilleure accessibilité à la formation. Il faut comprendre que les jeunes sont inquiets parce que cette difficulté d'accès à l'éducation fait que ceux et celles qui vont étudier à l'extérieur ne reviennent pas et que ceux et celles qui restent sont peu instruits.

De plus, le manque d'emplois d'été qui pourraient ramener dans la région les jeunes qui étudient à l'extérieur amplifie le phénomène d'exode. En effet, en ne

revenant pas périodiquement, les jeunes perdent leurs contacts locaux et se construisent un autre réseau de connaissances dans leur municipalité d'adoption et, au bout d'un certain temps, un retour dans Pontiac ne les intéresse plus.

La désorientation professionnelle

Cause ou conséquence de l'accès difficile à la formation et à l'emploi, le service d'information et d'orientation scolaire et professionnelle est laissé à l'abandon, selon les jeunes, et ne leur est donc d'aucune utilité alors qu'ils le considèrent très important.

En fait, ils sont d'avis que le cours « Éducation au choix de carrière » ne les aide en rien dans leur processus d'orientation professionnelle. Il ne leur permet même pas d'avoir l'information de base sur les métiers et les professions en demande dans leur région. D'autre part, toujours selon les jeunes, le responsable de l'orientation dans les écoles travaille à partir d'informations dépassées en plus d'être débordé de travail (une demi-journée par semaine pour 60 élèves répartis dans 4 écoles). Ils comprennent mal également que celui-ci ne puisse compter sur l'aide du Centre d'emploi du Canada et de la Corporation de développement économique.

De plus, il ne figure pas parmi les intérêts de la commission scolaire locale d'aborder les questions relatives à l'entrepreneuriat. La directrice du Service d'aide aux jeunes entrepreneurs de la région a déjà fait des démarches auprès de celle-ci afin de familiariser les jeunes à cette question, mais en vain. On est allé jusqu'à lui refuser le droit d'offrir une conférence aux jeunes un midi par mois. Pourtant, au même moment, les Forces armées canadiennes ont eu ce privilège.

Dans le Pontiac, il y a de l'emploi

Contrairement à ce que l'on entend généralement dans les régions périphériques ou éloignées, les jeunes pensent que le manque d'emplois n'est pas une cause majeure de l'exode. Ils sont même d'avis que la région rencontre une pénurie de spécialistes et de professionnels et de professionnelles, et ce même dans le secteur des services sociaux. « On ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'emplois, mais le timing n'y est pas. » Ici, le défi est de faire revenir les jeunes qui sont allés étudier ailleurs. À cet effet, on signale qu'aucun moyen ne permet, d'une part, de retracer ceux et celles qui étudient à l'extérieur et, d'autre part, d'informer les étudiants et les étudiantes qui veulent revenir dans Pontiac des possibilités d'emploi qui s'offrent à eux.

La situation est toutefois différente du côté des jeunes anglophones. Ces derniers ont davantage de difficultés à trouver un emploi dans la région, car la plupart des nouveaux emplois créés (secteur des services privés ou publics) exigent la

connaissance du français. Pour plusieurs, cela représente une contrainte qui les pousse à partir pour l'Ontario.

Une qualité de vie sur laquelle on peut construire

Les jeunes apprécient la qualité de vie que leur offre la région et sont donc d'avis que la région en elle-même ne peut à elle seule expliquer l'exode de la jeunesse.

Les 20-25 ans signalent bien sûr un manque de loisirs et d'activités culturelles, un manque d'ailleurs difficile à combler parce que non reconnu des pouvoirs municipaux. À cet effet, la réaction typique d'un décideur d'une des localités résume bien la situation : « Dans mon temps, les jeunes s'amusaient avec des bouses de vache gelées, alors arrêtez de vous plaindre. » Pas surprenant alors que l'on comprenne mal les besoins en matière de loisirs des jeunes adultes.

Ces désagréments sont, selon eux, compensés amplement, cependant, par la proximité du réseau familial, l'entraide, l'atmosphère accueillante et le contact avec la nature. Plusieurs jeunes souhaitent même que leurs enfants connaissent ce milieu et ses valeurs. Ils mentionnent aussi que la criminalité y est presque absente et que les problèmes liés à la drogue sont limités par le fait que tout le monde se connaît, ce qui leur plaît.

De même, le faible coût de la vie permet aux jeunes couples de pouvoir acquérir une maison et de s'établir plus rapidement qu'en ville. Les jeunes sont donc d'avis que les gens à faible revenu vivent mieux dans Pontiac qu'en région urbaine.

Un sentiment d'appartenance à développer

Pour bien des raisons, nous l'avons vu, les jeunes apprécient vivre dans Pontiac. Ils sont d'avis, par contre, qu'il n'existe pas de véritable sentiment d'appartenance. Ainsi, ils connaissent mal la région, son histoire, sa géographie et ses attraits historiques ou architecturaux. Ils s'interrogent d'ailleurs sur le rôle que pourrait jouer le système scolaire dans la promotion de la région et ils regrettent que les professeurs soient tout à fait libres d'intégrer ou non l'aspect régional à leur enseignement.

Autre signe que le sentiment d'appartenance n'est pas très développé : « On ne se mobilise pas autant qu'en Ontario pour participer à nos activités à nous. » De plus, sur le plan économique, les échanges se font peu à l'intérieur de la région et plus avec l'Ontario.

L'exode crée l'exode

En général, les jeunes remarquent que la communauté n'est pas très consciente du phénomène de l'exode. Les parents s'inquiètent du départ de leurs enfants, mais les décideurs locaux l'ignorent. La question de l'exode est donc reléguée à la vie privée.

Une conséquence cachée de l'exode est, selon eux, qu'il est difficile d'éveiller l'intérêt de la population aux besoins et aux attentes des jeunes, puisque ces derniers sont de moins en moins nombreux et, donc, de moins en moins influents. Les décisions qui touchent à la vie régionale se prennent sans leur participation et les décideurs protègent leurs acquis et leur réseau sans se soucier de renouveler les idées et de préparer une relève. Pour illustrer ces propos, des jeunes donnent deux exemples. Premièrement, lors des réunions portant sur le développement économique de la région, on ne mentionne jamais la nature des travaux du Service d'aide aux jeunes entrepreneurs et leurs résultats. Ensuite, les décideurs locaux n'ont pas cru bon de se présenter au colloque organisé par les jeunes en 1993.

Cette situation crée un climat de méfiance entre les jeunes et les décideurs locaux. « C'est une clique », disent-ils. « Des dinosaures qui font des burn out, ajoutent certains. « Ils n'ont pas de vision d'avenir », concluent-ils. Et les départs antérieurs de jeunes préparent les départs futurs.

Partir : un avantage pour les jeunes

D'une part, les jeunes considèrent qu'étudier à l'extérieur développe des vertus tels l'autonomie, la débrouillardise et la capacité d'adaptation. Partir de la région peut également représenter la solution à des problèmes familiaux, de pauvreté, d'abus sexuels, ou à des problèmes de marginalité ou de stagnation professionnelle.

D'autre part, l'isolement dans lequel se retrouvent les jeunes qui restent est perçu comme l'une des conséquences majeures de l'exode des autres. Ceux-ci doivent créer des liens plus étroits avec les plus vieux dans des conditions de plus en plus difficiles.

Pour l'instant, ils ne voient pas de diminution de services due à la baisse démographique. Ils sont cependant conscients que cela peut arriver et que cela affectera ceux et celles qui sont restés.

Créer des emplois

Comme principale mesure de création d'emplois, les jeunes mentionnent la nécessaire diversification de l'économie à l'aide de la promotion de l'entrepreneuriat. Selon eux, il est temps de sortir de l'ornière tracée par les activités traditionnelles que sont l'agriculture, le bois et le sciage, pour se tourner vers d'autres secteurs comme l'horticulture, l'industrie bovine et le tourisme. Ils signalent toutefois que plusieurs projets novateurs, liés notamment aux abattoirs, à l'ébénisterie et au tourisme, ne se sont jamais concrétisés en raison de contraintes qu'ils jugent nuisibles. Parmi ces contraintes, ils notent la déficience du réseau routier, le démantèlement de la voie ferrée et les règlements de zonage.

Les jeunes de Pontiac fondent donc beaucoup d'espoir sur l'entrepreneuriat. « Il n'y a pas de métier où on ne peut créer son emploi, les milieux ruraux peuvent se régénérer grâce à ça. »

Et selon eux, le programme Place aux jeunes peut jouer un rôle de promotion déterminant à cet égard. Aussi, selon une jeune notaire qui a ouvert son bureau dans la région, l'aide procurée par l'entourage est très importante pendant les démarches entourant la création d'une nouvelle entreprise. Évidemment, les programmes et les mesures gouvernementales d'aide à la création d'entreprises sont nécessaires, mais les jeunes insistent pour dire que les personnes de la région doivent les soutenir davantage. À cet effet, ils suggèrent la création d'un comité de parrainage, composé d'entrepreneurs déjà en place, pour conseiller les jeunes qui veulent développer des projets dans la région. De même, un support gouvernemental ou municipal plus important, qui permettrait d'obtenir davantage d'information sur les programmes existants et qui viendrait récompenser la création de nouveaux emplois (rabais de taxe, accès à des services conseils, etc.) donnerait un coup de pouce déterminant aux jeunes tentés par l'aventure. En ce sens, ils soulignent les efforts réalisés par la relève agricole pour aider les jeunes qui veulent s'établir.

Au-delà de la promotion de l'entrepreneuriat, les jeunes de Pontiac sont d'avis qu'une éventuelle sensibilisation de la population aux problèmes provoqués par l'exode va modifier certaines habitudes. Par exemple, ils pensent que cela va inciter les employeurs à engager davantage de jeunes qui viennent de la région. De même, une charte visant un développement économique qui favoriserait l'insertion professionnelle des jeunes pourrait-elle être promulguée.

Par ailleurs, il leur semble grandement souhaitable d'améliorer les services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle de façon à diriger les jeunes qui veulent demeurer dans Pontiac vers des métiers et des professions qui peuvent être utiles ou qui sont en demande dans la région.

D'autre part, concernant les étudiantes et étudiants qui sont à l'extérieur, plusieurs pensent qu'il importe de leur offrir des moyens pour rester en contact avec leur région d'origine de façon à ce qu'ils puissent revenir y travailler une fois leur formation acquise. Des possibilités de stage dans la région, l'offre d'emplois d'été ou de fins de semaine, la diffusion d'un répertoire comprenant les coordonnées et les qualifications des étudiants et étudiantes désirant revenir dans la région et un bulletin de liaison remis à ces jeunes sont au nombre des moyens à prendre pour les attirer. « Des emplois d'été, ça développe le sentiment d'entraide des employeurs; les étudiants reçoivent de l'argent et les employeurs donnent de l'expérience aux jeunes. »

Finalement, toujours pour favoriser le retour des jeunes partis acquérir une qualification professionnelle en ville, il apparaît souhaitable qu'un parrain de leur région soit présent en centre urbain et puisse y jouer un rôle de soutien à leur égard. Selon les jeunes, ce parrain pourrait les accueillir, les loger dans une « Maison du Pontiac », peut-être une coopérative d'habitation réservée aux étudiants et étudiantes originaires de Pontiac, qui serait en partie financée par leurs parents.

Faire confiance aux jeunes

Les jeunes affirment que contrer l'exode est une question de volonté politique avant toute autre chose. À leur avis, les choses vont changer si les décideurs veulent agir. Mais, comme il n'est pas question d'attendre, ils veulent participer à une vaste opération de sensibilisation de la population à ce phénomène et s'imposer au sein des instances régionales afin de faire changer les mentalités et de mettre en place des solutions.

Toutefois, actuellement, que ce soit auprès des instances municipales ou ailleurs, les jeunes rencontrent des difficultés majeures. Les membres de plusieurs conseils d'administration sont réticents à collaborer avec des représentants ou représentantes des jeunes. Ils évoquent constamment leur ignorance et leur inexpérience pour empêcher leur participation.

D'autre part, lorsque les portes sont ouvertes, comme au Conseil régional de développement de l'Outaouais, qui possède un comité consultatif jeunesse, on fait surtout place à des jeunes qui vivent dans les milieux urbains de la grande région et on se préoccupe peu de la situation des jeunes des milieux ruraux. « On est donc doublement minoritaire : comme jeune et comme rural. » De plus, il faut bien le mentionner, peu de jeunes sont prêts à se mobiliser et, donc, ceux qui le font sont très sollicités et risquent de se démotiver très vite. « Je suis sur 12 C.A., on doit favoriser l'implication des jeunes. »

Pour faire évoluer la situation, des jeunes ont créé le Conseil permanent de la jeunesse du Pontiac. Jusqu'à maintenant, cet organisme, qui fonctionne sans personnel permanent et strictement grâce au bénévolat de ses membres, a notamment offert des séances de formation sur le Code Morin aux jeunes intéressés à connaître le rouage des réunions des conseils d'administration des instances municipales et des organismes communautaires. Il lui reste maintenant à s'imposer comme interlocuteur valable partout dans la région.

Davantage de concertation

Lors d'un colloque organisé par la Corporation de développement économique sur le développement économique et touristique de la région, les participants et participantes ont constaté une différence fondamentale entre l'approche préconisée par les gens d'affaires et les politiciens régionaux et celle présentée par les jeunes. Alors que les premiers défendaient des projets précis destinés à leur propre localité, ou à leur entreprise, les jeunes, pour leur part, misaient sur la concertation et faisaient la promotion de l'intérêt régional. Du même coup, les différences culturelles (localités francophones et anglophones), les distances géographiques et le manque de transport en commun, qui expliquent l'existence de l'esprit de clocher, n'apparaissaient pas si importantes. Les jeunes venaient d'ouvrir une porte menant à la concertation régionale. Ces derniers considèrent toutefois que plusieurs décideurs hésitent à la franchir.

L'ISLET ON S'INQUIÈTE DE L'EXODE SANS RÉAGIR

Résumé

Les jeunes consultés à L'Islet étaient pour la plupart engagés dans leur milieu. Plusieurs y sont en conséquence très attachés. Cet attachement est toutefois fragile, car certains savent bien qu'ils devront quitter la région s'ils ne peuvent y réaliser leurs aspirations personnelles et professionnelles.

Le développement de l'emploi s'avère le principal sujet d'intérêt de ces jeunes. Il est ainsi question du soutien à l'entrepreneuriat, la déficience du service d'information et d'orientation scolaire et professionnelle, des liens à améliorer entre les écoles et les entreprises, du développement des stages de formation à mettre de l'avant et de l'inadéquation actuelle entre les programmes de formation professionnelle offerts et les besoins en main-d'œuvre de la région.

Par ailleurs, les jeunes soulèvent le peu de confiance et le peu de place qu'on leur accorde dans les communautés. Ils sont rarement consultés sur leurs besoins, n'ont pas de tribune pour s'exprimer, n'ont pas leur mot à dire lors des prises de décisions et ne sont pas sollicités pour participer activement au développement de leur milieu. Pourtant, les autorités politiques de la région disent s'inquiéter de l'exode des jeunes et de ses conséquences.

MATANE RETROUVER L'ESPOIR

Résumé

Les jeunes de la région de Matane sont très préoccupés par la perte de sentiment d'appartenance des gens envers leur région, une conséquence probable, selon eux, de la fermeture de l'usine Donohue quelques mois seulement après son ouverture. En effet, cet événement a fait en sorte que beaucoup de travailleurs et travailleuses venus de l'extérieur sont repartis précipitamment, laissant derrière eux des maisons vides et des commerces en difficulté. Cet échec a entraîné une certaine démission dans le milieu, laissant aux jeunes l'impression qu'il n'y a rien à faire, que l'avenir est ailleurs.

Par ailleurs, la difficulté de se faire reconnaître et d'obtenir la confiance et le soutien des adultes est souligné avec force par les jeunes.

Ainsi, les solutions proposées pour freiner l'exode ont trait à la mobilisation et au regroupe-ment des jeunes. Ces derniers prônent cette voie comme préalable à l'amélioration de leur qualité de vie dans la région, à la sensibilisation de la population et à la mise en oeuvre de solutions concrètes. Par cette mobilisation, les jeunes comptent prendre leur place auprès des décideurs régionaux.

MATAWINIE

OFFRIR DES EMPLOIS AUX JEUNES

Résumé

La MRC de Matawinie s'étend sur un vaste territoire dont la majorité de la population est concentrée dans la partie méridionale, soit près d'un centre urbain. Il n'est donc pas surprenant de constater que les jeunes qui ont participé à la consultation soient davantage préoccupés par le manque d'emplois que par l'exode. De plus, l'accessibilité aux services et aux loisirs ne semble pas leur poser de problème non plus puisqu'ils habitent à proximité de Joliette et de Montréal. Ils ne voient pas de problème en ce qui concerne l'accès aux programmes de formation professionnelle. Ces jeunes sont toutefois conscients que la réalité est fort différente pour ceux et celles qui habitent la partie nord de la MRC. Si bien qu'à leur avis, l'exode est un phénomène qui touche davantage les municipalités situées dans cette partie du territoire.

Par ailleurs, ils sont d'avis que l'achat des produits et services locaux est le meilleur moyen de maintenir l'accès aux services et aux commerces de même que la qualité de vie de la région. En outre, ils pensent que le coût de la vie est plus bas qu'en ville et qu'avec un moindre salaire, l'on vit mieux dans cette région que dans une grande ville.

La plupart des solutions avancées pour freiner l'exode ont trait au développement de l'emploi. De façon plus détaillée, l'entrepreneuriat, la formation et les regroupements de jeunes sont présentés comme étant des éléments susceptibles d'améliorer la situation de ceux et celles qui veulent vivre dans la MRC de Matawinie.

Un manque d'emplois

Les jeunes rencontrés ne considèrent pas que l'exode représente un problème dans leur MRC d'appartenance. Ils reconnaissent toutefois que le nord de la MRC est aux prises avec des difficultés d'accès aux établissements scolaires et un manque d'emplois, ce qui cause certainement des ennuis aux jeunes qui habitent cette partie du territoire.

En fait, ils déplorent davantage le manque d'emplois et la précarité du travail. Les activités économiques de la région étant orientées vers la coupe de bois, la restauration et l'hébergement, ils n'en retirent souvent que des emplois saisonniers.

Malgré cette situation, ils ne sont pas tentés d'aller travailler à l'extérieur. « Pourquoi j'irais crever en ville ? », interrogent plusieurs. Cette prise de position

est d'autant plus répandue que l'on parle de l'ouverture prochaine d'une entreprise dans la région, ce qui leur permet d'espérer la création de nouveaux emplois.

Par ailleurs, les jeunes citent certains avantages offerts par leur localité, des avantages qui les aident à prendre leur mal en patience : le coût de la vie moindre qu'en milieu urbain, le soutien familial et le réseau de contacts personnels qui peut être mis à contribution lors d'une démarche de recherche d'emplois.

Les études : un pas vers l'extérieur

Sans constituer une cause importante du départ des jeunes, l'inadéquation des programmes de formation professionnelle offerts dans la MRC de Matawinie provoquent certainement des déplacements vers les régions voisines. Ainsi, plusieurs jeunes se rendent à Joliette pour acquérir une formation professionnelle. C'est aussi le cas de ceux et celles qui veulent poursuivre des études supérieures; il n'y a pas de cégep sur le territoire de la MRC. Pour leur part, les jeunes qui habitent les localités situées dans la partie nord de la MRC rencontrent de sérieux problèmes liés à l'inaccessibilité géographique des établissements d'enseignement.

Des jeunes choisissent donc de s'installer à Joliette pour poursuivre leurs études et ne reviennent pas en Matawinie par la suite. Vraisemblablement, ceux-ci ont tissé des liens et se sont intégrés à leur nouveau milieu. Peut-on dire pour autant que les jeunes scolarisés demeurent ensuite pour la plupart dans ce milieu urbain plutôt qu'en Matawinie ? Une chose semble certaine : ces jeunes, en plus d'étudier, font des stages dans leur localité d'adoption, stages qui leur ouvrent probablement ensuite la porte de l'emploi. Ils ne reviennent donc pas chômer dans leur région d'origine une fois leurs études terminées.

Une bonne qualité de vie

Bien que certains et certaines regrettent l'absence de services, notamment de services de santé, et que les plus jeunes déplorent le manque d'activités de loisirs offertes par leur municipalité, les participantes et participants à la consultation disent apprécier la qualité de vie que leur offre leur région et ne peuvent, en aucun cas, considérer que c'est une cause de l'exode. Ils affirment bénéficier d'un accès facile aux activités de plein air. Et, en général, ils considèrent avoir suffisamment de services, de loisirs et d'activités culturelles.

À cet égard toutefois, les jugements portant sur les activités de loisirs et les activités culturelles varient selon l'âge et le sexe. Ainsi, il semble que les loisirs soient plus nombreux pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes. Quant aux jeunes adultes, leur choix d'activités est plus varié s'ils ont accès à une automobile et peuvent se déplacer vers les centres urbains.

Finalement, les jeunes précisent que, là encore, la situation de ceux et celles qui habitent le nord de la MRC est sûrement plus difficile.

Avantages et inconvénients des milieux « tissés serrés »

Les personnes habitant de petites municipalités se connaissent toutes. Pour plusieurs, les avantages procurés par ce phénomène sont nombreux : le réseau de connaissances est large, l'entraide facilite l'insertion professionnelle et permet d'éviter l'isolement, et la criminalité souvent associée aux grandes villes est absente ou presque.

Mais il y a aussi des désavantages à cette promiscuité. Selon les jeunes, vivre différemment est difficilement accepté et peut constituer une cause de départ. Les jeunes marginaux, les gais, les « délinquants » et les personnes sans emploi sont rapidement pointés du doigt et étiquetés. De plus, les antécédents familiaux collent longtemps à la peau des membres de la famille. Ainsi, l'isolement attribué aux grandes villes peut aussi se vivre sous d'autres formes dans ce milieu fermé aux différences. « T'es moins marginalisé si tu viens de l'extérieur que si t'es marginal dans ton milieu. »

Créer des emplois pour les jeunes

Pour les jeunes de la MRC de Matawinie, la création d'emplois est la solution fondamentale aux problèmes de leur région. S'il y a des emplois, les jeunes vont rester ou revenir après leurs études. Ainsi, ils sont d'avis qu'il faut mettre en œuvre des mesures favorisant le partage des emplois, soit par la pré-retraite ou un aménagement différent des heures de travail, des programmes d'insertion au travail plus nombreux et efficaces, de même qu'une politique plus équitable de répartition de la richesse.

Un autre moyen de favoriser la création d'emplois est de soutenir les jeunes tentés de créer leur propre entreprise. La plupart du temps, les jeunes entrepreneurs potentiels ne sont pas en mesure d'investir et les institutions financières ne sont pas enclines à prendre le risque de les aider. Ainsi, les exigences des programmes gouvernementaux ajoutées au dépôt en argent que doivent fournir les jeunes freinent ou inhibent complètement leurs élans. Ils demandent donc aux gouvernements d'améliorer les programmes d'aide à la création d'entreprises et le soutien offert aux jeunes entrepreneurs. De même, la création d'un système de parrainage, permettant aux jeunes de bénéficier de l'expérience d'entrepreneurs plus expérimentés, pourrait certainement élargir leurs possibilités et leur procurer de meilleures chances de réussite.

Concrétiser la mise en place de ces différents moyens démontreraient aux jeunes que les décideurs régionaux sont intéressés à les accueillir une fois leurs études complétées.

Le besoin d'une formation et de services plus pratiques

« Pour moi, le secondaire est perdu, c'est pas assez pratique. L'histoire, c'est du temps perdu, c'est une question de culture mais, pour l'emploi, ça ne sert à rien. Plus tard, t'en feras pas de l'histoire. » Plusieurs jeunes ont renchéri sur ces propos. Leur demande : une formation plus accessible et mieux adaptée à leurs besoins. Ils demandent ainsi un accès plus facile à de la formation sur mesure, à des stages en entreprise et à un régime d'apprentissage. Ils dénoncent le manque de choix de programmes de formation professionnelle et leurs conditions d'admissibilité qu'ils jugent trop exigeantes.

Par ailleurs, les jeunes soulignent l'inutilité du cours « Éducation au choix de carrière », lequel devrait pourtant les aider à préciser leur orientation professionnelle. Ils sont d'avis que ce cours doit être aboli ou modifié de telle sorte qu'il serve véritablement à mieux connaître les activités économiques propres à la région.

Finalement, certains croient que le régime d'aide financière aux étudiants devraient prévoir inclure des mesures visant à inciter les étudiants et étudiantes finissants à retourner dans leur région d'origine après leurs études.

Place aux jeunes

Pour favoriser l'engagement politique des jeunes, plusieurs sont d'avis que les municipalités doivent améliorer l'accès à des lieux de rencontre qui leur seraient réservés. Pour les jeunes, l'engagement politique doit être basé sur un fort sentiment d'appartenance selon lequel on « est conscient que l'on habite une belle région, un beau coin de pays ».

Lorsqu'on leur demande si cet engagement doit mener à la présence d'un représentant ou d'une représentante des jeunes au sein des diverses instances politiques, « Faudrait voir », répondent plusieurs. En fait, les jeunes sont davantage préoccupés par la place qui leur est faite lors des différentes consultations locales et régionales et disent compter plus sur les conseils municipaux que sur les instances politiques nationales afin de faire bouger les choses. D'ailleurs, les instances politiques nationales leur apparaissent comme « de grosses machines qui ne donnent rien ». « Au fur et à mesure que des problèmes comme la dette et le déficit s'imposent en haut, nous, notre passivité grandit en bas. C'est trop loin de nous autres. »

MONTREAL

L'ATTRAIT DE LA GRANDE VILLE

Résumé

Les jeunes montréalaises et montréalais d'adoption ont, pour la plupart, fait le choix de vivre dans une grande ville. Ils y sont venus principalement pour étudier et pour trouver un bon emploi, mais aussi pour l'ouverture sur le monde, l'anonymat, les nombreuses ressources disponibles et le respect des différences.

Unanimes à penser qu'ils ont beaucoup gagné à Montréal, ils sentent toutefois qu'ils y perdent sur les plans de la famille, de la sécurité, du contact avec la nature et du réseau de solidarité.

Ces jeunes sont aussi conscients des problèmes rencontrés dans les régions périphériques ou éloignées. Ils considèrent même que l'exode des jeunes est l'une des causes de ces problèmes. À leur avis, les régions ne savent pas attirer les jeunes; leur fermeture aux nouvelles idées va même jusqu'à les repousser. Cette attitude se conjugue aux messages médiatiques selon lesquels la vraie vie est à Montréal.

Par ailleurs, les jeunes soulignent leur absence de poids politique dans les régions, l'esprit de clocher qui paralyse leur développement, la sous-scolarisation de la population, le manque de valorisation de la jeunesse, les difficultés de vivre différemment et le manque de ressources de soutien.

Certains et certaines envisageraient un retour dans leur région d'origine à la condition qu'on leur fasse sentir qu'on a besoin d'eux chez eux et qu'il y a de nouvelles possibilités d'emplois et d'actions.

Quitter pour un monde meilleur

Les itinéraires de vie des jeunes montréalaises et montréalais d'adoption sont révélateurs des causes de l'exode des jeunes des régions éloignées et périphériques. Bien sûr, la poursuite des études et le manque d'emplois apparaissent comme des motifs importants de départ, mais il reste que des raisons personnelles et leur perception plutôt négative de leur région pèsent de façon déterminante dans leur choix de venir s'installer en ville.

D'une part, le cheminement scolaire et professionnel effectif ou envisagé demeure une raison déterminante de départ. Plusieurs ont choisi Montréal pour faire des études postsecondaires, soit parce que les programmes qui les intéressent ne sont pas offerts dans leur région, soit parce qu'il n'y a pas d'établissements postsecondaires à proximité de leur domicile. Certains et certaines ont carrément préféré aller à Montréal plutôt que poursuivre leurs études dans un établissement

de leur région. Dans ces cas, la poursuite des études est, en fait, un prétexte pour quitter le milieu familial et voler de ses propres ailes. D'autres ont choisi de demeurer à Montréal ou d'y venir après leurs études parce qu'ils estiment que les possibilités de carrière et d'emploi y sont plus grandes. Pour plusieurs, cela s'est révélé un bon choix puisqu'ils ont effectivement obtenu un emploi à Montréal.

Au-delà de ces considérations éducatives et professionnelles, plusieurs ont quitté leur région pour d'autres raisons, plus personnelles. À ce chapitre, on retrouve une gamme fort variée de causes :

- le besoin de changer d'air, de bouger, de voir autre chose, le goût de l'aventure;
- la recherche d'un milieu à la fois plus ouvert et plus anonyme;
- la recherche de la diversité culturelle et ethnique;
- les relations amoureuses;
- l'attrait de la grande ville et l'impression que « c'est à Montréal que ça se passe »;
- l'intolérance des petits milieux face aux différences, notamment en matière d'orientation sexuelle;
- les problèmes familiaux.

Plusieurs jeunes pensent aussi que quitter sa région s'inscrit dans l'ordre des choses, que c'est le chemin tracé, que c'est normal. « Si tu veux étudier ou travailler dans un domaine particulier, tu quittes ta région, c'est comme ça ! »

Finalement, en matière de gains personnels réels, les jeunes sont d'avis que Montréal offre beaucoup de possibilités sur les plans professionnel et éducatif. Cette ville donne accès à une diversité de choix d'actions, d'engagement, d'activités et de services. Elle représente aussi l'ouverture sur le monde et l'ouverture d'esprit.

Les pertes, elles aussi, sont bien réelles. Elles se situent plutôt aux chapitres de la nature et des grands espaces, des liens familiaux, de la sécurité, de la tranquillité et de la solidarité sociale.

L'exode : un problème pour les régions

Même s'ils ont choisi de quitter leur région d'origine, les jeunes montréalaises et montréalais d'adoption pensent que l'exode des jeunes est un problème. Toutefois, ils nuancent leur avancé en soulignant qu'il faut distinguer l'effet personnel de l'effet collectif. Ainsi, quitter son milieu est souvent une solution pour la personne, mais un problème pour les régions qui se vident. L'exode a un impact important sur l'économie et sur le dynamisme des régions qui s'appauvrissent et vieillissent prématurément. Il est préoccupant pour les jeunes qui restent : « Les jeunes de ton âge, tes amis partent, tu n'as pas nécessairement

d'affinités et d'intérêts communs avec ceux et celles qui restent. Ça peut être difficile. » Ils ajoutent que l'accès aux services, au transport en commun et aux activités sociales et culturelles, déjà limité, s'amenuise de plus en plus avec le départ des jeunes.

De leur avis, les régions ne savent pas les attirer. Certains pensent même qu'elles les régions poussent à l'exode en étant fermées aux nouvelles idées. De plus, les jeunes n'ont pas de poids politique, ce qui explique le manque de valorisation de la jeunesse dans les communautés et le peu d'engagement des jeunes dans le développement de leur région.

L'heure du développement local

Les jeunes désignent plusieurs avenues de solutions pour améliorer les conditions de vie en région et ainsi freiner l'exode.

La création d'emplois arrive en tête de liste. Pour y arriver, ils sont d'avis que l'on doit changer certains traits de mentalité comme la culture de dépendance qui caractérise nombre de communautés rurales éloignées et qui est malheureusement entretenue par les programmes gouvernementaux. Il faut au contraire promouvoir une culture d'initiative.

Il y a nécessité aussi de se mettre à l'heure du développement local en donnant plus de pouvoirs aux régions afin qu'elles détiennent les leviers de décision nécessaires à leur développement économique. Les jeunes estiment également que les entreprises locales doivent embaucher davantage de jeunes et que des mesures incitatives doivent les y encourager.

Il faut aussi amener les jeunes à s'intéresser au développement de leur région en favorisant leur engagement personnel. Il faut que les communautés manifestent plus d'intérêt, de solidarité, d'accueil et de soutien envers leurs projets et leurs initiatives. Pour cela, il importe de sensibiliser les décideurs locaux et régionaux au phénomène de l'exode dans l'espoir qu'ils agissent de façon concrète.

Des programmes de formation mieux adaptés

En matière de formation, les jeunes soulignent que les programmes de formation professionnelle offerts au secondaire doivent être mieux adaptés aux besoins régionaux. De plus, ce type de formation doit être davantage valorisé. Ils proposent ainsi d'y intéresser les jeunes du secondaire au moyen de stages d'exploration effectués dans les entreprises de la région. D'autre part, les services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle doivent mieux refléter la réalité régionale et faire valoir les possibilités d'emplois offertes par la région. À cet égard, les jeunes recommandent d'offrir des incitatifs aux jeunes qui

s'inscrivent à un programme de formation professionnelle offrant de réelles chances de travailler dans la région. Ils espèrent ainsi contrer le décrochage scolaire, souvent élevé dans leur milieu d'origine respectif, et « casser » la mentalité de dépendance déjà ancrée chez plusieurs jeunes.

Par ailleurs, des liens soutenus entre l'école et les entreprises sont nécessaires, ceux-ci pouvant prendre la forme de stages en milieu de travail. On souhaite aussi avoir accès à davantage de programmes universitaires complets. À cet égard, une meilleure collaboration entre les réseaux universitaire et collégial peut permettre l'expérimentation de formules nouvelles.

Les jeunes soulignent également les problèmes d'endettement vécus par ceux et celles qui doivent étudier hors de leur région. Ils estiment que la compensation versée par le régime d'aide financière aux étudiants n'est pas suffisante. Ils se demandent, par exemple, s'il n'y a pas moyen d'alléger la dette dans les cas où la formation choisie n'est pas offerte dans la région, ou si le jeune retourne vivre dans sa région après ses études.

Les régions ont intérêt à se brancher sur les jeunes

Les jeunes rejettent l'esprit de clocher qui caractérise plusieurs localités et qui contribue à paralyser leur développement. Ils estiment essentielles la mise en commun des ressources et la fusion de services entre les municipalités. Seule la concertation intermunicipale permettra d'adapter les services aux besoins variés de toute la population, les jeunes y compris. Ce qui est vrai pour les services municipaux, l'est aussi pour le réseau de la santé et des services sociaux. Les intervenants et intervenantes doivent être sensibilisés aux besoins des jeunes et être davantage ouverts à leurs problèmes particuliers. Prévention et soutien en matière de suicide, de toxicomanie, de problèmes familiaux, etc., sont des secteurs d'intervention qui doivent connaître des améliorations, même si les jeunes ne sont pas le groupe d'âge le plus quantitativement important dans les régions.

Enfin, la nécessité de projeter une image plus réaliste des régions périphériques et éloignées est importante aux yeux des jeunes. Le rôle des médias nationaux est déterminant à cet égard puisqu'ils sont omniprésents dans les foyers québécois. Trop centrés sur Montréal, les médias devraient assurer une meilleure place aux régions. Celles-ci ont parfois l'impression de ne pas exister. C'est pourquoi on pense qu'un mécanisme doit être mis en place pour assurer le rôle de chien de garde des réalités régionales dans les contenus des émissions et les programmations des médias. Dans le même ordre d'idée, il convient aussi de sensibiliser les artistes, les créateurs et les auteurs de téléromans aux réalités régionales.

Qu'est-ce qui permettrait aux jeunes d'envisager un retour dans leur région ?
« Sentir qu'on a besoin de moi chez nous, qu'il y aurait des possibilités d'agir
autant que de travailler ! » Si le départ de la région d'origine est vu par plusieurs
comme « une route vers des possibles », les régions doivent offrir des
« possibles » aux jeunes.

QUÉBEC DE NOUVEAUX HORIZONS

Résumé

Les jeunes québécoises et québécois d'adoption ont quitté leur région d'origine pour poursuivre des études postsecondaires, pour changer d'air, pour acquérir plus d'autonomie ou d'indépendance par rapport à leur famille. Dans leurs cas, les raisons relatives à l'emploi, aux difficultés personnelles ou familiales, ou à la marginalité sont apparues comme étant secondaires.

Partir pour la ville a été d'autant plus facile pour ces jeunes qu'ils ont, pour la plupart, une perception négative de leur région. Pour eux, la vie en région est caractérisée par le manque d'ouverture, de services, de loisirs, de réseaux intellectuel et culturel, de motivation et de dynamisme.

Par ailleurs, si certains pensent que l'exode est un problème pour les régions, d'autres estiment plutôt que c'est la cause d'un problème qui interpelle toute la société québécoise : le « mal-développement » régional. Cela dit, pour la majorité d'entre eux, les perspectives personnelles l'emportent sur le sort des régions. Ils arguent qu'ils doivent être mobiles et que, par conséquent, ils iront là où l'emploi les mènera. C'est pourquoi ils se disent ouverts à aller s'installer n'importe où et que cette idée les rebute sans doute moins que les jeunes originaires des grands centres. Plusieurs vont jusqu'à affirmer être d'abord citoyen et citoyenne du monde, du Québec ensuite, et de leur région en dernier lieu. Toutefois, d'autres sont d'avis qu'ils se doivent de retourner chez eux avec leurs compétences et leurs visions afin de faire avancer et changer les choses.

Fuir pour l'ouverture et la liberté

Pour les jeunes nouvellement arrivés à Québec, la cause première du départ de leur région est le désir de poursuivre des études postsecondaires. Désir qu'ils associent au besoin d'autonomie par rapport à leur famille et à la volonté de changer d'air et d'avoir plus de liberté. Il est à noter d'ailleurs que certains d'entre eux proviennent de régions pourvues d'établissements d'enseignement postsecondaire. Dans leur cas, la volonté de quitter son milieu est donc une idée qui influence lourdement leur choix. Cette idée est renforcée par les faibles possibilités d'emploi et la persistance de mentalités défaitistes et de modes de vie dépassés dans leur région d'origine.

Les jeunes n'hésitent donc pas à accuser le manque d'ouverture d'esprit de même que le manque de dynamisme et de motivation des gens qui habitent les petites localités. Ils dénoncent aussi la mentalité du « ça marchera pas ! » et la dépendance envers l'État qui se transmet de génération en génération. Ils veulent

que disparaissent l'attitude et l'habitude de « faire ses timbres » afin de bénéficier des prestations du régime d'assurance-chômage; une attitude qui finit par affecter les jeunes qui restent en région. D'ailleurs, on convient qu'une certaine distance s'installe entre les jeunes qui n'ont jamais quitté leur région et ceux et celles qui sont déjà partis. Les liens sont coupés, les intérêts diffèrent. Tout cela rend les retours fort difficiles.

D'autre part, les jeunes croient que le manque de choix d'activités et de services de toute nature contribue aussi à expliquer le phénomène de l'exode. Par exemple, sur les plans culturel et intellectuel, ils disent ne pas retrouver l'accessibilité et la diversité qu'ils recherchent et qu'ils découvrent pendant leurs années d'études à l'extérieur. Quant aux services, les régions sont généralement aux prises avec leur effritement : coupures dans les services gouvernementaux, fermeture de stations de radio ou de télévision régionales, pertes en matière de transport en commun, etc. Face à tout cela, la ville et son mode de vie deviennent des attraits indéniables.

De plus, constatent les jeunes, l'information sur les régions périphériques et éloignées véhicule souvent des préjugés et des clichés, ce qui contribue à construire une image négative de la vie en région et sûrement à étier leur sentiment d'appartenance.

Les jeunes estiment aussi qu'en région, comme ailleurs, le fait d'être jeune n'est pas beaucoup valorisé. Ils ont le sentiment qu'on leur accorde peu de crédibilité et de respect. On les observe, on les critique, sans manifester beaucoup d'accueil envers eux ou leurs projets. Certains mettent toutefois un bémol sur ces observations ne croyant pas que ces attitudes soient généralisées et estimant qu'il y a des préjugés autant chez les aînés que chez les jeunes. Le problème majeur serait plutôt que les décideurs régionaux n'ont rien à proposer aux jeunes. Ils ne les consultent pas et n'essaient pas d'aller les chercher et de les associer au développement de leur région. Les lieux de pouvoir ne sont tout simplement pas faits pour favoriser la participation des jeunes. C'est sans doute ce qui fait dire à plusieurs : « On quitte pour relever de nouveaux défis. »

Néanmoins, plusieurs sont convaincus qu'il y a de nombreux défis à relever en région également : se débarrasser de l'esprit de clocher et de l'intolérance aux différences, et reconstruire une structure économique héritée des heures de gloire de l'exploitation des ressources naturelles et de la grande industrie. Des défis que bien peu de jeunes semblent prêts à relever.

Citoyens du monde d'abord

Les jeunes affirment tout de même qu'il y a des avantages à vivre en région. Ceux-ci ont trait à la qualité de vie, à la tranquillité, au plein air, au

ressourcement, au répit et à l'apaisement. L'importance et la qualité des liens familiaux sont aussi pris en considération.

« En région, il y a du travail à inventer, des défis à relever, je n'aurai pas la conscience tranquille si je n'essaie pas », affirme un jeune qui ne croit pas que la ville offre davantage de possibilités professionnelles. Pour lui et quelques autres, les jeunes doivent retourner dans leur région d'appartenance, investir les milieux décisionnels, s'intéresser à la politique municipale et faire bouger les choses. Une perspective qui n'est toutefois pas partagée par la majorité. En fait, le sort des régions ne laisse personne indifférent, mais les objectifs personnels l'emportent. Bien que toutes et tous soient attachés à leur coin de pays, plusieurs visent d'abord la mobilité, un atout pour trouver un emploi et prendre de l'expérience. Ainsi, ils sont d'accord pour dire que, dans la situation économique actuelle, ils sont d'abord citoyens et citoyennes du monde, du Québec ensuite, et de leur région enfin.

Qu'on ne s'y trompe pas, pour ces jeunes, l'exode est un problème important. Le développement des régions qui en sont affectées est sclérosé tandis que leur population diminue et vieillit. Toutefois, ils considèrent que ce phénomène est une des conséquences du « mal-développement » des régions et qu'à ce titre, il constitue un problème qui interpelle tout le Québec.

Pour freiner l'exode : beaucoup plus que des discours

Les jeunes Québécoises et Québécois d'adoption estiment qu'il y a beaucoup à faire pour améliorer la situation économique des régions. Pour eux, c'est avant tout une question de planification et de volonté. Ainsi, les responsables régionaux doivent désormais planifier le développement sans miser sur l'exploitation des ressources naturelles et la grande entreprise. Ils doivent viser la croissance à long terme, laquelle doit se baser sur la diversification de l'économie et la création d'emplois. Ainsi, les petites et moyennes entreprises doivent devenir le moteur de l'économie régionale. Pour ce faire, l'État doit offrir une aide plus généreuse aux jeunes entrepreneurs, qui ont également besoin du soutien du milieu régional. D'ailleurs, les entreprises doivent, elles aussi, participer au développement régional. Par exemple, elles pourraient retourner une partie de leurs bénéfices dans leur région en investissant dans les infrastructures ou en embauchant des jeunes.

D'autre part, la diminution des services commande des actions énergiques basées sur la concertation entre les municipalités et les acteurs institutionnels. Par exemple, au lieu de fermer une école, des jeunes pensent que l'on pourrait maintenir quelques classes et utiliser le reste du bâtiment à des fins communautaires ou d'offre de services. Aussi, le réseau de transport en commun doit être amélioré plutôt qu'abandonné si on veut que les régions se développent, car couper les services équivaut en quelque sorte à fermer des villages. Or, plusieurs sont d'avis que la fermeture de ces petites municipalités n'est pas une

solution à la crise économique en raison des conséquences humaines et sociales qu'elles engendrent.

Les jeunes de Québec considèrent aussi que l'école a un rôle déterminant à jouer dans la lutte contre l'exode. En effet, c'est à l'école que les jeunes doivent apprendre à connaître leur région, à l'aimer et à avoir le goût de s'y investir plus tard. Par exemple, les services d'information et d'orientation scolaire et professionnelle doivent mieux tenir compte des caractéristiques de l'économie régionale et locale. Ces services doivent renseigner les jeunes au sujet des emplois existants dans leur région. À ce sujet, on doit favoriser les contacts entre les étudiants, les étudiantes et les personnes exerçant différents métiers ou professions dans la région. On pense aussi que le système scolaire doit valoriser la formation professionnelle après avoir révisé les programmes selon la nature des possibilités et des besoins régionaux. D'autre part, les jeunes font également porter l'attention sur le problème de l'endettement étudiant. Ils estiment que des changements doivent être apportés au régime des prêts et bourses afin de le rendre plus équitable pour les jeunes des régions éloignées qui n'ont souvent pas le choix de s'endetter pour étudier.

Par ailleurs, plusieurs pensent que les régions doivent posséder davantage de pouvoirs politiques et économiques. Ils affirment que cela est même nécessaire à leur développement puisque les solutions aux problèmes des régions doivent émerger des régions elles-mêmes.

Finalement, les jeunes sont d'avis que la sensibilisation et la mobilisation de la population et de tous les acteurs publics régionaux, y compris les médias, sont essentielles au redressement local et régional. Et les jeunes doivent occuper une place importante dans ce mouvement. Non seulement faut-il cerner leurs besoins, mais il faut aussi les associer à l'action, les consulter systématiquement, accueillir leurs idées, appuyer leurs initiatives et favoriser leur regroupement. Selon eux, certains milieux seraient surpris de constater que des jeunes n'attendent qu'on frappe à leur porte pour mettre l'épaule à la roue. Ils attendent, parce qu'ils n'osent pas frapper à celles des personnes au pouvoir. Pour contrer l'exode des jeunes, il faudra plus que des discours.

Les membres du Conseil permanent de la jeunesse

Martine Bouchard
Directrice d'un SEMO
Montréal

Stéphane Coudé
Étudiant
Montréal

Diane Denault
Directrice adjointe de la dotation
Verdun

Marc-André Dowd
Conseiller juridique
Trois-Rivières

Christine Lagacé
Étudiante
Saint-Ambroise

Yves Legault
Étudiant
Brossard

Julie Lévesque
Agente de liaison
Saint-Jean-Port-Joli

Jana Mansour
Avocat
Saint-Lambert

Marie-Julie Michaud
Directrice générale
Réseau réservatech
Ville de La Baie

Louis Morin
Consultant
Aménagement du territoire
et urbanisme
Montréal

Sophie Poirier
Conseillère en orientation au collégial
Gaspé

Michel Philibert
Président du CPJ
L'Épiphanie